**Montréal mercredi 20 février 2008** Le plus grand quotidien français d'Amérique 124e année N° 120 70 pages, 6 cahiers **70 ¢** taxes en sus – Édition provinciale **84 ¢**
Le prix peut être plus élevé en régions éloignées

ASSAINISSEMENT DU SAINT-LAURENT ET DES GRANDS LACS

# BEAUCOUP D'ARGENT JETÉ À L'EAU

**FRANÇOIS CARDINAL** PAGE **A15**

PHOTO IVANOH DEMERS, LA PRESSE

cyberpresse.ca
LA PRESSE

RANGERS **5** CANADIEN **6** F

# UNE REMONTÉE HISTORIQUE !

**Après avoir repoussé les trois tirs des attaquants des Rangers de New York en tirs de barrage, le gardien Cristobal Huet a sauté dans les bras de Mike Komisarek. Le Canadien a remporté la victoire en surmontant un déficit de cinq buts pour la première fois de son histoire et l'a emporté 6 à 5. Michael Ryder et Alex Kovalev ont réussi chacun un doublé pour la formation montréalaise. SPORTS PAGES 1 À 3**

PHOTO FRANCOIS ROY, LA PRESSE

UN WEEK-END DE CHIEN

Le meilleur ami de l'homme n'est pas le bienvenu dans la majorité des parcs et lieux de villégiature. Sophie Allard vous propose quelques solutions pour éviter qu'un week-end avec Pitou se transforme en week-end de chien.

**ACTUEL** PAGES **2** ET **3**

PHOTO IVAN MILUTINOVIC, REUTERS

# Québec met au rancart le rapport Castonguay

DENIS LESSARD

**QUÉBEC** — Le rapport Castonguay venait tout juste d'être rendu public hier que, déjà, le gouvernement Charest l'avait relégué aux oubliettes. Hausse de la taxe de vente, franchise, mixité de pratique et assurance privée: les principales avenues proposées ont été carrément écartées par le gouvernement ou jugées inapplicables.

C'est le ministre de la Santé, Philippe Couillard, qui est venu rapidement couper les ailes du rapport sur le financement du système de santé. En matinée, au terme de huit mois de travail, l'ancien ministre Claude Castonguay y était allé d'un cri d'alarme devant l'appétit insatiable du réseau de la Santé, qui risque de creuser un déficit annuel de 7 milliards d'ici 10 ans si rien n'est fait. M. Castonguay préconise un remède de cheval: une hausse de la taxe de vente et une contribution des usagers qui augmenterait avec la consommation de soins.

**›Voir QUÉBEC en page A5**

**8 PAGES**
**Le moins que l'on puisse dire, c'est que le rapport Castonguay suscite la controverse.**
**INFORMATIONS ET ANALYSE** EN PAGES **A2** À **A6**

***Vaut mieux être riche et assuré...***
**VINCENT MARISSAL** › PAGE **A2**

***Qui trop embrasse...***
L'ÉDITORIAL D'**ANDRÉ PRATTE** › **FORUM** PAGE **A22**

***L'échec de M. Castonguay***
LA CHRONIQUE D'**ALAIN DUBUC** › **FORUM** PAGE **A23**

## 100,10$US

Le prix du brut flambe et établit un record

***LA PRESSE AFFAIRES*** PAGE **1**

## *Le goût du beurre*

LA CHRONIQUE D'**YVES BOISVERT** PAGE **A7**

## GARE CENTRALE

Vous pensez recycler ? Erreur !

**MARTIN CROTEAU** PAGE **A16**

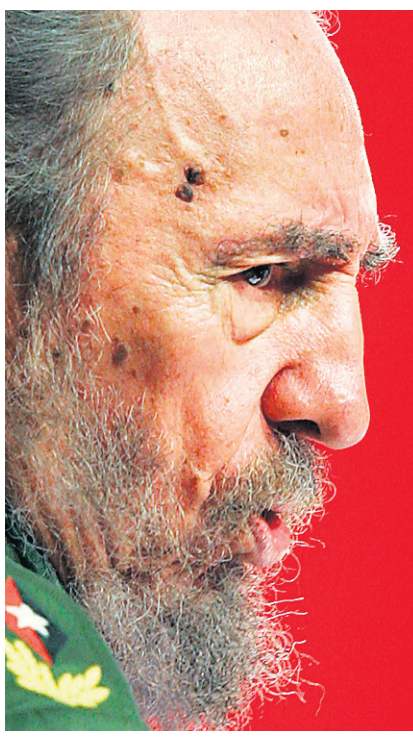

## CUBA CASTRO TIRE SA RÉVÉRENCE

Après un demi-siècle de pouvoir, Fidel Castro a tiré sa révérence, hier. Il ne briguera pas le poste de président du Conseil de l'État, qui doit être choisi dimanche. Mais il pourrait continuer à suivre, comme observateur, les changements dont Cuba a grandement besoin.

UNE ANALYSE D'**AGNÈS GRUDA** PAGE **A24**

***Mon clin d'œil STÉPHANE LAPORTE***
Castro démissionne, mais nous, on tient bon! — Harper et Charest

Venez voir mon blogue!
**cyberpresse.ca/laporte**

L-V 6 21924 98765 1

CHRISTIANE
CHARETTE 9h
L'acteur Michel Blanc nous présente *Les témoins*, le nouveau film d'André Téchiné sur les années sida.
Réalisation : Bruno Guglielminetti

95,1 FM
PREMIÈRE CHAÎNE
www.radio-canada.ca/christiane

3533670A

# RAPPORT CASTONGUAY LA CONTROVERSE

## 13 RECOMMANDATIONS, 13 RÉPONSES / LES OUI DE PHILIPPE COUILLARD

- Réduire d'ici cinq à sept ans la croissance des dépenses publiques de santé.
  **Philippe Couillard : objectif souhaitable.**
- Financer de manière universelle les soins médicaux, infirmiers et spécialisés couverts à domicile.
  **Philippe Couillard : d'accord.**
- Prioriser le déploiement du dossier électronique des patients.
  **Philippe Couillard : présentement en cours.**
- Accélérer le déploiement des cliniques de santé pour que chaque Québécois ait accès à un médecin de famille d'ici à cinq ans.
  **Philippe Couillard : engagement du gouvernement.**
- Tenir compte de la capacité de payer des gens qui reçoivent de l'aide à la vie quotidienne et de l'aide domestique.
  **Philippe Couillard : d'accord.**
- Évaluer publiquement la performance des établissements quant aux objectifs de santé, aux objectifs économiques et à la satisfaction des patients.
  **Philippe Couillard : totalement d'accord.**

## CE QU'ILS ONT DIT...

### OUI À LA TAXE DE VENTE, NON AUX FRANCHISES

**– Les comités d'usagers**

Le regroupement provincial des comités d'usagers approuve une des recommandations du rapport Castonguay : augmenter la taxe de vente pour mieux financer le réseau de la santé. « Ce serait un moyen plus général, plus simple et plus équitable que des franchises », affirme son porte-parole, Jean-Marie Dumesnil. « Le rapport suggère une franchise de 100 $ pour que les patients s'inscrivent aux groupes de médecine familiale, mais il faudrait d'abord les créer, ces GMF ! » — (A.N.)

### LE PRIVÉ EST PLUS UN PROBLÈME QU'UNE SOLUTION

**– La Coalition Solidarité-Santé**

Le rapport Castonguay va à l'encontre de toutes les études, lesquelles montrent que le privé constitue davantage un problème qu'une solution dans la santé, affirme la Coalition Solidarité-Santé, qui regroupe syndicats et groupes communautaires. « Ce sont dans les secteurs où le privé joue un rôle important que les dépenses augmentent et sont hors contrôle, par exemple celles des médicaments. » Le comité Castonguay, « ravale la santé à une marchandise comme les autres ; la santé n'est plus considérée comme un droit humain fondamental dont l'État doit être le garant ». — (A.N.)

PHOTO P. SANFAÇON, LA PRESSE

**Le Dr Gaétan Barrette**

### IL FAUT PRÉSERVER NOTRE AUTONOMIE

**– Les médecins spécialistes**

Le rapport Castonguay propose des « solutions raisonnables » à deux exceptions près, selon la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ). Suspendre l'entrée en vigueur des dossiers de santé électroniques n'est pas intéressant. « On est prêt pour ça. Ça ne sert à rien d'attendre », affirme le président de la FMSQ, le Dr Gaétan Barrette. La FMSQ n'est pas non plus favorable à un plus grand contrôle administratif des établissements de santé. « Il ne faudrait pas que les établissements se mêlent trop de notre pratique en nous forçant, par exemple, à faire une chirurgie de telle ou telle façon. Les médecins doivent pouvoir utiliser les méthodes qui leur conviennent », dit le Dr Barrette. — (A.L.)

# PAYER SON REPAS

## Certains services ne devraient plus être couverts par l'État,

On s'attendait à ce que le rapport Castonguay sur le financement des soins de santé fasse des vagues. C'est un tsunami auquel on a eu droit hier. Ses conclusions ont provoqué des réactions aussi vives que discordantes dans de multiples sphères de la société. Et permis d'explorer des aspects méconnus ou inexplorés qu'un tel virage pourrait entraîner.

TOMMY CHOUINARD

Les patients devraient payer leurs repas lorsqu'ils sont hospitalisés. Et les personnes âgées en perte d'autonomie devraient débourser tous les frais liés à certains services à domicile, comme la préparation des repas et l'entretien ménager. Selon le groupe de travail Castonguay, l'État n'a pas à ramasser la facture de tous ces services.

« Il y a un sentiment qui semble très répandu à l'effet que, étant donné que ce sont des services qui s'apparentent aux services médicaux et sociaux, tout devrait être gratuit. Il n'y a rien qui établit nulle part dans la législation québécoise que tout ce qui gravite autour (des soins médicaux) devrait être traité de la même manière », a expliqué le président du groupe, Claude Castonguay, hier.

Selon lui, des services actuellement couverts par l'État ne devraient plus l'être afin que « les sommes consacrées à la santé soient utilisées pour ce qui est le plus important et essentiel ».

Le groupe de travail propose une révision du panier de services couverts par le régime public. Le rapport ne précise pas quels services devraient désormais être payés par les patients. Mais Claude Castonguay a donné quelques exemples en conférence de presse.

« Les repas à l'hôpital sont couverts pour une personne qui est hospitalisée. Et même si cette personne a des revenus amplement suffisants pour payer ses repas. Il y a des sommes considérables qui, chaque année, vont à ce genre de dépenses, alors qu'on sait qu'il manque d'argent pour des équipements qui peuvent être importants », a-t-il expliqué.

**« Il n'y a rien qui établit nulle part dans la législation québécoise que tout ce qui gravite autour (des soins médicaux) devrait être traité de la même manière. »**

Mais Claude Castonguay reconnaît que « certains diront que ça n'a pas de bon sens » d'exiger que les personnes hospitalisées payent leurs repas.

Le président du groupe a évoqué d'autres situations où l'État ne devrait plus ramasser la facture. « On couvre présentement des problèmes mineurs, comme un rhume, un mal de ventre… La personne se présente au cabinet du médecin et à l'urgence pour des choses banales, et tout ça est couvert sans exception », a-t-il déploré.

Le groupe de travail recommande également à Québec de définir « plus clairement » la couverture des services de maintien à domicile. Selon M. Castonguay, des « services d'assistance domestique » ou « à la vie quotidienne » sont couverts par l'État dans certaines régions, par l'entremise du CLSC qui vient en aide à une personne âgée en perte d'autonomie. Dans d'autres régions, ces mêmes services ne sont pas payés par l'État.

Pour le groupe de travail, les services de maintien à domicile devraient être divisés en trois catégories et financés de façon différente. Les « services médicaux, infirmiers et professionnels spécialisés » devraient être couverts par l'État. Les « services d'assistance à la vie quotidienne » – les soins d'hygiène personnelle, l'aide à l'alimentation et l'aide aux déplacements – devraient « au-delà d'un certain seuil, être tarifés en fonction de la capacité de payer tout en étant admissibles aux crédits d'impôt ». « Les plus démunis » seraient exemptés.

Enfin, toujours selon le rapport Castonguay, les « services d'assistance domestique » – la préparation des repas, l'entretien ménager et la lessive – devraient être « à la charge de la personne et de sa famille, avec une forme d'exonération pour les plus démunis ». « On croit que normalement, ça ne devrait pas être couvert » par l'État, car ce ne sont pas des soins médicaux, a affirmé M. Castonguay.

À l'heure actuelle, les personnes âgées reçoivent des subventions de l'État lorsqu'elles confient à une entreprise d'économie sociale des services comme l'entretien ménager.

### Crédits d'impôt à revoir

Les crédits d'impôt remboursables pour les services de maintien à domicile devraient être revus, propose le groupe de travail. En ce moment, toutes les personnes âgées à domicile sont admissibles à ces crédits d'impôt, peu importe leur revenu. Les nantis ne devraient pas y avoir droit, estime le groupe de travail. L'État pourrait économiser de 25 à 75 millions de dollars par année. Les crédits d'impôt en faveur des aînés pour les services à domicile sont passés de 108 millions en 2005 à 252 millions cette année, un bond de 135 %.

Le groupe de travail recommande au gouvernement d'« accorder la priorité au maintien à domicile et qu'à cette fin, il soutienne dans ce secteur un niveau élevé d'investissement ».

**FORUM**

*« Qui trop embrasse… »* l'éditorial d'André Pratte, en page A 22

Les nombreuses réactions des lecteurs au rapport Castonguay en pages A 21, 22 et 23

# *Vaut mieux être riche et assuré*

VINCENT MARISSAL
CHRONIQUE

L'été dernier, Claude Castonguay m'avait envoyé un courriel irrité parce que j'avais écrit dans une chronique que le gouvernement Charest cherchait à gagner du temps en créant l'énième commission sur l'avenir du réseau de santé alors que l'on connaissait la nature du problème.

Ce qu'il avait pris pour un manque de respect pour le travail de sa commission n'était en fait qu'un constat qui tient toujours aujourd'hui et qui a été fait il y a déjà plusieurs années par d'autres : la santé coûte de plus en plus cher, mais personne ne veut payer plus. Et aucun gouvernement n'a eu le courage d'imposer un plan de survie du système public.

Après Michel Clair et Jacques Ménard, Claude Castonguay arrive avec de nouveaux remèdes, mais le diagnostic reste le même.

Que l'on soit d'accord ou non avec ce rapport, il a déjà le mérite de brasser le milieu de la santé. Le milieu politique suivra-t-il ? C'est douteux.

Dans un contexte de gouvernement minoritaire, où chaque variation de trois points dans les intentions peut faire basculer un parti du pouvoir aux banquettes arrière de deuxième opposition, qui aura l'audace (ou la témérité) de dire aux Québécois qu'ils vont devoir payer plus, d'une façon ou d'une autre, s'ils tiennent au réseau public ?

Les libéraux sont particulièrement mal placés, eux qui ont répété pendant des années que la santé était la priorité et qui faisaient en même temps une fixation sur les baisses d'impôts, allant jusqu'à détourner l'argent du déséquilibre fiscal dans une promesse électorale désespérée.

Les libéraux ont aussi refusé à ce jour d'occuper l'espace fiscal laissé libre par la baisse du 2 % de la TPS par Ottawa. Non seulement ce gouvernement lève le nez sur de nouvelles sources de revenus, mais en plus, il s'est volontairement privé de précieuses ressources financières.

Les premiers signaux de Québec n'annoncent pas de grand changement de cap. Moins de six heures après le dépôt du rapport, hier, le ministre de la Santé, Philippe Couillard, a rejeté deux de ses principales recommandations visant le refinancement du réseau, soit une hausse de la taxe de vente et l'établissement d'une franchise.

Pas étonnant que le gouvernement libéral minoritaire refuse de s'engager sur cette voie. Une hausse de taxe et un ticket modérateur déguisé en franchise, ce n'est pas très « vendeur » auprès de la classe moyenne, celle qui fait et défait les gouvernements au Québec.

Entre les riches (remarquez, on est rapidement « riche » au Québec dès que l'on grimpe un peu dans l'échelle salariale) qui pourront payer la franchise sans trop de problèmes et même ajouter une assurance privée à leur protection et les pauvres, qui ne payent ni impôts ni franchise, reste la classe moyenne, *squeezée*, encore une fois.

Une franchise de 1 à 2 % du revenu familial, 100 $ par année par membre de la famille pour avoir un médecin (on va les trouver où, au fait, ces médecins ?) et une augmentation de 1 % sur presque tous leurs achats, ça fait bien des nouvelles dépenses. Sans avoir l'ombre du début d'une preuve qu'ils seront mieux soignés et plus vite et, en plus, sans avoir les moyens de sous-

## SOMMAIRE


| | |
|---|---|
| Amusez-vous ! | AFFAIRES **14** |
| Astrologie du jour | ACTUEL **7** |
| Bourses | XXX **0** |
| Carrières | AFFAIRES **8 et 9** |
| Décès | ACTUEL **8 à 10** |
| Forum | A **21, 22 et 23** |
| Horaire télévision | ARTS **4** |
| Loteries | A **6** et SPORT **5** |
| Monde | A **20, 24 et 25** |
| Petites annonces | ACTUEL **6** et AFF. **4** |
| Sudoku | AFFAIRES **4** |


**Météo**

Passages nuageux, maximum -**9**, minimum -**18**. SPORTS **8**

**VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE ?**
nouvelles@lapresse.ca

**UN COMMENTAIRE SUR NOTRE JOURNAL ?**
commentaires@lapresse.ca

## LES NON DE PHILIPPE COUILLARD

- Possibilité d'imposer aux patients des cliniques une cotisation annuelle ne dépassant pas 100 $.
  **Philippe Couillard : inacceptable si c'est une condition d'accès aux soins.**
- Éliminer les frais accessoires imposés par plusieurs cliniques.
  **Philippe Couillard : inefficace, complexe et coûteux.**
- Permettre aux médecins d'exercer au public et au privé, selon une pratique mixte.
  **Philippe Couillard : inapplicable avec la pénurie de médecins.**
- Autoriser le recours à l'assurance privée pour des services déjà couverts par le régime public.
  **Philippe Couillard : pas d'élargissement au-delà de ce qui est déjà prévu.**
- Augmenter la taxe de vente du Québec d'un demi-point ou d'un point de pourcentage pour alimenter un nouveau Fonds de stabilisation consacré à la santé.
  **Philippe Couillard : inacceptable.**
- Imposer à tous les patients – sauf aux démunis – une franchise annuelle dont le montant dépendrait du revenu ainsi que du nombre de visites médicales effectuées durant l'année précédente.
  **Philippe Couillard : inapplicable en apparence.**
- Hausser les primes de l'assurance médicaments.
  **Philippe Couillard : inéquitable pour les démunis.**

# À L'HÔPITAL

## suggère le groupe de travail

PHOTO JACQUES BOISSINOT, LA PRESSE CANADIENNE

**Le rapport du groupe de travail ne précise pas quels services devraient désormais être payés par les patients. Mais les repas servis à l'hôpital et les services d'assistance domestique sont au nombre des exemples qu'a donnés hier le président du groupe, Claude Castonguay.**

# *que pauvre et malade*

crire une assurance privée qui leur permettrait de fréquenter les belles cliniques toutes neuves, bien équipées où travaillent les meilleurs médecins.

C'est beaucoup demander à une classe moyenne qui est déjà coincée. Il sera intéressant, au cours de la prochaine campagne électorale, de voir comment l'ADQ défendra l'imposition de ce que son porte-parole, Éric Caire, appelle lui-même un ticket modérateur. « Le rapport recommande l'instauration d'un ticket modérateur sous forme de franchise pour financer le système public. Nous croyons que c'est une alternative à envisager sérieusement dans la mesure où les usagers ont le choix entre le public et le privé », pouvait-on lire hier dans un communiqué du député Caire.

La balle est maintenant dans le camp de Pauline Marois. Elle a indiqué qu'elle pourrait récupérer le 1 % de TPS abandonné par Ottawa, mais la réalité, c'est que le PQ a autant besoin de la classe moyenne que les deux autres pour se faire élire.

Les propositions du rapport Castonguay ne sont guère plus alléchantes pour les « riches », qui devraient payer une franchise salée, mais ceux-ci auraient vraisemblablement les moyens de se sauver des files d'attente du public pour se faire soigner, grâce à leurs assurances, au privé. Si ce n'est pas de la médecine à deux vitesses, cela en a toutes les caractéristiques.

***Une hausse de taxe et un ticket modérateur déguisé en franchise, ce n'est pas très « vendeur » auprès de la classe moyenne, celle qui fait et défait les gouvernements au Québec.***

Les médecins ne seraient donc pas les seuls à se désengager du réseau public, leurs patients fortunés aussi. Cela remet en question tout le principe du financement public. Pourquoi un « riche » québécois accepterait-il de financer le réseau public avec ses impôts, une franchise et quoi encore, alors que ce même réseau le pousse à aller vers le privé ? Avec un tel système, c'est chacun pour soi pour les riches, arrange-toi comme tu peux pour la classe moyenne et prends un numéro pour les pauvres.

Reste quoi, donc, pour injecter de l'argent frais ? Cette idée, plutôt créative, de payer 100 $ par année pour avoir un médecin de famille ? Pas nécessairement une mauvaise idée, mais ce n'est pas la panacée non plus.

D'abord, faudra trouver ces médecins, qui manquent déjà à l'appel et qui seront en plus de plus en plus sollicités par le privé. Et puis, c'est bien beau d'avoir un médecin de famille, faut-il toutefois pouvoir le voir quand on a un problème.

La plupart des cliniques de médecine familiale sont évidemment capables de vous donner une date pour un rendez-vous annuel des mois à l'avance, mais ne peuvent rien pour vous quand vous avez une urgence.

Votre enfant est malade ? Premier réflexe : vous appelez son médecin, qui l'a mis au monde, qui le suit depuis et qui garde son dossier médical. Impossible de le voir, pas plus que ses cinq collègues de la clinique, tous débordés.

– On fait quoi, alors ?

– Allez aux urgences.

– Aux urgences ? Dites-moi, ça sert à quoi d'avoir un médecin de famille ?

Pas de réponse…

Les fameux groupes de médecine familiale (GMF), le ministre Rochon en parlait déjà, dans les années 90, quand je couvrais l'Assemblée nationale. Près de 15 ans plus tard, on en parle encore.

Comme du sous-financement de la santé, d'ailleurs.

COURRIEL
**Pour joindre notre chroniqueur : vincent.marissal@lapresse.ca**

## CE QU'ILS ONT DIT…

### OUI À TOUT… SAUF À LA HAUSSE DE LA TVQ – ADQ

L'Action démocratique du Québec louange le rapport Castonguay. Elle appuie ses recommandations, sauf la hausse de la TVQ. « Essentiellement, le rapport du comité Castonguay cautionne plusieurs solutions qui ont été prônées par l'ADQ pendant plusieurs années et pour lesquelles le parti a été mis au banc des accusés, ostracisé. Et aujourd'hui, sans vouloir faire preuve de triomphalisme, je pense que l'ADQ peut dire que dans ces solutions, on était sur la cible, on était sur la bonne voie », a affirmé le député Éric Caire. Le porte-parole adéquiste en matière de santé est favorable à l'imposition d'une franchise aux usagers du système de santé, un « ticket modérateur » à ses yeux. Or, il rejette la hausse de la TVQ parce que « les Québécois sont lourdement taxés ». — (T.C.)

### NON À PLUS DE PLACE AU PRIVÉ – Parti québécois

Avant d'ouvrir plus grande la porte au privé, il faut rendre le système de santé public « plus efficace et performant », estime le député péquiste Bernard Drainville. Le Parti québécois rejette l'idée de donner plus de place aux assurances privées. « Nous, on a un sacré problème avec ça, a lancé M. Drainville. Le privé ne peut pas être la solution à tous nos problèmes, parce qu'on est déjà un des États où il y a le plus de privé, et on a encore des problèmes. » Il reproche au gouvernement Charest d'avoir rejeté l'idée de récupérer la baisse de la TPS annoncée par Ottawa pour augmenter la TVQ comme le proposait son parti l'automne dernier. Est-ce qu'un gouvernement péquiste augmenterait la TVQ afin de financer la santé ? « Vous savez, je suis nouveau en politique… Sur cette question-là, je vais d'abord attendre ce que M. Couillard, M^me^ Jérôme-Forget et surtout M. Charest vont nous dire », a-t-il répondu. — (T.C.)

PHOTO LA PRESSE CANADIENNE
**Bernard Drainville**

### MENACE À L'ACCESSIBILITÉ — Les médecins omnipraticiens

La Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ) craint que si les Québécois doivent payer une franchise proportionnelle à leur fréquentation du système de santé, certains remettent à plus tard leur consultation médicale. « Présentement, il n'y a pas d'abus du système. La franchise risque de mettre un frein inutile à la consultation », affirme le responsable des communications de la FMOQ, le D^r^ Jacques Ricard. D'autre part, la FMOQ se réjouit que le rapport Castonguay vise à ce que tous les Québécois aient un médecin de famille. — (A.L.)

RAPPORT CASTONGUAY LA CONTROVERSE

# La santé, servie à la sauce du libre-échange

ANDRÉ NOËL

La création d'un marché privé de la santé, proposée par le rapport Castonguay, inquiète quelques experts car, disent-ils, le secteur de la santé serait alors soumis aux règles du commerce international. Les décisions politiques pourraient dorénavant être contestées par des entreprises devant les tribunaux, sur la base des traités de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ou de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA).

Le comité présidé par Claude Castonguay aborde cette question de front. Dans la préface de son rapport, le comité explique le mandat qu'il a reçu de la ministre des Finances, Monique Jérôme-Forget: rendre le secteur de la santé conforme aux nouvelles règles de libéralisation des échanges.

«Au cours des dernières décennies, de profondes transformations se sont produites dans tous les secteurs d'activité des pays industrialisés, indique le rapport dès le premier paragraphe. Ces transformations se sont accélérées sous l'influence et les pressions de la libéralisation des échanges et de la mondialisation. Un tel mouvement a nécessité une adaptation et une modernisation des politiques issues de l'État providence lors de l'après-guerre. Le mandat qui nous a été confié se situe dans une perspective de même nature, puisqu'il s'agit d'adapter les politiques sociales issues de la Révolution tranquille au nouveau contexte économique et à la mondialisation.»

**En créant un marché de la santé, le gouvernement ouvre une boîte de Pandore.**

Damien Contandriopoulos, professeur au département de l'administration de la santé à l'Université de Montréal, craint l'impact du processus de commercialisation. Selon lui, ce processus a été entamé par le gouvernement québécois depuis l'arrêt de la Cour suprême dans l'affaire Chaoulli. Et il va s'accélérer si certaines mesures proposées par le comité Castonguay se mettent en place.

En créant un marché de la santé, le gouvernement ouvre une boîte de Pandore, dit-il en substance. Une fois la commercialisation enclenchée, l'État ne pourra plus reculer. Ce ne sont plus les lois, les règlements et les politiques adoptées par l'Assemblée nationale qui vont dominer, mais plutôt les règles commerciales. «La création d'hôpitaux privés est déjà en marche, sous le vocable de centres médicaux spécialisés, lesquels pourront faire de l'hébergement. Leurs propriétaires pourraient-ils traîner le gouvernement en Cour en vertu des accords passés à l'OMC ou de l'ALENA? Pourraient-ils prétendre que les avantages accordés par l'État aux hôpitaux publics constituent une concurrence déloyale? Cette perspective est inquiétante.»

Le rapport Castonguay suggère d'imposer des contrats et des procédures d'appels d'offres aux hôpitaux et aux Agences de la santé. En 2006, le gouvernement québécois a adopté la Loi sur les contrats des organismes publics. Il suffit d'un décret pour qu'elle entre en vigueur. Cette loi englobe le secteur de la santé. «On vient de voir que le gouvernement québécois ne pouvait pas accorder le contrat de fabrication des métros à Bombardier, souligne Marie-Claude Prémont, professeur à l'École nationale d'administration publique. Alstom l'a traîné en cour et a gagné en exigeant un appel d'offres. La même chose pourrait se reproduire en santé.»

Mark Crawford, du département de sciences politiques de la University of Northern British Columbia, a étudié la question dans la revue *Healthcare Policy*. Sous le titre: «Interactions: les politiques commerciales et la réforme des soins de santé après Chaoulli c. Québec», il rappelle que le gouvernement fédéral n'a pas exclu l'assurance santé privée du domaine d'application de l'ALENA. Le gouvernement n'a pas pris cette précaution parce que, argumentait-il, c'était inutile: il n'y avait pas d'assurance santé privée au Canada. Mais l'arrêt Chaoulli a changé la donne. Elle est maintenant permise. Le gouvernement québécois la limite aux opérations de la hanche et du genou, ainsi qu'aux cataractes. Mais il suffira d'un règlement, et non d'une loi, pour accroître son étendue.

Le rapport Castonguay en préconise la généralisation. Cette proposition inquiète le Dr Réjean Hébert, doyen de la faculté de médecine de l'Université de Sherbrooke. «On ne peut accepter la généralisation d'une assurance privée qui doublerait l'assurance publique et ferait en sorte que des gens auraient accès à des services auxquels de moins fortunés n'auraient pas accès.» Mais tout porte à croire que le train de la commercialisation est bien lancé.

STAR ALLIANCE

Laissez tout derrière vous.

Notre solde mondial du printemps est en cours.

**Canada :** tarifs Tango ALLER SIMPLE au départ de Montréal. Les voyages doivent prendre fin le 14 juin 2008.

| HALIFAX | MONCTON SAINT JOHN (N.-B.) | WINNIPEG | ST. JOHN'S (T.-N.-L.) | CALGARY | EDMONTON | VICTORIA | VANCOUVER KELOWNA |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 154 $ | 154 $ | 174 $ | 184 $ | 209 $ | 219 $ | 239 $ | 244 $ |

**États-Unis :** tarifs Tango ou Tango Plus ALLER SIMPLE au départ de Montréal. Les voyages doivent prendre fin le 14 juin 2008.

| NEW YORK NEWARK | CHICAGO | BOSTON | WASHINGTON, D.C. | ORLANDO | SAN FRANCISCO | LAS VEGAS | LOS ANGELES |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 121 $ | 134 $ | 151 $ | 153 $ | 194 $ | 194 $ | 214 $ | 236 $ |

**Destinations soleil :** tarifs ALLER SIMPLE au départ de Montréal. Les voyages doivent prendre fin aux dates indiquées ci-dessous.

| NASSAU | BERMUDES | PORT OF SPAIN | MEXICO | CARACAS | MONTEGO BAY | BARBADE | SAINTE-LUCIE |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1er AVRIL – 16 JUIN 2008 | 1er AVRIL – 16 JUIN 2008 | 1er AVRIL – 16 JUIN 2008 | 1er AVRIL – 16 JUIN 2008 | 1er AVRIL – 16 JUIN 2008 | 1er AVRIL – 16 JUIN 2008 | 1er AVRIL – 16 JUIN 2008 | 1er AVRIL – 16 JUIN 2008 |
| 189 $ | 199 $ | 199 $ | 235 $ | 255 $ | 274 $ | 290 $ | 329 $ |

**Destinations internationales :** les tarifs sont basés sur un ALLER SIMPLE et sont assujettis à l'achat d'un billet ALLER-RETOUR au départ de Montréal. Dernières dates de départ tel qu'indiqué ci-dessous.

| LONDRES | MUNICH[1]/DÜSSELDORF[1] HAMBOURG[1]/FRANCFORT[1] | PARIS | ROME | OSAKA | SÃO PAULO | BUENOS AIRES SANTIAGO | BEIJING SHANGHAI |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 20 FÉVR. – 9 MARS 2008<br>20 MARS – 27 AVRIL 2008 | 20 FÉVR. – 4 MARS 2008<br>1er – 30 AVRIL 2008 | 20 FÉVR. – 4 MARS 2008<br>1er AVRIL – 18 JUIN 2008 | 5 MARS – 15 MAI 2008 | 20 FÉVR. – 30 AVRIL 2008 | 1er AVRIL – 19 JUIN 2008 | 1er AVRIL – 16 JUIN 2008 | 1er AVRIL – 15 JUIN 2008 |
| 199 $ | 241 $ | 245 $ | 294 $ | 343 $ | 405 $ | 425 $ | 450 $ |

Voilà quelques-uns de nos tarifs exceptionnellement bas pour des destinations partout dans le monde. Obtenez également des réductions sur l'hôtel, sur la location d'une voiture ou sur des attractions touristiques et recevez des milles Aéroplan[MD] lorsque vous réservez sur aircanada.com

Choisissez librement en ligne ou en appelant votre agent de voyages. Vous pouvez également nous appeler au 1 888 247-2262.

**L'offre prend fin le 6 mars 2008.**

vancouver 2010 vancouver 2010 JEUX PARALYMPIQUES PARALYMPIC GAMES AIR CANADA SUPPORTEUR OFFICIEL *OFFICIAL SUPPORTER*

aircanada.com
La liberté de voyager à votre façon

3542914A

**Un billet acheté auprès du bureau des réservations d'Air Canada coûtera 25 $ additionnels par personne, jusqu'à un maximum de 100 $ par réservation (non remboursables, taxes en sus). Service aux personnes malentendantes (ATS) : 1 800 361-8071.** Réservation d'hôtel, location de voiture et autres services à destination offerts par des chefs de file de l'industrie du voyage, par l'intermédiaire de WWTMS. Les billets doivent être achetés au plus tard le 6 mars 2008. Les taxes, les frais d'aménagement aéroportuaire, le droit pour la sécurité des passagers du transport aérien, les assurances et les redevances de navigation de NAV CANADA ne sont pas inclus. Les billets sont non remboursables. Les tarifs sont en vigueur au moment de la publication et applicables aux nouvelles réservations seulement. Le nombre de places est limité et fonction de la disponibilité. Des restrictions quant aux jours et aux heures peuvent s'appliquer. Les tarifs peuvent différer selon les dates de départ et de retour. À moins d'avis contraire, les vols peuvent être assurés par des appareils d'Air Canada, d'Air Canada Jazz[MC], de United Airlines, membre du réseau Star Alliance[MC], ou des transporteurs aériens United Express (SkyWest Airlines, Chautauqua Airlines, Shuttle America, Trans States Airlines, GoJet Airlines ou Mesa Airlines). **Destinations canadiennes :** les tarifs sont basés sur un aller simple. Les voyages doivent prendre fin le 14 juin 2008. Le supplément des frais de carburant est inclus dans nos tarifs. L'achat à l'avance peut être requis. **Destinations américaines :** les tarifs sont basés sur un aller simple. Les voyages doivent prendre fin le 14 juin 2008. Le supplément des frais de carburant est inclus dans nos tarifs. L'achat sept jours à l'avance est requis. **Destinations soleil :** les tarifs sont basés sur un aller simple. Les voyages doivent prendre fin aux dates indiquées. Le supplément des frais de carburant n'est pas inclus dans nos tarifs. Les tarifs sont sous réserve de l'approbation du gouvernement. L'achat à l'avance n'est pas requis. **Destinations internationales :** les tarifs sont basés sur un aller simple et ne sont accessibles qu'à l'occasion de l'achat d'un billet aller-retour. Dernières dates de départ tel qu'indiqué. Le supplément des frais de carburant n'est pas inclus dans nos tarifs. Les tarifs sont sous réserve de l'approbation du gouvernement. L'achat à l'avance peut être requis. Un séjour minimal ou maximal peut être requis et d'autres conditions peuvent s'appliquer. [MC]Air Canada Jazz est une marque de commerce d'Air Canada. [MD]Aéroplan est une marque déposée d'Aéroplan, société en commandite. [1]En collaboration avec Lufthansa, membre du réseau Star Alliance[MC]. [2]En collaboration avec Swiss International Air Lines, membre du réseau Star Alliance[MC].

PHOTO JACQUES BOISSINOT, LA PRESSE CANADIENNE

**Le ministre de la Santé, Philippe Couillard, n'a pas du tout l'intention de lier contribution et soins médicaux. Il reste également réticent sur la gestion privée des hôpitaux publics.**

# Québec met au rancart le rapport Castonguay

**QUÉBEC**
suite de la page A1

« Je pourrais faire la langue de bois… mais je vous dis franchement qu'on n'augmentera pas la TVQ », a laissé tomber le ministre Couillard.

Dans l'ensemble, le portrait brossé par Claude Castonguay du système de santé tranche passablement avec l'image rassurante qu'en donne le ministre depuis des mois. Pour M. Castonguay, la productivité du réseau est en déclin depuis des années, les délais d'intervention ne cessent de s'allonger, la situation se détériore au Québec par rapport aux autres pays. Selon M. Couillard, il est vrai que l'accès aux médecins de famille et aux salles d'urgences peut être amélioré, mais les délais pour plusieurs chirurgies (hanche, genou, cataracte, surtout) ont été réduits.

Au dire de Claude Castonguay, les Québécois sont prêts à payer davantage et souhaitent que le privé occupe plus de place en santé. Son comité a travaillé comme si la Loi canadienne sur la santé n'existait pas. Plusieurs recommandations exigent que le gouvernement conservateur, minoritaire, adopte des amendements. Pour le ministre Couillard, le Québec ne veut pas une réouverture de la loi, il suffirait de l'interpréter de façon plus souple.

Se défendant d'être « naïf », M. Castonguay était pourtant d'avis « qu'une grosse partie du rapport sera appliquée » par Québec.

### Des munitions pour l'ADQ

Le rapport Castonguay donnera des munitions à Mario Dumont et à l'ADQ. Le critique adéquiste de la santé, Éric Caire, se disait d'accord, hier, sur l'ensemble des propositions, hormis la hausse de TVQ. « Ce n'est pas un rapport pro-public ou pro-privé. C'est un rapport pro-santé », a déclaré Joanne Marcotte, membre choisie par l'ADQ.

Pour le PQ, le député Bernard Drainville s'est contenté de marteler qu'il appartenait désormais au gouvernement Charest d'abattre ses cartes. Cela n'a pas tardé. Non seulement M. Couillard a indiqué sans ambiguïté qu'il n'était pas question de hausser la taxe de vente, mais l'idée d'une « franchise » pour faire en sorte que les bénéficiaires aient à contribuer pour les soins qu'ils obtiennent lui apparaît « difficilement applicable ». Il s'agirait d'un alourdissement du fardeau fiscal des contribuables, dit-il, ce que veut éviter le gouvernement.

### Non à la mixité

Le ministre repousse aussi l'idée de permettre la « mixité » de pratique, soit d'autoriser un médecin d'exercer à la fois au régime public et privé. Théoriquement, cela reste possible, mais les balises prévues par Castonguay sont si étroites « que cela ne pourra pas se faire dans un avenir prévisible ». Les régions manquent de médecins, et les fédérations ont déjà prévenu qu'il n'était pas question de s'entendre là-dessus avec les établissements, un passage obligé selon Claude Castonguay.

Sur la nécessité d'assouplir les règles, M. Castonguay avait pourtant été limpide: « Les spécialistes se tournent les pouces. Des équipements en hôpitaux sont utilisés quelques heures par semaine. Le statu quo frileux n'a plus sa place. »

Son rapport préconise une « contribution volontaire », allant jusqu'à 100$ par année pour les citoyens qui bénéficient des services d'un groupe de médecine familiale. Ceux qui ne paient pas devraient changer de clinique, d'expliquer M. Castonguay. Une autre idée que désavoue M. Couillard: pas question de lier contribution et soins. Il reste également réticent sur la gestion privée des hôpitaux publics.

Certaines pistes du rapport méritent toutefois d'être poursuivies, fait valoir le ministre, les recommandations sur la gouvernance du réseau surtout. Le rapport préconise de réduire de 18 à 6 ou 8 le nombre des agences régionales. Il faut les rendre plus imputables, le ministère ne devrait pas avoir à faire dans la microgestion. M. Couillard est bien d'accord. Le Québec est d'ailleurs un des rares endroits où le ministre doit expliquer jusqu'aux accidents de parcours qui surviennent dans un établissement, observe-t-il.

**« Je pourrais faire la langue de bois… mais je vous dis franchement qu'on n'augmentera pas la TVQ. »**

## CE QU'ILS ONT DIT…

### LE RÉSEAU PUBLIC : UN JOYAU À PRÉSERVER
**– La FTQ**

Le système de santé public « est un joyau que nous devons préserver et améliorer », affirme Michel Arsenault, président de la FTQ. « Nous sommes prêts à faire notre part pour en bonifier l'accès et le fonctionnement. » La plus grande centrale syndicale du Québec demande au gouvernement Charest de « rejeter l'ouverture au privé qu'appelle le rapport Castonguay ». Les expériences étrangères ont toutes montré que le « ticket, que le rapport Castonguay n'ose pas qualifier de modérateur, a constitué un frein à la consultation pour les plus démunis et même la classe moyenne ». — (A.N.)

### NON AU PRINCIPE D'UTILISATEUR-PAYEUR
**– La CSN**

La CSN, plus important syndicat du secteur de la santé, oppose une fin de non-recevoir à la quasi-totalité du rapport. « C'est non à toutes contributions additionnelles pour les usagers. Tout ce qui s'apparente de près ou de loin, dans un secteur aussi névralgique que la santé, au principe de l'utilisateur-payeur, ça n'a pas de sens. L'accessibilité, c'est un droit fondamental, a dit la présidente, Claudette Carbonneau. La mixité de la pratique médicale, ça m'apparaît extrêmement dangereux, particulièrement dans un contexte de pénurie de personnel. » La CSN approuve la création d'une caisse de stabilisation des dépenses, financée notamment par un point de TVQ, idée qu'a rejetée le ministre de la Santé. — (M.B)

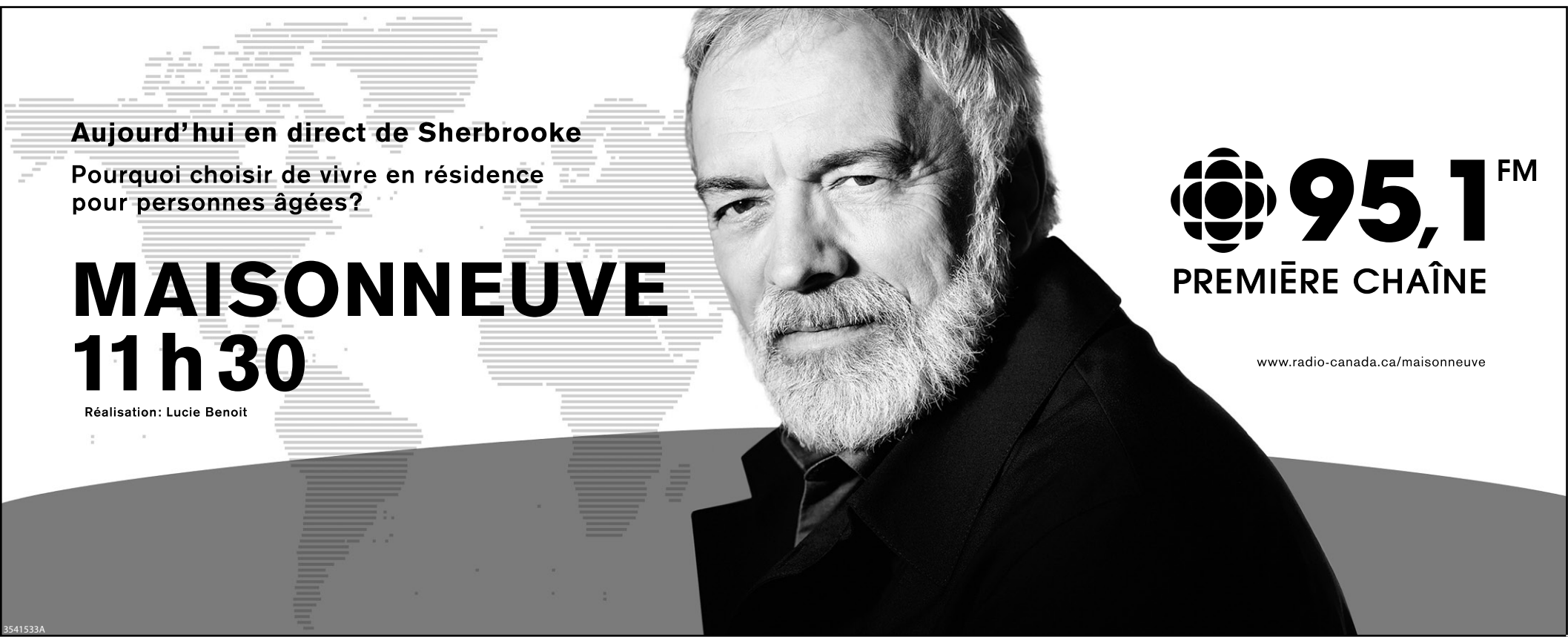

## RAPPORT CASTONGUAY LA CONTROVERSE

### Hôpitaux publics sous gestion privée

# Couillard ne ferme pas la porte

MALORIE BEAUCHEMIN

**QUÉBEC** — Le ministre de la Santé, Philippe Couillard, ne ferme pas la porte à ce que des hôpitaux publics soient éventuellement gérés par des entreprises privées, comme le suggère une recommandation du groupe de travail sur le financement du système de santé.

Dans son rapport rendu public hier, Claude Castonguay propose une réforme complète des modes de gestion et de gouvernance des établissements de santé au Québec. Ainsi, le ministère de la Santé et des Services sociaux «sortirait de la gestion quotidienne de la dispensation des soins et de la production des soins», avec une décentralisation au niveau des régions et des agences de santé.

Mais le rapport va plus loin et propose que «l'administration d'un hôpital sans but lucratif» soit confiée par contrat à une entreprise privée spécialisée en gestion. «Nous parlons d'un projet pilote ou deux, géré par une organisation privée, basée ici au Québec, avec une bonne réputation de gestionnaire», a indiqué M. Castonguay. Pas question, donc, de laisser entrer de grandes entreprises de gestion de la santé américaines ou étrangères, assure-t-il. De nouveaux hôpitaux construits en partenariat public-privé, dans la région de Montréal notamment, constitueraient des cas intéressants pour tenter de telles initiatives, selon le rapport.

En conférence de presse, le ministre de la Santé a répondu qu'il n'était pas totalement fermé à l'idée, mais qu'il l'écartait dans le cas du futur CHUM ou du CUSM. «Actuellement, on n'envisage pas ça pour nos deux projets de grands hôpitaux. Est-ce qu'on pourrait le faire ailleurs? On verra, a dit le Dr Couillard. Ce n'est pas quelque chose que j'exclus, sous forme de projet pilote, éventuellement.»

PHOTO JACQUES BOISSINOT, LA PRESSE CANADIENNE

**Le commissaire Michel Venne (au premier plan) s'oppose à la recommandation de gestion privée des hôpitaux publics, tout comme les syndicats.**

Les syndicats, eux, ont vivement réagi à cette proposition. D'ailleurs, le commissaire choisi par le Parti québécoise, Michel Venne, s'y oppose, même s'il cautionne la majorité des autres recommandations du rapport.

Pour Lina Bonamie, présidente de la Fédération interprofessionnelle de la santé (FIQ), la proposition ne constitue ni plus ni moins qu'un désaveu à l'égard des gestionnaires du réseau public de santé. «Ce sont des gens qui ont une formation en gestion. Pourquoi ils ne seraient pas en mesure d'appliquer une recette du privé? Si le privé détient une recette secrète, qu'ils nous la donne et on va l'appliquer, a souligné Mme Bonamie. C'est la non-reconnaissance du travail accompli.»

À la CSN, on voit d'un très mauvais œil l'arrivée du privé dans la gestion des établissements publics. «Ça ouvre la porte à toutes sortes de perversion pour tenter d'équilibrer les coûts, a estimé la présidente de la CSN, Claudette Carbonneau. En plus, les organismes internationaux, comme l'OCDE, ont fait la démonstration qu'une gestion publique était plus juste, plus efficace, plus efficiente et moins coûteuse.»

# Le gouvernement Harper réaffirme son appui à la Loi canadienne sur la santé

HUGO DE GRANDPRÉ

**OTTAWA** — Bien que prudent, le gouvernement Harper a réaffirmé son appui à la Loi canadienne sur la santé, hier, à la suite de la publication du rapport Castonguay.

«Le gouvernement est acquis à l'idée de respecter les principes qui permettent à tous les Canadiens et Canadiennes d'avoir accès à des soins médicaux de qualité et en temps opportun, et ce, en fonction de leurs besoins et non pas de leur capacité de payer», a indiqué dans un courriel une porte-parole du ministre de la Santé, Tony Clement.

Selon des experts consultés par *La Presse*, au moins trois recommandations pourraient aller à l'encontre des principes énoncés dans la législation fédérale. C'est le cas des contributions qui pourraient être exigés des patients pour obtenir un suivi dans une clinique familiale, entre autres, ainsi que des frais qui pourraient être chargés à l'ensemble des usagers du système pour les fins d'une fiducie.

«Le rapport le dit lui-même: il faudrait amender la loi. On ne peut pas dire de façon plus claire que la position est pour l'instant conflictuelle avec la Loi canadienne sur la santé», a tranché Marie-Claude Prémont, professeure de droit à l'École nationale d'administration publique et spécialisée en droit de la santé.

Cette loi énonce une série de principes, comme l'universalité et la gestion publique des soins, que les provinces doivent respecter si elles veulent recevoir certains transferts fédéraux.

Le NPD a annoncé très tôt qu'il était hors de question que l'on détruise ce symbole des valeurs canadiennes. «Il y a beaucoup de gens ici, au Québec, qui croient que Claude Castonguay est le père de l'assurance maladie. Alors que quelques décennies auparavant, un certain Tommy Douglas, qui est en même temps le père du NPD, a commencé le premier système d'assurance-maladie dans l'Ouest canadien», a rappelé Thomas Mulcair.

Le député néo-démocrate d'Outremont a demandé que d'autres avenues soient explorées, plutôt que de laisser le privé infiltrer le système public encore davantage.

Le Bloc québécois et le Parti libéral se sont abstenus de commenter en détail le rapport publié hier. Les deux formations sont néanmoins d'accord pour dire que la loi fédérale n'est pour l'instant que secondaire dans le débat. «La loi canadienne sert bien le Canada, n'empêche pas l'évolution du système, n'empêche pas un apport du secteur privé lorsque c'est bénéfique pour les concitoyens. Ça empêche simplement que l'accès aux services soit lié à la taille du portefeuille du patient», a noté le chef libéral Stéphane Dion.

Avec Martin Croteau

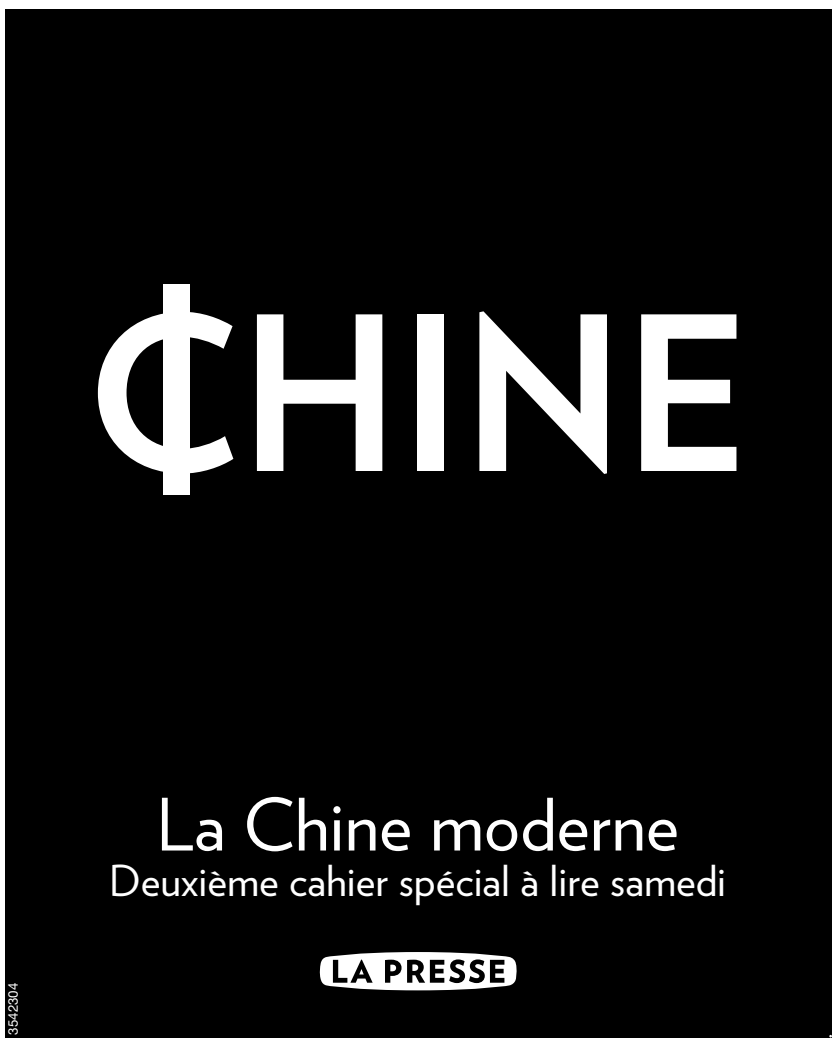

# Le goût du beurre

YVES BOISVERT
CHRONIQUE

Deux, trois fois par année, mon père se prenait pour un paysan et s'essayait dans l'agroalimentaire de garage.

Après avoir jasé avec quelque Italien du marché Jean-Talon, il était revenu un jour avec une fesse de porc, des épices et une poubelle pour mettre tout ça à mariner dans le hangar.

« On va manger mon jambon à Pâques », annonça-t-il présomptueusement. Au bout de quelques semaines, on n'avait pas besoin d'être inspecteur-chef au MAPAQ, on sentait que ça ne tournait pas bien. On a mangé du poulet.

Il s'est essayé dans le vin. Il avait oublié d'enlever les bouchons et l'affaire a fini par une explosion et d'immenses taches rougeâtres sur les murs du garage.

Comment le prendre au sérieux quand il est revenu un samedi de chez un antiquaire avec une vieille baratte en bois ? « Je vais faire du beurre. » Quelle idée saugrenue. Du beurre ! Pour quoi faire ?

Il était allé chez un fermier de ses connaissances et en avait rapporté un pot de crème fraîche. Une substance d'une épaisseur, ma foi, criminelle. Il a versé la chose dans la baratte, il a tourné la manivelle pendant de longues minutes. Il a retiré un petit bouchon, duquel est sorti un petit lait. Le beurre était fait.

Du beurre ? Non, du beûrrh (prononcer avec une voix grave). Une fois passé l'ébahissement stupide du citadin qui regarde la chose comme si un lapin venait d'apparaître, nous fûmes absolument renversés par le goût. Un goût profond, fleuri... un goût de beurre... qu'on ne retrouve pas dans le beurre à angles droits de par chez nous.

J'ai retrouvé ce goût quand j'ai mangé du beurre en France, des années plus tard. Pas du beurre spécial, rare ou bio ou cher. Juste du beurre de Normandie, fait avec du lait pasteurisé.

Et depuis, je me pose cette question : pourquoi en France et pas ici ? Pourquoi les produits laitiers auraient-ils moins de goût ici ? Pourquoi devrait-on se contenter de crème industrielle, reconstituée avec des produits épaississants, insipide, javellisée ?

Voici exposé mon premier parti pris dans l'affaire des frères Desrosiers : le goût.

////////////////////////

Il se trouve que la crème « d'Antan » des frères Desrosiers était une crème « nature », fermière, spectaculairement différente. Et il se trouve qu'elle n'existe plus.

Depuis lundi, j'ai reçu une avalanche de courriels de gens sympathiques aux Desrosiers. Mais aussi de gens très en colère contre eux ou plaidant pour les bienfaits de l'hygiène agricole.

D'abord, ces gens-là pasteurisaient leur lait, même si c'était à basse température. Et s'ils ont été mis à l'amende pour le niveau bactérien de deux contenants de lait en 2003, les produits mis en marché étaient parfaitement sains aux dernières nouvelles. Le MAPAQ a le pouvoir de fermer des exploitations, de saisir toute une production ou d'interdire la vente de produits non conformes. Le Lait d'Antan a continué à être mis en marché les années suivantes, sans difficulté, et en respectant les normes.

En 2004, c'est pour le niveau de vitamine D qu'on les a mis à l'amende. Ils n'ont pas toujours respecté le règlement, certes, mais ils ne mettaient la vie de personne en danger.

Tant mieux si le MAPAQ inspecte les fermes, me disent des lecteurs. Bien sûr. Les maladies causées par des produits laitiers contaminés peuvent être graves et quelques cas sont rapportés chaque année.

Que des amendes soient imposées aux contrevenants, cela va aussi de soi.

Mais depuis que je suis journaliste, je ne compte plus les ministres de la Sécurité publique qui ont déclaré qu'il ne faut plus emprisonner les gens pour cause de pauvreté. Nos prisons sont suffisamment surpeuplées sans qu'on y enferme, à grands frais, des gens qui sont incapables de payer une amende pour une infraction réglementaire. C'est totalement injustifié et contre-productif, surtout quand on a affaire à des gens qui, au moins à une époque, avaient des biens saisissables en quantité.

***Les innovateurs sont souvent des gens malcommodes, difficiles de maniement, anticonformistes, qui ont ceci de très achalant : ils veulent faire éclater les règles. Ils exagèrent. En ce moment, le monde agricole québécois a besoin de gens qui exagèrent.***

Voici donc mon deuxième préjugé : je suis radicalement contre l'emprisonnement pour dette non criminelle.

////////////////////////

« Il est exagéré de dire que si Yves Desrosiers a été emprisonné, c'est à cause de sa façon de faire du lait », me dit une productrice de lait bio qui s'en tire très bien et qui trouve que les Desrosiers jouent aux victimes.

C'est exagéré mais, comme je l'écrivais, « pas totalement ». Ils n'ont pas pris au sérieux les amendes, certes, et c'est leur tort. Mais quand est venu le temps de les payer, ils étaient en faillite. Plusieurs disent que leur faillite est due à leur témérité. Au fait qu'ils ont voulu contourner les règles. Qu'ils se croient au-dessus des règles.

Voici mon troisième parti pris : les innovateurs agricoles étouffent dans le carcan actuel et le monopole de l'UPA. Tout le monde doit passer dans le même modèle. C'est ainsi que ces producteurs transformateurs devaient vendre (virtuellement) leur propre lait à la fédération, comme s'ils l'envoyaient chez Agropur. Ils payent ainsi le transport du lait (qui ne bouge pas de chez eux, contrairement à celui qui est envoyé en usine), la publicité du lait, pour le racheter à fort prix, et ensuite se lancer dans leur propre transformation, leur transport, leur publicité à leurs frais. Il paraît que c'est normal. Certains réussissent. Mais plusieurs sont incapables de faire face aux frais.

Le rapport Pronovost nous l'écrit sur des centaines de pages : ce modèle s'en va dans le mur.

Les innovateurs sont souvent des gens malcommodes, difficiles de maniement, anticonformistes, qui ont ceci de très achalant : ils veulent faire éclater les règles. Ils exagèrent.

En ce moment, le monde agricole québécois a besoin de gens qui exagèrent.

Vous souvenez-vous du pain au Québec, il y a 25 ans, à part quelques artisans ? Une chance que quelques fous ont exagéré.

Voici mon quatrième parti pris dans cette affaire : l'artisanat.

COURRIEL
**Pour joindre notre chroniqueur**
**yves.boisvert@lapresse.ca**

## DES ÉLECTIONS AU PRINTEMPS ?

# Dion entretient le suspense

MARTIN CROTEAU

Vingt-quatre heures après avoir laissé entendre qu'il pourrait appuyer le budget conservateur, Stéphane Dion a prononcé hier un discours à saveur résolument électorale, pour ensuite refuser d'énoncer des conditions qui rendraient le budget Flaherty acceptable.

Dans son allocution devant les Manufacturiers et exportateurs du Québec, le chef libéral a réitéré trois engagements électoraux de son parti en matière d'économie. Il entend réformer la fiscalité des entreprises pour aider la recherche et le développement, créer un fonds pour le secteur manufacturier, et investir sept milliards dans les infrastructures.

Interrogé pour savoir s'il exigerait que ces mesures se retrouvent dans le budget que doit déposer le gouvernement Harper le 26 février, il est toutefois resté évasif.

« Ce sont des choses que le Parti libéral ferait s'il était gouvernement, et que les Canadiens souhaiteraient fortement, j'en suis sûr, a-t-il indiqué. Je ne parle pas de conditions. »

De passage à Québec la veille, M. Dion s'était montré prudent quant à l'éventualité que son parti force la tenue d'élections bientôt. Il s'était dit prêt à appuyer le budget Flaherty s'il n'est « pas trop nocif » pour l'économie canadienne. Il a même souligné que les Canadiens économiseront si son parti maintient les conservateurs au pouvoir.

### Difficile à cerner

« C'est difficile de cerner exactement la position des libéraux, a raillé le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, également de passage à Montréal, hier. Je les écoute et ça change de jour en jour. On ne sait pas trop ce qu'ils veulent. »

Mais M. Dion persiste à entretenir le suspense.

« Quand on aura vu le budget, a-t-il dit, on établira si l'on fait tomber le gouvernement ou pas. »

Avec Katia Gagnon

PHOTO IVANOH DEMERS, LA PRESSE

**Le chef libéral Stéphane Dion en marge du discours qu'il a prononcé hier à l'hôtel Ritz-Carlton de Montréal.**

0,9% TAUX NOMINAL SUR MODÈLES SÉLECTIONNÉS ◊
TAUX DE LOCATION JUSQU'À 36 MOIS
FINANCEMENT À L'ACHAT JUSQU'À 48 MOIS
OU
RABAIS ** COMPTANT À L'ACHAT DE 2 500 $ À 6 500 $
90 JOURS * SANS PAIEMENTS SUR FINANCEMENT À L'ACHAT

CSX 08 — PAIEMENT EN LOCATION SUR 48 MOIS 318 $†/MOIS 0 $ COMPTANT
TSX 08 — PAIEMENT EN LOCATION SUR 48 MOIS 398 $†/MOIS 0 $ COMPTANT
TL 08 — PAIEMENT EN LOCATION SUR 48 MOIS 498 $†/MOIS 0 $ COMPTANT
RDX TURBO 08 — PAIEMENT EN LOCATION SUR 48 MOIS 528 $†/MOIS 0 $ COMPTANT
MDX 08 — PAIEMENT EN LOCATION SUR 48 MOIS 658 $†/MOIS 0 $ COMPTANT

ACURA BROSSARD
9100, boul. Taschereau
Brossard
450 659-1616

ACURA DE LAVAL
2500, boul. Chomedey
Laval
450 682-4050

ACURA GABRIEL
4648, boul. Saint-Jean
Dollard-des-Ormeaux
514 696-7777

LUCIANI ACURA
4040, rue Jean-Talon O.
Montréal
514 340-1344

ACURA MÉTROPOLITAIN
5625, boul. Métropolitain
St-Léonard
514 362-2872

ACURA PLUS
255, boul. de la Seigneurie
Blainville
450 435-4455

PASSEPORT NON REQUIS

Pour information seulement : 8,6 % À 0,9 %
Taux effectif en vigueur, en considérant les rabais accordés aux clients qui achètent un véhicule en payant comptant. Le rabais comptant ne peut être combiné aux offres spéciales de financement ou de location. ◊

ACURA
DEVANT.
Visitez acura.ca dès aujourd'hui.

◊ Taux effectif en vigueur, en considérant les rabais accordés aux clients qui achètent un véhicule en payant comptant. Offres de location et de financement d'une durée limitée sur tous les nouveaux véhicules Acura 2008 par l'entremise des Services Financiers Honda Inc. sur approbation de crédit. Le taux en location de 0,9% jusqu'à 36 mois est applicable sur la gamme des modèles CSX, TSX, TL et RL 2008. Le taux en location jusqu'à 36 mois sur la gamme des modèles RDX et MDX 2008 est de 1,9%. Le taux en financement de 0,9% jusqu'à 48 mois est applicable sur la gamme des modèles CSX, TSX, TL et RL 2008. Le taux en financement jusqu'à 48 mois sur la gamme des modèles RDX et MDX 2008 est de 1,9%. † Offres d'une durée limitée applicables à la location d'une nouvelle Acura CSX 2008 (modèle FD5558JN), Acura TSX 2008 (modèle CL9588J), Acura TL 2008 (modèle UA6628J), Acura RDX 2008 (modèle TB1828JN) et Acura MDX 2008 (modèle YD2828JN) par le biais de Services Financiers Honda sur approbation de crédit. Le versement mensuel pendant 48 mois s'élève à 318 $/398 $/498 $/528 $/658 $. Les frais d'inscription au RDPRM, incluant les droits du registre, les frais de transport et d'inspection prélivraison de 1 370 $/1 725 $/1 825 $/1 825 $/1 855 $, le paiement du premier mois et un dépôt de garantie de 0$ sont payables dès l'entrée en vigueur du contrat de location. Les taxes, frais d'immatriculation, d'assurance, d'enregistrement, ainsi que les droits sur pneus neufs sont en sus. Allocation de 96 000 kilomètres ; frais de 0,15 $/km excédentaire (0,12 $ pour la CSX). Le concessionnaire peut louer à plus bas prix. Une commande/un échange de la part du concessionnaire pourrait être nécessaire. Obtenez tous les détails auprès de votre concessionnaire Acura. * L'offre « Aucun paiement pendant 90 jours » s'applique sur les offres de financement à l'achat sur tous les nouveaux modèles 2007 et 2008 et sur les véhicules d'occasion Acura de performance certifiée achetés et livrés au plus tard le 29 février 2008. Offre en vigueur par l'entremise des Services Financiers Honda sur approbation de crédit seulement. Les mensualités sont différées pendant 90 jours. Les contrats seront prolongés en conséquence. Les intérêts (le cas échéant) ne seront pas ajoutés au cours des 60 premiers jours du contrat. Après 60 jours, les intérêts (le cas échéant) commenceront à être ajoutés et l'acheteur devra payer le capital et les intérêts (le cas échéant) mensuellement jusqu'au terme du contrat. ** Le rabais comptant de 2 500 $/3 500 $/4 500 $/5 500 $/ 6 500 $ est offert aux clients qui paient comptant seulement sur les modèles Acura RDX 2008 (modèle TB1828JN)/(modèle TB1858KN) et les modèles Acura MDX 2008 (modèle YD2828JN)/(modèle YD2858KN)/(modèle YD2888KN). Le rabais comptant ne peut être combiné aux offres spéciales de financement où de location. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Le concessionnaire peut avoir à commander ou à échanger un véhicule. Voyez votre concessionnaire Acura pour tous les détails.

3540521A 3540927

POLITIQUE

## **Témoignage attendu** de Mulroney dans l'affaire Schreiber

# L'opposition hésite à humilier un ex-premier ministre

GILLES TOUPIN

PHOTO FRED CHARTRAND, ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE

**Brian Mulroney n'a pas encore confirmé sa présence à la séance de la semaine prochaine du comité permanent des Communes de l'éthique.**

**OTTAWA** — Les partis de l'opposition aux Communes souhaitent que Brian Mulroney se présente de son plein gré, le 28 février prochain, devant le comité de l'éthique des Communes pour éclaircir certains points de son précédent témoignage sur ses transactions avec l'homme d'affaires Karlheinz Schreiber.

Mais ces mêmes partis ne sont pas très chauds en revanche à l'idée d'humilier un ancien premier ministre en le traînant de force devant eux.

M. Mulroney n'a pas encore confirmé sa présence à la séance de la semaine prochaine du comité permanent des Communes de l'éthique. L'ancien chef conservateur, échaudé par ce que son entourage a qualifié de « manœuvres partisanes » des libéraux lors de sa première comparution en décembre dernier, a fait savoir par son porte-parole qu'il fera connaître sa décision après avoir entendu le témoignage d'autres témoins, notamment ceux de Karlheinz Schreiber et d'un ministre de son ancien cabinet, Elmer MacKay, la semaine prochaine.

Le président du comité, le libéral Paul Szabo, a fait parvenir une lettre aux avocats de M. Mulroney demandant confirmation de la comparution de ce dernier la semaine prochaine. À défaut de quoi, a précisé M. Szabo, M. Mulroney pourrait être assigné à comparaître. M. Szabo souligne que le premier témoignage de l'ancien premier ministre a laissé beaucoup de questions sans réponse et que ce dernier devrait saisir l'occasion pour clarifier les choses.

Mais les avocats de M. Mulroney ainsi que son porte-parole, Joseph Lavoie, ont signifié leur mécontentement à propos de la manière dont l'ancien chef conservateur a été traité par les membres de l'opposition au sein du comité. Ils ont affirmé que ces derniers avaient un parti pris et qu'ils s'étaient éloignés de leur mandat premier de faire la lumière sur le versement par M. Schreiber en 1993 et 1994 de 225 000$ en liquide à M. Mulroney. Tout cela explique les réticences de l'ancien premier ministre à s'engager dès maintenant à retourner devant le comité.

Lorsqu'un témoin refuse de son plein gré une invitation d'un comité des Communes à comparaître, le comité peut assigner ce témoin en votant une motion à cette fin. Si le témoin persiste dans son refus, c'est la Chambre des communes qui est saisie de l'affaire et qui peut prendre les mesures qu'elle juge appropriées à l'encontre du récalcitrant.

« Je ne suis pas certain qu'il faille le traîner de force devant nous, affirme à *La Presse* le pilier des libéraux au comité, le député et ancien ministre Robert Thibault. Je pense que son silence en dira autant qu'une comparution forcée. S'il refuse, je pense que l'on va comprendre pourquoi il refuse. M. Mulroney a dit, lorsqu'on a parlé d'une enquête publique, qu'il serait là, qu'il était prêt à participer et à aider. On se réserve le droit d'émettre un subpoena. Mais je trouve ça difficile, personnellement, d'en arriver là lorsqu'il s'agit d'un ancien premier ministre. »

Le représentant du Nouveau Parti démocratique au comité, le député Pat Martin, estime pour sa part que le président Paul Szabo aurait dû vérifier avec les membres du comité avant de menacer M. Mulroney d'une assignation à comparaître.

« Le NPD détient la balance du pouvoir au comité, souligne le député de Winnipeg-Centre. Et nous avons décidé de ne pas appuyer un vote pour assigner M. Mulroney à comparaître de force ou pour l'obliger à nous remettre ses rapports d'impôt. »

« Ce n'est pas parce que nous avons le pouvoir d'obliger l'ancien premier ministre à comparaître, poursuit M. Martin, que cela veut dire que nous devrions le faire. M. Mulroney a été invité à venir nous rencontrer une autre fois, s'il décide de clarifier certaines déclarations. Mais nous ne gagnerions rien en le forçant à se présenter. Il ne ferait que répéter ce qu'il nous a déjà dit en décembre. »

Les néo-démocrates ne souhaitent pas d'ailleurs que le comité de l'éthique s'éternise sur ce dossier. « Nous voulons mettre un terme à cette affaire maintenant, affirme Pat Martin. Nous voulons que M. Harper déclenche l'enquête publique. »

Le Bloc québécois abonde également dans ce sens. La députée Carole Lavallée a même fait adopter aux Communes la semaine dernière une motion demandant au premier ministre Harper de ne pas attendre la fin des travaux du comité pour nommer le commissaire qui présidera à l'enquête publique. Quant à la comparution forcée de M. Mulroney, M^me^ Lavallée estime que l'ancien premier ministre a trop de respect pour l'institution parlementaire pour refuser l'invitation du comité.

National Energy Board — Office national de l'énergie

OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE
Avis d'instance

**Emera Brunswick Pipeline Company Ltd.**
**Demande aux termes de l'article 58 de la**
*Loi sur l'Office national de l'énergie*

L'Office national de l'énergie a reçu d'Emera Brunswick Pipeline Company Ltd. (Brunswick Pipeline) une demande aux termes de l'article 58 de la Loi sur l'Office national de l'énergie en vue de proposer une méthode de rechange pour le franchissement de la rivière Saint-Jean, en cas d'échec du programme de forage dirigé horizontal (FDH) prévu. Dans sa demande, Brunswick Pipeline sollicite une ordonnance pour soustraire les installations à l'application des articles 30 à 33 et de l'article 47 de la *Loi sur l'Office national de l'énergie*. Brunswick Pipeline a également demandé des conclusions aux termes de l'article 20 de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*. Le projet prévoit la construction, l'exploitation et l'entretien d'un tronçon de gazoduc recouvert de béton faisant 762 millimètres (diamètre nominal de 30 pouces) de diamètre. Si le franchissement de la rivière Saint-Jean à l'aide de la méthode prévue de FDH n'est pas possible, le gazoduc sera installé à l'aide de la méthode du franchissement mouillé.

La demande ne vise que la méthode de rechange proposée pour le franchissement. Elle n'entraîne pas de nouvel examen de la nécessité du gazoduc ou de son tracé, qui ont été autorisés en vertu du certificat d'utilité publique GC-110.

Il est possible de consulter un exemplaire de la demande, pendant les heures d'ouverture normales, aux bureaux de Brunswick Pipeline, à la bibliothèque municipale de Saint John (bibliothèque centrale) et à la bibliothèque de l'Office. Il est également possible de consulter tous les documents relatifs à la demande sur le site Web de l'Office (www.neb-one.gc.ca). Il suffit de cliquer sur « Documents de réglementation », puis sur « Consulter les documents de réglementation (application de documents de réglementation) » et « Accès rapide » et enfin, de faire défiler vers le bas jusqu'au dossier « Demande concernant la méthode de FDH de rechange pour le franchissement de la rivière Saint-Jean ».

Toute personne souhaitant participer à la procédure que l'Office adoptera pour examiner la demande doit présenter une demande de participation. L'Office sollicite les commentaires sur les questions qu'il devrait examiner avant de rendre une décision à l'égard de la demande. Une fois qu'il aura reçu des lettres de commentaires du public et des lettres de demande de participation, l'Office déterminera la procédure à suivre pour examiner la demande.

Les lettres de commentaires sur les questions qui devraient être examinées et les demandes de participation à la procédure que l'Office adoptera doivent être déposées devant l'Office et signifiées à Brunswick pipeline à l'adresse ci-dessous, au plus tard à **midi (heure de Calgary), le 28 février 2008.**

Monsieur Ian Leadley
Gestionnaire, Affaires réglementaires
St. Clair Pipelines (1996) Ltd.
1801, rue Hollis, bureau 1600
Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 3N4
Courriel : ileadley@spectraenergy.com

Téléphone : 902-420-1045
Fax : 902-425-4592

Un formulaire électronique de lettre de commentaires se trouve dans le site Web de l'Office (www.neb-one.gc.ca). Pour y accéder, il suffit de cliquer sur « Documents de réglementation », puis sur « Soumettre vos documents par voie électronique » et enfin, de faire défiler vers le bas jusqu'au lien « Lettre de commentaires ».

Le demandeur doit transmettre à tous les participants à l'instance une copie de sa demande, de toutes les modifications et de tous les documents connexes.

Toute communication avec l'Office doit se faire par l'entremise de la secrétaire de l'Office.

Claudine Dutil-Berry
Secrétaire de l'Office
Office national de l'énergie
444, Septième Avenue S.-O.
Calgary (Alberta) T2P 0X8

Télécopieur : 403-292-5503
Téléphone : 403-292-4800

Fax sans frais : 1-877-288-8803
Téléphone sans frais : 1-800-899-1265

3543108A

# Le gouvernement fédéral risque de connaître une pénurie d'employés

LE DROIT

**OTTAWA** — Le tiers des sous-ministres adjoints seront admissibles à la retraite en 2008-2009, au moment où ils auraient dû remplacer les sous-ministres qui partiront eux aussi à la retraite.

Cette situation inquiète sérieusement le groupe d'experts chargé d'étudier les changements au sein de la haute fonction publique fédérale.

Dans un rapport qu'il vient de remettre au ministre responsable du Conseil du Trésor, Vic Toews, le Comité consultatif sur le maintien en poste et la rémunération du personnel de direction, présidé par Carol Stephenson, doyenne du Richard Ivey School of Business, avertit le gouvernement fédéral qu'il risque de connaître une « pénurie d'employés talentueux » au cours des prochaines années avec le départ à la retraite d'un nombre important de ses cadres supérieurs.

« En ce qui concerne l'avenir de la fonction publique, il y a lieu de s'inquiéter. Le taux annuel de départs à la retraite chez les cadres supérieurs devrait augmenter sensiblement au cours des prochaines années », notent les auteurs du rapport.

En 1996-1997, le taux de départs à la retraite chez les cadres supérieurs de la fonction publique était de 1,7 %. Il a atteint 3,8 % en 2002-2003 et il devrait doubler, atteignant un sommet d'environ 10 %, en 2008-2009, avant de commencer à diminuer. De plus, les départs volontaires devraient augmenter au cours de la même période, souligne-t-on.

La situation est particulièrement alarmante au sein du groupe des sous-ministres et sous-ministres adjoints où l'âge moyen est sensiblement le même, soit près de 54 ans. C'est sans compter que l'autre catégorie de gestionnaires appelés à prendre la relève des sous-ministres arrive aussi près de l'âge de retraite.

**« En ce qui concerne l'avenir de la fonction publique, il y a lieu de s'inquiéter. Le taux annuel de départs à la retraite chez les cadres supérieurs devrait augmenter sensiblement au cours des prochaines années », notent les auteurs du rapport.**

« Étant donné que l'âge de l'admissibilité à la retraite est de 55 ans, il est possible que les remplaçants probables prennent leur retraite pendant la même période que ceux qu'ils sont appelés à remplacer. De plus, l'âge moyen des EX-3, c'est-à-dire le groupe appelé à remplacer les sous-ministres adjoints, est de 52,7 ans », notent les auteurs du rapport.

Près de 73 % des cadres supérieurs ont entre 45 et 59 ans (moyenne d'âge de 50,6 ans).

Pour faire face à cette pénurie potentielle, le comité prône une plus grande latitude en matière de gestion du personnel, et une maximisation de la « proposition de valeur totale » à ces employés.

« La proposition de valeur totale repose sur une équation simple : lorsque les employés ont une perception positive de la proposition de valeur totale, ils se joignent à l'organisation et ils y restent ; lorsque la perception est négative, ils commencent à chercher des solutions de rechange ou ils partent », note le rapport.

## EN BREF

### Le gouvernement nomme un ancien candidat conservateur au CRTC

Le gouvernement fédéral vient de nommer un ancien candidat conservateur au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC). La nomination a aussitôt été accueillie par des accusations de favoritisme et d'hypocrisie. Marc Patrone était candidat déclaré pour les conservateurs en Nouvelle-Écosse alors que le gouvernement libéral fédéral semblait sur le point de tomber, en mai 2005. Mais il est retourné à son poste de journaliste affecté aux questions législatives dans cette province avant la chute du gouvernement, à la fin de l'année. La ministre du Patrimoine canadien, Josée Verner, a annoncé sa nomination à titre de membre à temps plein de l'instance de réglementation des ondes au pays hier, dans un communiqué de presse. Elle n'a pas mentionné les liens de M. Patrone avec le PC, affirmant que son expérience serait fort utile au CRTC.
La Presse Canadienne


CHEZ NOUS,
VOTRE DOLLAR VA LOIN !

FORD FOCUS S 2008

OFFRES RÉVISÉES
À LA BAISSE

189 $/mois
Location 48 mois*
Dépôt de sécurité de 0 $
Frais de transport et
de préparation inclus

Allez encore plus loin avec ces caractéristiques de série :
- Entièrement redessinée
- Climatisation
- Système de surveillance de la pression des pneus
- CD/MP3 et radio satellite
- 6 sacs gonflables

L'AUDACIEUX
EDGE SEL 2008
À TRACTION INTÉGRALE
369 $/mois
Location 48 mois*
Dépôt de sécurité de 0 $
Frais de transport et
de préparation inclus

LE MEILLEUR VENDEUR
F-150 XTR
À CABINE DOUBLE 2008
369 $/mois
Location 36 mois*
Dépôt de sécurité de 0 $
Frais de transport et
de préparation inclus

ATTENTION DIPLÔMÉS 750 $ DE REMISE AUX DIPLÔMÉS

FORD EST UN FIER PARTENAIRE
DES CANADIENS DE MONTRÉAL

3542469A

www.ford.ca

Ford propulsée par vous

Photos à titre indicatif seulement. * Première mensualité et mise de fonds de 2 645 $ (Focus), 4 995 $ (Edge) et 3 995 $ (F-150) exigées à la livraison. Des frais de 0,12 $ le kilomètre après 60 000 kilomètres (F-150) ou 80 000 kilomètres (Focus et Edge) et d'autres conditions s'appliquent. Ces offres s'adressent à des particuliers sur approbation de Crédit Ford et ne peuvent être jumelées à aucune autre offre, à l'exception de la remise aux diplômés à laquelle certaines conditions s'appliquent. Immatriculation, assurances, taxes et frais d'inscription au registre des droits personnels et réels mobiliers en sus. Ces offres d'une durée limitée s'appliquent uniquement aux véhicules neufs en stock et peuvent être annulées en tout temps sans préavis. Votre concessionnaire Ford peut louer moins cher. Tous les détails chez votre concessionnaire Ford.
3542471

ACTUALITÉS

# L'UQAM annonce un déficit moins élevé que prévu

VIOLAINE BALLIVY

Le régime de vaches maigres imposé à l'UQAM depuis l'été dernier commence à porter ses fruits. Le budget de l'établissement, adopté hier soir, annonce pour l'année en cours un déficit de 27,8 millions, considérable, mais nettement moins que les 43,6 millions initialement projetés.

« Quand on a un déficit de 27 millions, on ne saute pas de joie, mais c'est satisfaisant de voir que les mesures entreprises, de même que la qualité de la gestion et des efforts, réduisent un peu l'endettement. L'UQAM est en voie de devancer ses objectifs de redressement financier », a indiqué hier le recteur Claude Corbo, à l'issue de la réunion du conseil d'administration.

Des mesures de redressement adoptées le 1er juin devaient réduire de 43,6 à 30,9 millions le déficit anticipé à la fin de l'année. Elles auront finalement permis des économies de supplémentaires de 3,1 millions. Le gel des embauches a réduit à lui seul les charges de l'établissement de 2 millions.

La situation reste toutefois précaire. L'UQAM devra présenter le 4 mars, soit avec trois mois de retard, une nouvelle version de son plan de redressement produit avec la firme d'experts comptables PriceWaterhouseCoopers. Le montage financier s'annonce complexe. Il devra permettre d'annuler le déficit de quelque 300 millions anticipé d'ici cinq ans.

Les deux projets immobiliers à l'origine de la crise financière, l'îlot Voyageur et le Complexe des sciences, coûtent à eux seuls 20 millions par année à l'UQAM en frais d'intérêt. Or, Québec n'a toujours pas repris, tel qu'il l'avait pourtant annoncé en août dernier, le fardeau de 200 millions lié à la construction de l'îlot Voyageur. Ce seul retard contraint l'université à payer, chaque jour, 6000$ en frais d'intérêt. « Nous ne sommes pas revenus sur notre position », a assuré hier Jean-Pascal Bernier, attaché de presse de la ministre de l'Éducation Michelle Courchesne, refusant toutefois de s'étendre sur les raisons du délai: « Les pourparlers se poursuivent en ce moment. »

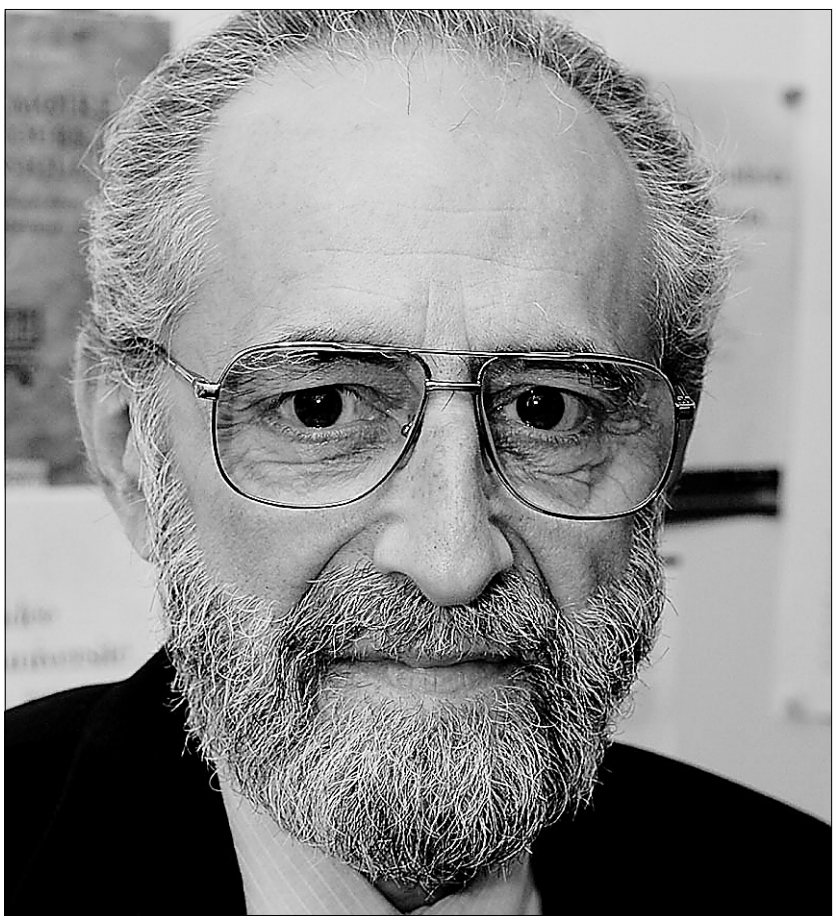

PHOTO FOURNIE PAR L'UQAM

**« L'UQAM est en voie de devancer ses objectifs de redressement financier », a indiqué hier le recteur Claude Corbo, à l'issue du conseil d'administration.**

Le budget de mi-année déposé hier sera soumis à l'approbation de la direction du réseau de l'Université du Québec le 26 février 2008. L'UQAM demandera le maintien de sa marge de crédit à 275 millions jusqu'au 31 mai 2008.

D'ici là, Claude Corbo a promis de maintenir la pression sur le gouvernement Charest, qu'il somme de reprendre la dette associée au Complexe des sciences, tel que l'a d'ailleurs recommandé le Vérificateur général dans son rapport en novembre dernier. Dans ce dossier, M. Corbo pourra compter sur l'appui des quatre syndicats d'employés qui ont lancé hier une pétition en ligne (www.jappuieluqam.org) pour soutenir l'UQAM. Un coup de semonce à la ministre Michelle Courchesne: « Que veut la ministre? Réduire les conditions d'étude des étudiants, nous forcer à réduire nos conditions d'enseignement, nos programmes? La solution n'est pas là. Elle passe par un refinancement massif de l'UQAM », a remarqué Michèle Nevert, présidente du syndicat des professeurs.

Reste que Claude Corbo a rappelé aux employés qu'ils devront consentir des efforts supplémentaires pour réduire encore davantage les dépenses de l'établissement. Dans un message envoyé aux étudiants, hier, M. Corbo a aussi indiqué que le maintien de tous les programmes d'études de l'UQAM est « insensé ». « Il ne faut pas hésiter à remettre en cause des activités périmées, des programmes non fréquentés, une organisation du travail au sein des universités qui gagnerait peut-être à être mise à jour. » L'UQAM étudie présentement la possibilité d'abolir ou de restructurer sérieusement une cinquantaine de programmes qui présentent des « problèmes de viabilité sévères ».

### Poursuite de la grève

Cette éventualité a piqué les étudiants de la faculté des sciences humaines qui ont voté, lundi, en faveur de la poursuite de la grève non pas pour une, mais bien deux semaines cette fois. Un vote surprenant, compte tenu du fait que la semaine dernière, aucune association étudiante n'a convaincu ses membres d'emboîter le pas au mouvement que ces étudiants avaient amorcé. « On se donne une dernière chance de mobiliser les autres étudiants du campus. On sait bien qu'on ne pourra pas faire changer les choses tout seuls », a commenté hier le porte-parole du mouvement, Étienne Guérette. Le débrayage a obtenu la faveur de 58% des 690 étudiants réunis en assemblée générale.

## EN BREF

### L'ASSÉ met fin à la campagne de grève

L'un des mouvements étudiants les plus militants du Québec, l'Association pour une solidarité étudiante (l'ASSÉ) a décidé de mettre un terme à sa campagne de grève générale illimitée amorcée en avril dernier pour protester, entre autres, contre la hausse des droits de scolarité. L'ASSÉ n'a jamais reçu l'appui espéré sur les campus de la province. « La conjoncture politique et la mobilisation étudiante et populaire n'étaient pas au rendez-vous pour faire reculer le gouvernement », indique l'ASSÉ dans un communiqué diffusé hier. L'Association annonce qu'elle poursuivra néanmoins ses pressions en faveur d'un réinvestissement gouvernemental dans les cycles supérieurs. Une manifestation est prévue jeudi à Québec, sur le campus de l'Université Laval. Selon l'ASSÉ, des associations regroupant plus de 35 000 étudiants ont voté en faveur d'une suspension de cours pour participer à l'événement.
– Violaine Ballivy

### Vers un accord Canada-Colombie

Le Canada espère conclure dans un « proche avenir » un accord de libre-échange avec la Colombie, a déclaré hier le ministre canadien des Affaires étrangères, Maxime Bernier, au terme d'une visite dans ce pays. « Des discussions au sujet d'un accord de libre-échange avec la Colombie se poursuivent et le Canada est toujours engagé à conclure ces négociations dans un avenir proche », a dit M. Bernier. La Colombie « occupe une place importante dans le renouvellement de l'engagement du Canada dans les Amériques », a précisé le ministre conservateur, qui s'est entretenu avec le président Alvaro Uribe et son homologue Fernando Araujo. « Son gouvernement et lui ont accompli d'importants progrès dans la lutte contre le cycle conflit, violence et sous-développement, qui afflige la Colombie depuis des décennies », a dit M. Bernier, dévoilant une aide de 6 millions pour soutenir la Colombie dans ses efforts de paix.
- Agence France-Presse





* Offre d'une durée limitée consentie aux clients admissibles seulement sur approbation du crédit par les concessionnaires Volvo et les Services financiers de la Compagnie des Automobiles Volvo du Canada. Le véhicule peut différer de celui illustré. Cette offre s'applique à une XC70 A/XC90 3.2 A 5 places 2008; 538,44 $/598,66 $ par mois; terme de 48 mois avec acompte de 3 100 $/3 200 $ et dépôt de garantie de 650 $/700 $. Taxes, frais de transport et de préparation jusqu'à 1 995 $, inscription au RDPRM jusqu'à 54,55 $ et première mensualité dus à la signature du bail. Taux d'intérêt annuel de 1,9 %/0,9 %. Obligation totale du crédit-bail : 25 845,12 $/28 735,68 $. Immatriculation, assurance, droits sur les pneus neufs et frais d'administration en sus. Allocation de 80 000 km (0,16 $ par km excédentaire). La mensualité et le dépôt de garantie peuvent varier selon le choix d'équipements additionnels. Valeur de rachat à la fin du bail : 19 945,80 $/20 276,10 $ plus taxes. Ces offres, soumises à la disponibilité des stocks, prennent fin le 31 janvier 2008. Le concessionnaire peut louer à un prix inférieur. Certaines conditions s'appliquent. Communiquez avec votre concessionnaire Volvo pour plus de détails. ©2008 La Compagnie des Automobiles Volvo du Canada. « Volvo pour la vie » est une marque déposée utilisée sous licence par La Compagnie des Automobiles Volvo du Canada. Pensez à toujours boucler votre ceinture de sécurité. Visitez le site volvocanada.com

# Les facultés de médecine favoriseront des autochtones

LOUISE LEDUC

À compter de septembre, les universités québécoises seront tenues d'accepter au moins quatre autochtones dans l'une ou l'autre des facultés de médecine de la province.

C'est là l'une des mesures émanant d'un forum sur la santé des jeunes des Premières Nations, en cours à Québec.

Le docteur Stanley Vollant, originaire de Betsiamites, militait depuis plusieurs années pour que les autochtones bénéficient de discrimination positive quand ils font une demande d'admission en médecine. Et il commençait à croire qu'il ne le verrait pas de son vivant!

« Dans les réserves, les cours ne sont pas toujours à la hauteur, et quand tu vois 70 % de tes pairs qui décrochent, ce n'est pas tellement motivant, dit-il. En plus, ce n'est pas nécessairement dans notre culture de chercher absolument à être le meilleur de tous. Tout ça fait en sorte que quand t'arrives au cégep, t'as souvent une côte à remonter. »

Le docteur Vollant dit avoir lui-même profité d'une discrimination positive informelle. Il avait quatre points de moins que la moyenne requise. « Le vice-recteur aux admissions de l'Université de Montréal a quand même cru bon de me recevoir en entrevue en voyant que ma demande contenait une lettre du chef de mon village et une autre du conseil attikamek. Je lui en suis vraiment reconnaissant. »

**« Dans les réserves, les cours ne sont pas toujours à la hauteur, et quand tu vois 70 % de tes pairs qui décrochent, ce n'est pas tellement motivant. »**

Aujourd'hui, le docteur Vollant est à la tête d'un programme de discrimination positive, à Ottawa, programme qui inspirera celui du Québec.

Le docteur Vollant croit qu'il ne faut cependant pas s'arrêter là. Encore faut-il sensibiliser les médecins non autochtones aux problèmes spécifiques de ces communautés, que ce soit par des semaines de cours attitrés à ce sujet ou par l'organisation de stages dans des communautés autochtones. « Brébeuf, Lallemand, c'est de l'histoire ancienne: aujourd'hui, les autochtones ne font pas de bouillie avec les médecins qui viennent pratiquer chez eux, et il faut que cela se sache! »

Cela étant dit, le docteur Vollant sait très bien que d'être médecin dans une communauté autochtone n'est pas de tout repos. Car les problèmes sociaux et médicaux y sont aigus comme nulle part ailleurs, les demandes d'aide, sans fin et le risque d'épuisement professionnel, bien réel. « Entre 35 et 40 % des autochtones de plus de 45 ans ont le diabète, et ce diabète apparaît de plus en plus jeune, 10 ans avant son apparition chez le Canadien moyen. Le diabète n'existait pas dans nos communautés, il y a 30 ans. Aujourd'hui, on estime que 60 % des jeunes sont obèses ou ont un surplus de poids. »

PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

**Le Dr Stanley Vollant a longtemps prôné la discrimination positive pour les candidats autochtones en faculté de médecine.**

APRÈS UNE ATTAQUE CÉRÉBRALE

# La musique contribuerait à la récupération

AGENCE FRANCE-PRESSE

**PARIS** — Écouter de la musique chaque jour contribuerait à mieux récupérer après une attaque cérébrale selon une étude finlandaise publiée dans la revue spécialisée *Brain*.

Selon des chercheurs finlandais, les patients victimes d'accidents vasculaires cérébraux (AVC) qui écoutent de la musique une à deux heures par jour ont une meilleure récupération aussi bien de leur mémoire verbale que de leur capacité d'attention. Ils sont également d'humeur plus positive, et moins déprimés, que ceux qui n'écoutent rien ou qui n'écoutent que des cassettes audio de livres.

Les bienfaits de la musique sur l'anxiété, la dépression et la douleur sont bien documentés et d'autres études suggèrent des effets positifs sur la schizophrénie, la démence, voire l'autisme. Mais c'est « la première fois » que l'on démontre chez l'humain, les bénéfices de la musique après une attaque cérébrale, souligne l'un des auteurs, Teppo Sarkamö (Helsinki Centre de recherche sur le cerveau).

La musique pourrait contribuer à stimuler les patients durant la période cruciale où le cerveau, en raison de sa « plasticité », cherche à s'adapter aux dommages (troubles de la parole, de l'attention, des mouvements, selon les cas) causés par l'attaque cérébrale.

C'est un outil, « pas cher et facile à mettre en place », qui pourrait compléter d'autres thérapies, d'autant que les patients hospitalisés restent pendant des semaines voire des mois inactifs, le plus souvent dans leur chambre.

L'étude a porté sur 54 patients atteints d'AVC sur l'hémisphère cérébral droit ou gauche.

ACTUALITÉS

## Agression sexuelle sur un paralysé cérébral

# Le préposé avait des antécédents de pédophilie

CHRISTIANE DESJARDINS

Malgré les moyens techniques très limités qui lui permettent de s'exprimer, un paralysé cérébral de 44 ans a convaincu un jury qu'il avait été agressé sexuellement par le préposé aux bénéficiaires Jean-Pierre Cloutier. On a appris avec stupéfaction, hier, que ce dernier a des antécédents de pédophilie.

Cloutier a été déclaré coupable d'agression sexuelle à l'endroit du quadragénaire handicapé, samedi dernier, au terme de deux jours de délibérations du jury. Hier, les parties étaient de retour devant le juge de la Cour supérieure André Vincent, pour les plaidoiries sur la peine à imposer à Cloutier. La procureure de la Couronne Yannick Laramée a alors indiqué que l'accusé de 48 ans avait été condamné deux fois dans le passé, en 1985 et en 1998, pour des agressions sexuelles. Dans les deux cas, les victimes étaient les fils en bas âge de ses conjointes du moment. En outre, il a été condamné pour voie de fait, et purge actuellement une peine de 40 mois pour trafic de cocaïne. L'avocate jongle avec l'idée de proposer que Cloutier soit déclaré délinquant à contrôler, ou même délinquant dangereux. Hier, elle a demandé et obtenu que le dossier soit reporté, car elle désire obtenir une évaluation complète de l'accusé avant de prendre sa décision.

On a appris hier que Cloutier était sorti de prison depuis peu quand il a été embauché comme préposé aux bénéficiaires par le Centre Lucie-Bruneau en 2000. Selon le frère de la présente victime, il avait expliqué le « trou » dans son CV, en prétendant qu'il avait fait un voyage humanitaire en Afrique. Aujourd'hui, les vérifications à l'embauche sont plus pointues.

Rappelons que le crime pour lequel Cloutier vient d'être condamné est survenu le matin du 8 octobre 2004, dans le logement de trois pièces que la victime occupait dans un petit complexe aménagé pour les handicapés, sur le boulevard Gouin. Ce complexe est relié à Lucie-Bruneau. L'homme de 44 ans a toutes ses facultés mentales, mais il ne peut parler et a besoin d'aide pour toutes les tâches de la vie, comme boire, manger, s'habiller. Le matin en question, Cloutier l'a masturbé et s'est masturbé lui-même. La victime s'est confiée à un autre préposé le même soir, et une plainte a été portée. Il n'a jamais lâché par la suite.

« Je l'ai fait pour les droits des handicapés », a-t-il dit à *La Presse*, hier, en pointant les pictogrammes de son tableau Bliss. Ce système lui permet de s'exprimer avec environ 800 mots. Depuis sa naissance, cet homme est lavé et habillé par les autres, et il n'a jamais eu de mauvaise expérience, dit-il. Cette agression l'a bouleversé, il a eu peur, et après, il a pensé à mourir. Pourtant, malgré son handicap qui le cloue à un fauteuil roulant, l'homme ne s'apitoie pas sur son sort. Il est actif et a même sauté en parachute l'automne dernier.

Cette affaire a ému beaucoup de gens et certains sont sortis du procès la larme à l'œil. Hier, à la fin de l'audience, un des membres du jury est venu féliciter la victime pour son courage. La suite du processus a été reportée au 21 avril.

CÉDRIKA PROVENCHER

# Jeunesse au Soleil prolonge la récompense

LA PRESSE CANADIENNE

**TROIS-RIVIÈRES** — La récompense de 100 000$ offerte au public pour des informations permettant de résoudre la disparition de la jeune Trifluvienne Cédrika Provencher est prolongée par l'organisme caritatif Jeunesse au Soleil jusqu'au 31 mai a confirmé, hier, l'organisme Jeunesse au Soleil. Le délai pour l'offre de récompense devait expirer vendredi de la semaine prochaine, le 29 février.

La fillette, qui est maintenant âgée de 10 ans, a été aperçue pour la dernière fois alors qu'elle se serait mise à la recherche d'un petit chien à la demande d'un adulte.

Depuis, la Sûreté du Québec a reçu des milliers d'informations de la population, des affiches de la fillette ont été apposées partout au Québec et dans d'autres provinces canadiennes et d'importantes battues ont été menées à Trois-Rivières, mais toutes ces initiatives ont été vaines.

« On était confiant que ça donnerait de bons résultats et on est encore confiant. Le message est le même: on n'a pas terminé et tout le monde met les efforts nécessaires pour que cette histoire connaisse une fin heureuse ou, à tout le moins, pour savoir ce qui est arrivé », a expliqué Tommy Kulczyk, adjoint au vice-président à Jeunesse au Soleil.

Malgré les mois qui passent sans résultat concret, l'organisme espère que les langues finiront pas se délier. Il rappelle que 33 % des cas où une récompense était offerte ont été résolus. Elle est versée lorsqu'une information permet de retrouver une personne portée disparue ou de mener à l'arrestation et à la condamnation des individus qui ont commis un crime. Seulement dans les sept derniers mois, deux récompenses ont été remises et une troisième est sur le point de l'être.

IAN BARRETT, ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE

**Le délai pour l'offre de récompense pour des informations permettant de résoudre la disparition de Cédrika Provencher devait expirer le 29 février. Sur la photo, on voit son père, Martin Provencher.**

Les nouveaux prix démarrent maintenant.

L'esprit Autobahn fait battre le cœur de chaque Volkswagen depuis toujours. Avec le lancement de la City, nous avons ouvert Autobahn à toute une génération. En baissant nos prix*, nous l'offrons à tout un pays.

Autobahn pour tous.

vw.ca

*Nous avons réduit les PDSF de tous les modèles Volkswagen 2008 neufs, à l'exception des Golf City et Jetta City. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre.

3536186A

3536189

TRAFIC DE DROGUE À BORDEAUX

# La gardienne de prison évoque un coup monté

CHRISTIANE DESJARDINS

**Parce qu'elle avait mal au dos et voulait s'en aller chez elle, Alice English, agente des services correctionnels du Québec, a confessé avoir introduit de la drogue à Bordeaux, alors que c'était faux.**

C'est du moins ce que Mme English a raconté, hier, alors qu'elle devait expliquer pourquoi, aujourd'hui, elle renie la déclaration qu'elle a donnée dans les bureaux de la Sûreté du Québec, le soir de son arrestation, le 13 juillet 2005.

La femme de 55 ans est accusée de trafic de stupéfiants et complot.

Hier, l'accusée a expliqué que l'enquêteur qui l'interrogeait en juillet 2005, ne la croyait pas quand elle disait la vérité, soit qu'elle n'avait rien fait. Elle a donc décidé de lui dire ce qu'il attendait d'elle, dans l'espoir de pouvoir partir et rentrer chez elle. Dans cette « fausse déclaration », Mme English avoue qu'elle a introduit un sac de drogue dans le secteur E à la demande de détenus, et que cela lui a donné 1000$. Aujourd'hui, elle dit qu'elle s'est bien rendue à la prison de Bordeaux vers 5h, le matin du 7 juillet, mais c'était pour apporter du café et des papiers. Elle était alors en arrêt de travail depuis le 15 juin à la suite d'un accident de voiture. Elle a décidé de se rendre à la prison à cette heure très matinale car elle avait peur du trafic depuis son accident, dit-elle.

Un collègue de Mme English, Jean-François Doré, a toutefois donné un tout autre son de cloche, hier.

### Une autre version

Le matin du 7 juillet, vers les 5h, Mme English se présente à la guérite de la prison avec son véhicule. M. Doré avait eu vent du fait que l'agente English introduirait peut-être des stupéfiants dans la prison. Il l'a laissée passer. Un peu plus tard, après avoir mûri sa réflexion, il a demandé à un collègue d'aller vérifier dans le secteur E les endroits qui pourraient être accessibles aux détenus.

Le collègue découvrait alors dans une poubelle, un sac contenant 2,8 kilos de mari, 1,12 kilo de résine de hasch, 38,48 grammes de crack et un gramme de cocaïne.

**Selon Alice English, des collègues l'auraient piégée parce qu'elle gardait l'œil ouvert et avait l'intention de dénoncer ceux qui introduisaient de la drogue dans la prison.**

Hier, Mme English s'est lancée dans de confuses explications, affirmant que des collègues ou la direction l'auraient piégée pour se débarrasser d'elle. Ceci justement parce qu'elle gardait l'œil ouvert et avait l'intention de dénoncer ceux qui introduisaient de la drogue dans la prison.

Lors de son arrestation, Mme English était aux services correctionnels depuis 1990. Elle a toujours travaillé à la prison de Bordeaux, principalement dans le secteur E.

Les avocats, Me Mario Dufresne, pour la Couronne, et Me Tom Pentefountas, en défense, plaideront le 3 mars prochain, devant le juge Patrick Healy.

PHOTO LA PRESSE

**Giuseppe Mancini, 55 ans, est accusé de complot, trafic et exportation de marijuana, ainsi que de gangstérisme.**

# L'étau se resserre sur Giuseppe Mancini

ANDRÉ CÉDILOT

Après avoir tracé un portrait général du réseau italo-asiatique spécialisé dans la production et la vente de marijuana aux États-Unis, la poursuite resserre tranquillement l'étau autour de Giuseppe Mancini, soupçonné d'être le principal revendeur au gros de cette prolifique organisation qui avait ses assises à Montréal.

Ancien résidant de Saint-Léonard qui vit maintenant en Ontario, Mancini, 55 ans, est accusé de complot, trafic et exportation de marijuana, ainsi que de gangstérisme. Il a son procès en même temps qu'un ressortissant vietnamien, Duy Vu Tru Pham, 35 ans. Entamé la semaine dernière en Cour du Québec, le procès en était hier à sa sixième journée. La preuve repose en grande partie sur la filature et l'écoute électronique.

Il ressort de ce qui a été étalé jusqu'à maintenant devant la juge Louise Villemure qu'il a fallu près d'un an avant que le dossier de la police soit suffisamment étoffé pour obtenir la permission d'intercepter les conversations téléphoniques de neuf suspects, le 9 novembre 2005. Bien que les policiers aient mis une vingtaine de jours à l'identifier formellement, Mancini a été dans leur ligne de mire dès le début.

C'est en écoutant les conversations de Giuseppe Cossentino, chargé de gérer les stocks de marijuana entreposés dans une résidence de Terrebonne, que les policiers ont été mis sur la piste de Mancini. En quatre mois, l'agent Sylvie Bourrelle, de la police de Montréal, dit avoir ainsi recensé pas moins de 241 « conversations pertinentes », à l'encontre de Mancini.

Se croyant à l'abri des oreilles indiscrètes grâce à un téléphone de type « walkie-talkie », Mancini communiquait plusieurs fois par jour avec Cossentino, en vue d'acquérir de la marijuana pour des clients qu'il avait assurément recrutés en Ontario, et peut-être aux États-Unis.

À en croire les conversations entendues depuis deux jours devant le tribunal, il apparaît que la presque totalité de la marijuana en possession de Cossentino était destinée aux clients de Mancini. Celui-ci passait régulièrement des commandes de 20, 30, 60 et même 100 kilos à la fois. Les deux hommes discutaient assez souvent des stocks en réserve, des prix de vente –de 1400 à 1800$ la livre– du partage des profits et des taux de change en vigueur sur les marchés canadien et américain. De toute évidence, il s'agissait d'une machine bien huilée et fort lucrative, fondée sur des liens de confiance très forts. Le commerce roulait pratiquement sept jours sur sept.

Mancini a été arrêté le 21 mars 2006 en même temps que Cossentino et une trentaine de personnes. Le procès se poursuit aujourd'hui.

# Une femme meurt dans un incendie à Saguenay

LA PRESSE CANADIENNE

**SAGUENAY** — Une femme âgée de 62 ans est morte au cours de la nuit de lundi à hier, à Saguenay, lors d'un incendie survenu dans un logement de l'arrondissement de Chicoutimi.

Loraine Tremblay, âgée de 62 ans, aurait jeté un cendrier avec des mégots de cigarette mal éteints dans la poubelle de sa chambre. Les flammes ont embrasé le matelas et la chaise près du lit. Le conjoint de Loraine Tremblay a réussi à sortir du logement envahi par la fumée.

Les pompiers sont arrivés sur les lieux de l'incendie à 0h15. La femme est morte intoxiquée par la fumée.

ENVIRONNEMENT

# L'écoterrorisme pire que l'extrême droite

MATHIEU PERREAULT
ENVOYÉ SPÉCIAL
BOSTON

Depuis une dizaine d'années, l'écoterrorisme est devenu plus important que la violence de l'extrême droite aux États-Unis. « Et nous croyons qu'une deuxième vague se prépare, qui aura appris des succès et des échecs des premiers écoterroristes », s'est inquiété ce week-end le sociologue Kelly Damphousse, à l'occasion du congrès annuel de l'Association américaine pour l'avancement des sciences.

La montée des écoterroristes, qui utilisent la violence pour protéger la Terre et les animaux, complique le travail des policiers. Ces activistes ont des méthodes beaucoup plus souples et décentralisées, souligne

**« Les écoterroristes donnent très peu d'indices avant de passer à l'action : 85 % de la préparation a lieu six jours avant l'attentat. »**

M. Damphousse, qui s'intéresse au terrorisme depuis 20 ans à l'Université de l'Oklahoma «Les écoterroristes sont souvent des jeunes instruits », précise le professeur. « Ils donnent très peu d'indices avant de passer à l'action: 85 % de la préparation a lieu six jours avant l'attentat. Très souvent, ils se rencontrent dans une fête la fin de semaine, et se rendent compte qu'ils partagent le même sentiment de révolte. La presque totalité des attentats ont lieu entre minuit et 4h du matin. C'est unique dans les annales du terrorisme. »

Autre détail, l'éco-terrorisme est presque entièrement l'œuvre d'hommes. Dans les autres types de terrorisme, même dans le cas des islamistes, la proportion de femmes diminue rarement en bas de 15 %. On peut donc penser que l'éco-terrorisme est une manière de canaliser la violence des jeunes hommes, avance M. Damphousse.

Les balbutiements de l'écoterrorisme ont eu lieu dans les années 80, quand un groupe européen appelé « Conquérants de la paix » a fait sauter des bombes dans des compagnies pharmaceutiques en Belgique et à l'aéroport de Francfort, pour s'opposer à son agrandissement. L'attentat de Francfort avait fait trois morts, et le groupe a disparu dans la nature sans que personne ne soit arrêté. Quelques années plus tard, un groupe américain a commis plusieurs attentats contre des stations de ski, des projets d'irrigation et des centrales nucléaires; ses quatre dirigeants ont été arrêtés en 1989.

L'écoterrorisme est devenu plus menaçant une décennie plus tard. L'acte le plus spectaculaire, une série d'incendies à la station de ski Vail au Colorado en 1998, qui ont fait 12 millions US de dommages, a suscité la création d'une demi-douzaine de groupes un peu partout dans le monde. Les auteurs de l'attentat de Vail appartenaient au Front de libération de la Terre, fondé au Royaume-Uni en 1992. Le Front de libération des animaux est l'autre groupe important aux États-Unis. Ensemble, ils ont commis une centaine d'attentats, selon la base de données Terrorism Knowledge Base de l'institut Rand.

Au Canada, une secte de l'Alberta a été responsable des seuls actes d'écoterrorisme, en 1999. Quelques puits de gaz naturel avaient été sabotés.

PHOTO JACK AFFLECK, ARCHIVES ASSOCIATED PRESS

**Une série d'incendies à la station de ski Vail au Colorado en 1998, allumés par des membres du groupe Front de libération de la Terre, a suscité la création d'une demi-douzaine de groupes un peu partout dans le monde.**

## Fin des tests sur des animaux

Malgré son regain annoncé, l'écoterrorisme perdra bientôt une branche importante. La protection des animaux de laboratoire est à la source de près de la moitié des actes d'écoterrorisme internationaux, et du tiers aux États-Unis. Or, la semaine dernière, les autorités médicales et environnementales américaines ont dévoilé un plan qui permettra de remplacer toute l'expérimentation animale par des tests sur des bouillons de culture de cellules humaines.

Selon Alan Goldberg, toxicologue de l'Université Johns Hopkins à Baltimore, le changement devrait être fait d'ici 2020. « Les principales organisations de protection des animaux ont accueilli très positivement ce plan, expliquait M. Goldberg, rencontré au congrès de Boston. Je pense que le nombre d'attentats ne peut que diminuer. » Sans cautionner la violence, le toxicologue américain estime que les militants environnementalistes ont fait avancer les choses. « La notion que la science est meilleure quand on ne fait pas souffrir les animaux remonte aux années 50, dit M. Goldberg. Mais il a fallu attendre le mouvement environnemental pour que cette idée mène aux tests sur les cultures de cellules humaines. Maintenant, tout le monde admet que les animaux de laboratoire sont trop stressés pour être de bons modèles pour l'humain. »

La voiture japonaise que les Allemands auraient bien aimé avoir créée.

Maintenant à partir de 21,595 $* (taxes en sus)

Traction intégrale
SUBARU
envieimpreza.com

L'Impreza. Merveille d'ingénierie ou mal de tête pénible ? Tout dépend si votre prénom est Gunter, Hans ou Helmut. Il est vrai que, grâce à son légendaire système de traction intégrale symétrique à prise constante et à son moteur BOXER SUBARU à cylindres opposés horizontalement, l'Impreza procure une conduite tout à fait incomparable. Sans parler de son ingénierie japonaise reconnue. Voilà pourquoi elle provoque des réactions à vous faire échapper votre accordéon.

SUBARU SAINT-JÉRÔME SAINT-JÉRÔME
SUBARU REPENTIGNY REPENTIGNY
SUBARU SAINTE-AGATHE SAINTE-AGATHE DES-MONTS
SUBARU DE LAVAL ADM AUTOMOBILES
JOHN SCOTTI SUBARU ANJOU
LACHUTE SUBARU BROWNSBURG
JOLIETTE SUBARU JOLIETTE
CARREFOUR SUBARU AUTO SAINTE-ROSE, LAVAL
SUBARU DES SOURCES DOLLARD DES ORMEAUX
SUBARU SAINT-HYACINTHE SAINT-HYACINTHE
SUBARU RIVE-SUD GREENFIELD PARK
SUBARU AUTO CENTRE MONTRÉAL
CONCEPT AUTOMOBILES GRANBY

*PDSF à 24 895 $ (taxes en sus) pour la Subaru Impreza 2.5i 2008 5 portes, avec Groupe Sport, ici illustrée (8G1 SP), PDSF à 21 595 $ (taxes en sus) pour la Subaru Impreza 2.5i 2008 5 portes (8G1 BP) et de 20 695 $ (taxes en sus) pour la Subaru Impreza 2.5i 2008 4 portes (8F1 BP). Les frais de transport et d'inspection, d'immatriculation, de taxes, d'assurance, du RDPRM ainsi que ceux du concessionnaire sont en sus. Offres sujettes à l'approbation de crédit. Le concessionnaire peut offrir un prix moindre.

3540207A

PHOTO IVANOH DEMERS, LA PRESSE

Les écologistes contestent les conclusions du rapport canado-américain sur l'échec des actions visant à améliorer la santé environnementale du Saint-Laurent et du bassin des Grands Lacs.

FLEUVE SAINT-LAURENT

# Une étude conclut à l'échec des actions environnementales

FRANÇOIS CARDINAL
ENVIRONNEMENT

Le Canada et les États-Unis concluent à l'échec de leurs actions visant à améliorer la santé environnementale du Saint-Laurent et du bassin des Grands Lacs.

Un rapport accablant rédigé par sept ministères et organismes, dont le U.S. Army Corps of Engineers et Environnement Canada, révèle que malgré l'octroi de ressources « considérables » ces dernières années, « peu d'initiatives ont entraîné des changements sur le terrain ».

Au contraire, l'élimination des déchets, les rejets pétroliers et les manœuvres des navires, entre autres, ont des effets « considérables » sur ce riche écosystème, continuant d'assécher des milieux humides, de contaminer l'eau à des niveaux jugés « préoccupants » et de mettre en péril la vie des mammifères et des poissons.

Ironiquement, les écologistes contestent ces conclusions. L'organisme Nature Québec craint en effet que le tableau soit volontairement assombri par les auteurs afin de justifier un éventuel élargissement du fleuve Saint-Laurent dans le but d'accroître la circulation des navires.

Bien que le rapport final de l'« Étude des Grands Lacs et de la Voie maritime du Saint-Laurent » ne fasse aucune mention de telles visées, on précise que l'intention est de « moderniser » la voie fluviale pour « accommoder le doublement prévu du trafic de marchandises et de l'activité commerciale » au cours des 50 prochaines années.

## Agressions

La vaste étude canado-américaine énumère une à une les agressions qu'a connues et que connaît encore aujourd'hui le fleuve. « Le passage régulier de navires marchands près du rivage a des effets à long terme sur les berges, les zones humides et les îles, ainsi que sur les espèces aquatiques », peut-on lire.

On reconnaît ainsi que le sillage des navires pose problème, malgré les initiatives des autorités. « Il subsiste de nombreuses zones où le sillage continue de produire de la turbidité, de l'érosion et des perturbations des habitats, plus particulièrement le long du fleuve Saint-Laurent en aval de Montréal. »

Plus graves encore sont les mauvais comportements de certains usagers de la voie maritime et de ses riverains. On estime que « des pratiques inappropriées d'élimination des déchets et le rejet accidentel de produits pétroliers ou d'eau de cale contribuent à détériorer la qualité de l'eau ».

À ces agresseurs il faut ajouter, selon les auteurs, le déversement des résidus de cargaison sèche, l'élimination des eaux usées, le rejet de phosphore, la peinture anticorrosive et pleine de toxine que revêtent certains navires ainsi que le carburant de mauvaise qualité qui est parfois utilisé.

On précise en outre que les milieux humides, qui ont fait les frais de la création de la voie maritime en 1959, sont encore aujourd'hui menacés, même s'ils sont mieux protégés qu'à une autre époque. L'introduction d'espèces exotiques envahissantes, les changements de niveau d'eau et le souffle des hélices des embarcations sont autant d'agresseurs des milieux humides.

À ce propos, d'ailleurs, on ajoute que le passage des navires peut affecter directement des populations de poisson « en entraînant le poisson dans les hélices, en perturbant les poissons au repos, en provoquant des activités et des stress anormaux l'hiver lors du déglaçage, en délogeant des œufs et des larves des frayères et des aires d'alevinage et en causant l'envasement des frayères ».

On reconnaît en outre que des navires ont déplacé et heurté des mammifères marins, que le bruit et les vibrations ont des effets sur les oiseaux nicheurs, les mammifères marins, les mollusques et d'autres organismes lacustres.

## 35 agresseurs

Globalement, les auteurs du rapport ont identifié 35 agresseurs: 83 % présentent une importance « de moyenne à élevée », tandis que 77 % d'entre eux ont une « incidence qui n'est pas facile à neutraliser ».

« Ces résultats suggèrent que la région est plutôt vulnérable aux agresseurs présents et que des rajustements mineurs de gestion ne produiraient probablement pas de gains appréciables de qualité de l'environnement », conclut-on.

Pour Nature Québec, c'est précisément un tel discours que l'on juge inacceptable. Dans un mémoire de 12 pages signé par Marc Hudon, consultant principal pour le Saint-Laurent, l'organisme exprime son « regret majeur » concernant « l'approche négative employée pour décrire l'état de l'écosystème actuel ».

On reconnaît que l'étude ne vise pas « directement » l'expansion de la voie navigable, mais on estime que la manière utilisée pour décrire l'écosystème du Saint-Laurent « sous-entend que les torts irréparables antérieurs ont eu leurs effets ».

« On semble dire que l'écosystème a été saccagé, qu'il ne reste plus rien et qu'il est donc possible d'aller de l'avant avec d'autres interventions, précise Christian Simard, directeur général. Oui, il y a des agressions, mais on est loin de l'écosystème mort dont il est question dans le rapport. »

**Pour en savoir plus :**
**glsls-study.com**

COURRIEL
**Pour joindre notre journaliste :**
**francois.cardinal@lapresse.ca**

## POINTS SAILLANTS

* Le fleuve :
> 35 agresseurs ;
> 29 ont une importance de moyenne à élevée ;
> 27 ne sont pas faciles à neutraliser.

**LES 12 PRINCIPAUX AGRESSEURS DU FLEUVE :**
> Introduction d'espèces exotiques envahissantes
> Prélèvement et détournement de l'eau
> Effluents industriels et municipaux
> Élimination des déchets
> Modification du chenal
> Aménagement d'infrastructures
> Émissions atmosphériques des navires
> Changements climatiques
> Altération ou renforcement des rivages
> Dépôt des matériaux de dragage
> Accidents, déversements
>Déglaçage.

Cette étude a été signée par sept ministères et organismes canadiens et américains : Transports Canada, le Department of Transportation des États-Unis, le U.S. Army Corps of Engineers, la Corporation de gestion de la Voie maritime du Saint-Laurent du Canada, la Saint Lawrence Seaway Development Corporation des États-Unis, Environnement Canada et le U.S. Fish and Wildlife Service.

Réduction de 50 %. Aujourd'hui seulement.

Réservez d'ici au 20 février 2008. Voyagez un lundi, un mardi ou un mercredi entre le 1er avril et le 31 mai 2008*.

ALLERS SIMPLES au départ de Montréal offerts à partir de :

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 99 $ ORLANDO | 109 $ HALIFAX | 119 $ MONCTON • SAINT JOHN | 119 $ TAMPA • WEST PALM BEACH† | 124 $ CHARLOTTETOWN | 124 $ FORT LAUDERDALE |
| 134 $ FORT MYERS | 139 $ NASSAU, BAHAMAS | 139 $ WINNIPEG | 144 $ LAS VEGAS | 149 $ ST. JOHN'S | 164 $ MONTEGO BAY, JAMAÏQUE‡ |
| 174 $ CALGARY • EDMONTON | 174 $ PUERTO PLATA, RÉPUBLIQUE DOMINICAINE | 189 $ KELOWNA • LOS ANGELES | 189 $ VANCOUVER | 209 $ VICTORIA | 229 $ COMOX • FORT MCMURRAY |

Pour réserver un vol, visitez **westjet.com**, composez le **1 877 956 6982** ou communiquez avec votre agent de voyages. Pour réserver un forfait Vacances WestJet, communiquez avec votre agent de voyages.

WESTJET
PARCE QUE LE PROPRIO Y TIENT

3542564A

†Le service saisonnier pour les vols à destination de West Palm Beach se termine le 25 avril 2008. ‡Le service saisonnier pour les vols à destination de Montego Bay se termine le 17 mai 2008. *Les tarifs s'appliquent aux réservations effectuées au plus tard le 20 février (23h59, heure normale des Rocheuses) pour les vols effectués un lundi, un mardi ou un mercredi entre le 1er avril et le 31 mai 2008. Les taxes additionnelles, les frais et les suppléments sont en sus, s'il y a lieu. Les tarifs annoncés incluent déjà le rabais. Le rabais s'applique aux tarifs réguliers de WestJet les plus bas. Sièges en nombre limité et pouvant ne pas être disponibles sur tous les vols. Nouvelles réservations seulement. Non remboursable. Offre pouvant être combinée avec d'autres tarifs. Il est possible que certains vols ne soient pas offerts chaque jour de la semaine. Visitez westjet.com pour plus de détails. Accumulez des milles de récompense AIR MILES[MD] en réservant sur westjet.com ou auprès de votre agent de voyages. [MD/MC]Marque déposée/de commerce d'AIR MILES International Trading B.V. employée en vertu d'une licence par Loyalty Management Group Inc. et WestJet.

ENVIRONNEMENT

PHOTO ALAIN ROBERGE, ARCHIVES LA PRESSE

**Les grandes chaînes de supermarchés plaident pour l'élimination de la consigne pour les cannettes en aluminium et les bouteilles de plastique. Selon eux, les consommateurs n'ont plus besoin de cette mesure d'incitation pour récupérer ces emballages.**

# Les supermarchés veulent abolir la consigne sur les cannettes

ANNIE MORIN
LE SOLEIL

**QUÉBEC** — Au moment où des voix réclament un élargissement de la consigne aux bouteilles de vin et de jus de fruits, les grandes chaînes de supermarchés veulent renvoyer les cannettes au bac de recyclage.

Signe de leur ras-le-bol, les géants Metro, Loblaw et IGA avaient tous trois délégué des représentants, hier, devant la Commission des transports et de l'environnement, qui tient une consultation sur la gestion des matières résiduelles au Québec.

Ils ont plaidé en faveur de l'élimination de la consigne pour toutes les cannettes en aluminium et les bouteilles de plastique. Selon eux, les consommateurs n'ont plus besoin d'une récompense pour récupérer ces emballages, motivés qu'ils sont à faire leur part pour l'environnement. Ils en veulent pour preuve le taux global de récupération par la collecte sélective, qui frôle maintenant celui des contenants à remplissage unique (CRU) par la consigne. On parle de 67 % contre 71 %.

Comme certains liquides sont consignés et d'autres pas – les boissons gazeuses et alcooliques, oui, les jus de fruits et l'eau, non – tout envoyer au bac simplifierait la vie des citoyens, affirme Alain Brisebois, vice-président principal, division Québec, de Metro. « Et en plus, ça leur coûterait moins cher. »

Les gens oublient souvent qu'ils ont payé à l'achat les 5 ¢ qui leur sont remboursés quand ils rapportent des contenants, fait-il remarquer, ajoutant que le système de consigne des CRU coûte six fois plus cher la tonne que la collecte sélective. « Plus la consigne est performante, plus le système est déficitaire », note le Conseil canadien des distributeurs en alimentation dans son mémoire.

Les épiciers pensent aussi à leur look. « On investit des millions de dollars pour rénover nos magasins et les rendre plus attrayants. Et qu'est-ce que vous voyez en entrant ? Quatre immenses gobeuses avec des gens en ligne qui essaient de rentrer des cannettes avec du jus qui coule. C'est un peu absurde », a illustré M. Brisebois.

Celui-ci est prêt à vivre encore longtemps avec la consigne sur les bouteilles de bière. Avec un taux de récupération de 98 %, « c'est difficile de faire mieux que ça », admet-il.

Devant la commission, l'Association des détaillants en alimentation et l'Association des restaurateurs du Québec ont aussi plaidé en faveur du retrait de la consigne. D'autres, comme l'Association des brasseurs du Québec, proposent plutôt de l'étendre à un maximum de contenants et de hausser les prix afin de la rendre plus attrayante.

FEMMES D'INFLUENCE
MIDI–CONFÉRENCES

Françoise Bertrand
Présidente et Directrice générale
Fédération des chambres de commerce du Québec

La communication à un niveau personnel, corporatif et mondial est dorénavant essentielle à un succès en affaires.

MONTRÉAL - LE 22 FÉVRIER 2008

Françoise Bertrand a consacré sa vie entière à ce concept. Tout d'abord journaliste à Radio-Canada, elle a fait fructifier son talent avec les mots dans des postes de plus en plus prestigieux. Commençant avec le Québec, elle a intégré sa vision des communications au Canada, ainsi que partout dans le monde. Cette vision s'est même étendue dans le cyberespace lorsque, sous sa direction en tant que Présidente de CRTC, l'échange téléphonique local a été ouvert à la concurrence et l'Internet rendu exempt de règlements indépendants. Une pragmatiste qui ose rêver grand, Mme Bertrand a un message de valeur à nous offrir.

Inspirez-vous à l'heure du lunch!

Pour vous enregistrer ou pour plus de renseignements sur les midi-conférences, appelez au 514-521-8700.
Visitez notre site au www.womenofinfluence.ca.

Commanditaire média
LA PRESSE

Deloitte. Samson Bélair/Deloitte & Touche · Bell · IBM · Queens School of Business · BIRKS with TAGHeuer · CHUBB Insurance · OSLER Osler, Hoskin & Harcourt LLP · THE GLOBE AND MAIL · Canadian Business · The Shopping Channel SHOPPING. JUST FOR YOU · Réseau des femmes d'affaires du Québec inc.

3536711
3543958

GARE CENTRALE DE MONTRÉAL

# Des corbeilles de recyclage vidées dans les poubelles

MARTIN CROTEAU

Les passagers du train de banlieue pensent faire un geste écologique en déposant leurs journaux dans les bacs de recyclage disposés sur les quais de la Gare centrale, au centre-ville. Mais ces papiers vont droit à la poubelle.

Depuis neuf ans, Michel Cousineau emprunte chaque matin le train de banlieue qui relie Deux-Montagnes à Montréal. Il a commencé à douter de l'efficacité des corbeilles à papier de la Gare centrale lorsqu'il a vu un employé vider tous les contenants dans un sac noir. Un travailleur lui a confirmé que tous les déchets prenaient le chemin du dépotoir.

« Ça fait deux ou trois ans que ces contenants sont là, raconte M. Cousineau, qui a porté plainte à l'Agence métropolitaine de transport (AMT) et au Canadien National (CN), responsable de l'entretien sur la ligne Montréal–Deux-Montagnes. Quand j'ai su que je mettais mes journaux au recyclage et qu'ils se retrouvaient avec les autres poubelles, j'ai senti qu'on trompait la clientèle. »

« C'est une situation qu'on connaît, a confirmé la directrice des Affaires publiques de CN, Julie Sénécal. Nous sommes présentement en communication avec l'AMT pour mettre en place un programme de récupération efficace. Nous ne voulons pas que ce soit un coup d'épée dans l'eau. »

La récupération n'est pas à l'honneur dans les autres secteurs la Gare centrale, l'un des plus importants lieux de transit de la métropole. Cannettes de boissons gazeuses et boîtes de carton côtoient les résidus de table au fond des poubelles, disposées un peu partout dans le vaste bâtiment. Facile à voir: les sacs de plastique, entourés d'un grillage, sont transparents.

Lorsque le représentant de *La Presse* a demandé à un employé de la gare où il pouvait recycler son journal, celui-ci a offert de le porter dans la salle des employés, la seule pièce équipée d'un bac. « Il est supposé y avoir du recyclage bientôt, a-t-il expliqué, mais je ne sais pas quand. »

L'arrivée des quotidiens gratuits comme *Métro* ou *24 heures*, a forcé la Société de transport de Montréal (STM) à installer des corbeilles pour récupérer le papier. Mais les autres matières recyclables prennent le chemin des poubelles.

## Un « volume magistral»

Pendant ce temps, les efforts de l'AMT pour implanter la récupération dans son réseau avancent à pas de tortue. L'organisme chapeaute les activités de 10 terminus métropolitains, 60 stationnements incitatifs, et cinq lignes de trains de banlieue.

« Ce qu'on veut faire, contrairement à la STM, c'est de ne pas seulement recycler le papier, mais l'ensemble des matières qui sont jetées », explique la vice-présidente aux communications de l'agence, Marie Gendron.

Mais la mise sur pied d'un tel système est une tâche monumentale, poursuit-elle. Environ 750 000 personnes utilisent les transports collectifs dans le Grand Montréal chaque jour. « L'un des problèmes que ça représente, c'est le volume de déchets. C'est un volume magistral. »

Pendant deux ans, le terminus Côte-Vertu a été le seul à être doté de poubelles pour le verre, le plastique et l'aluminium. Ce projet pilote a récemment été étendu au terminus de Longueuil. Il s'agit des deux plus importants bâtiments gérés par l'AMT, accueillant tous deux environ 12 millions de passagers par année.

« On vient de déployer le système à Longueuil pour valider si ce qu'on a trouvé à Côte-Vertu s'applique à Longueuil, indique Mme Gendron. Et ensuite, on étendra le système à l'ensemble du réseau. »

## EN BREF

### La Lune traversera l'ombre de la Terre ce soir

Les passionnés nord-américains d'astronomie ont rendez-vous avec la Lune ce soir. Si la météo le permet, les Québécois pourront ainsi observer une éclipse totale de la Lune qui aura lieu en soirée. La Lune commencera à disparaître dans l'ombre de la Terre à 20 h 43. Elle sera complètement éclipsée vers 22 h. Elle ne sera alors plus éclairée que par la lumière solaire rougie par son passage à travers l'atmosphère de la Terre. Puis à 22 h 51, la Lune commencera à émerger de l'ombre, d'où elle sera complètement sortie peu après minuit. Plusieurs clubs d'astronomie du Québec, dont la Société d'astronomie du Planétarium de Montréal, organisent pour l'occasion une séance d'observation de ce phénomène à l'aide de jumelles et téléscopes.
La Presse Canadienne

# Ici Radio-Espoir

Cette émission de Radio Centre-Ville ratisse large : des dizaines de collaborateurs chaque mois, des auditeurs jusque dans les coins du monde les plus improbables. Peut-être parce qu'elle s'adresse aux réfugiés, qui sont nombreux et ne l'ont pas facile. L'émission *Ici Radio-Refuge* est la seule du genre en Amérique. Elle pourrait aussi s'appeler Ici Radio-Espoir, constate notre chroniqueuse dans le dernier volet de ses ***Histoires d'immigrants***.

RIMA ELKOURI

PHOTO RÉMI LEMÉE, LA PRESSE

**Sylvain Thibault (à gauche) et Alfredo Lombisi animent *Ici Radio-Refuge*, une émission par et pour les réfugiés.**

« Désolé, le temps est échu. »

Tout a commencé comme ça lors d'un débat électoral sur la question de l'immigration, il y a deux ans. Le débat, organisé par la Mission communautaire de Montréal, était diffusé sur les ondes de Radio Centre-Ville. À la toute fin, les animateurs ont demandé à Sylvain Thibault, de Projet Refuge, de commenter. À ses côtés, son ami Alfredo Lombisi, dit le Penseur, lui-même demandeur d'asile, brûlait d'envie de parler. Mais le temps était échu. Il fallait ranger les micros. Merci, bonsoir.

Sylvain et Alfredo se sont regardés. Et ils ont eu en même temps la même idée. « Pourquoi ne pas avoir notre propre émission de radio ? » Ainsi a vu le jour *Ici Radio-Refuge*. Une émission hebdomadaire née d'une parole coupée, faite par et pour les réfugiés.

J'ai rencontré Sylvain et Alfredo dans leur studio de Radio Centre-Ville avec vue sur la *Main*. Les deux cellulaires de Sylvain n'arrêtaient pas de sonner. Comme il est coordonnateur du Projet Refuge, un centre d'hébergement pour demandeurs d'asile, son téléphone est le 9-1-1 de réfugiés qui débarquent ici avec leurs fardeaux d'horreurs, leur stress post-traumatique et ce grand désert devant eux.

Avec *Ici Radio-Refuge*, le désert a au moins une oreille. Tous les lundis, à 10 h, dans ce studio du 102,3 FM, on donne la parole à des gens qui, d'ordinaire, ne l'ont jamais. On répond à leurs questions, on parle de sujets qui les préoccupent. On leur explique la loi, on leur donne des conseils pour trouver un toit, un emploi, une raison d'espérer. On leur donne une voix, surtout. On rejoint ainsi quelque 10 000 auditeurs du boulevard Saint-Laurent… au fin fond de l'Afrique. Grâce au blogue de l'émission et à des podcasts en espagnol, en créole et en anglais, l'émission n'a plus de frontières. Sylvain me raconte qu'à sa plus grande surprise, il a récemment vu débarquer dans son centre d'hébergement un demandeur d'asile de la République démocratique du Congo qui était tombé par hasard sur le site internet iciradiorefuge.org dans son pays. La semaine dernière, une dame de Mogadiscio, en Somalie, a envoyé un courriel à l'émission demandant de l'aide pour fuir son pays.

## Une dure réalité

Sylvain, 45 ans, n'est pas un réfugié lui-même. Mais presque, à force d'entendre son téléphone sonner… Pour les demandeurs d'asile qui atterrissent au Projet Refuge, il fait partie de la famille, explique Alfredo. « En Afrique, quand on a un problème, on appelle notre tante, notre mère, notre père, notre frère. Il y a cette forme de solidarité. On arrive ici, on n'a pas de tante, pas d'oncle, personne. On appelle Sylvain… »

Né à Québec, Sylvain a grandi à Sherbrooke et vit à Montréal depuis l'âge de 16 ans. Dans son entourage, il y a toujours eu des réfugiés, raconte-t-il. « Ça a commencé avec les boat people. J'ai vraiment forcé, mais forcé mes parents à parrainer deux familles du Vietnam ! Je découpais tous les articles sur le Vietnam. J'ai visité le Vietnam plus tard et un moine m'a dit : toi, dans une autre vie, tu étais Vietnamien ! »

Dans sa vraie vie, Alfredo, 35 ans, est un revendicateur du statut de réfugié originaire de Kabinda, l'enclave séparatiste de l'Angola. Voilà trois ans qu'il attend d'obtenir son statut de réfugié. Il travaille dans des manufactures au salaire minimum, sans savoir ce que demain lui réserve. « La réalité des réfugiés est très difficile, dit-il. Personne ne s'enfuit pour le plaisir, s'il n'a pas de graves problèmes. Chacun a son histoire. Il se peut qu'avec un processus accéléré, un demandeur obtienne le statut de réfugié en trois mois. S'il a un diplôme, il peut commencer les démarches pour trouver un travail dans son domaine. Mais quand ça prend un an, deux ans, trois ans, ça devient l'enfer. »

**« La réalité des réfugiés est très difficile. Personne ne s'enfuit pour le plaisir, s'il n'a pas de graves problèmes. Chacun a son histoire. »**

## Précieuse école

*Ici Radio-Refuge* distrait Alfredo de cet enfer. Il organise son horaire de travail autour de ses activités bénévoles, quitte à travailler toute la nuit s'il le faut. En plus de la radio, il fait du bénévolat au Santropol Roulant et au Conseil canadien pour les réfugiés, qui lui a d'ailleurs octroyé le Fonds Amina Malko soulignant l'implication d'un réfugié dans la communauté. Il est aussi en train d'écrire un scénario de film sur l'immigration. Il l'écrit par courriel, à défaut d'avoir accès à un logiciel de traitement de texte. « Je trouverais ça dommage de mourir avec un projet dans ma tête ! »

Plus qu'une distraction, cette radio unique en son genre est devenue une précieuse école pour bien des réfugiés. C'est l'occasion d'acquérir cette première expérience de travail si difficile à obtenir. Entre la technique, la recherche, l'écriture, l'éditorial, 40 personnes par mois passent par *Ici Radio-Refuge*. « Quand tu cherches un emploi, on te demande toujours de l'expérience locale, explique Alfredo. Ici, on fait notre possible pour dire aux nouveaux arrivants qu'ils peuvent se joindre à nous. On propose des formations en technique. Ça permet aux gens, quand vient le temps de faire leur curriculum vitæ, de pouvoir y inscrire cette expérience de bénévolat. »

Pour les réfugiés, il n'y a pas de manuscrit, pas de guide, pas de mode d'emploi, note Alfredo. Dans ce désert, la radio lui donne de l'espoir.

VOICI UN MOMENT INESPÉRÉ QUI SE PRÉSENTE :
LEXUS RX 350 2009 À COMPTER DE 44 350 $†

LEXUS
À LA CONQUÊTE DE LA PERFECTION.

AWD
TRACTION INTÉGRALE

ANCIEN PDSF DU MODÈLE 2008 DE BASE: ~~51 550 $~~

NOUVEAU PDSF DU MODÈLE 2009 DE BASE COMPARABLE : 44 350 $†

LOCATION DE 48 MOIS 488 $* MOIS 5,9 %*
ACOMPTE DE 5 955 $*
DÉPÔT DE SÉCURITÉ 0 $*

FINANCEMENT JUSQU'À 48 MOIS 5,9 %*

RX

*RX 350 2009 • MOTEUR V6 DE 3,5 L ET 270 CH • 4 ROUES MOTRICES PERMANENTES • DISPOSITIF DE CONTRÔLE DE LA STABILITÉ DU VÉHICULE • RÉGULATEUR DE TRACTION • 7 COUSSINS GONFLABLES • SYSTÈME AUDIO HAUT DE GAMME LEXUS • SIÈGES AVANT CHAUFFANTS, À RÉGLAGES ASSISTÉS, À SURFACES EN CUIR • RÉTROVISEURS CHAUFFANTS À TÉLÉCOMMANDE ASSISTÉE • ESSUIE-GLACE ACTIVÉS PAR LA PLUIE*

CONCESSIONNAIRES DE LA **RÉGION DE MONTRÉAL**

**PRESTIGE LEXUS**
prestige.lexus.ca
BROSSARD 450 923-7777

**SPINELLI LEXUS POINTE-CLAIRE**
spinellilexus.com
POINTE-CLAIRE 514 694-0771 1 877 694-0771

**LEXUS LAVAL**
lexuslaval.ca
LAVAL 450 686-2710 1 800 625-3987

**SPINELLI LEXUS LACHINE**
spinellilexus.com
LACHINE 514 634-7171 1 800 352-6111

**GABRIEL LEXUS**
gabriel.lexus.ca
SAINT-LAURENT 514 747-7777

*†Le PDSF de pratiquement tous les modèles 2008 et des modèles 2009 a diminué comparativement aux modèles 2008 similaires. Modèle Lexus neuf RX 350 2009 Sfx 'R' à un PDSF de 44 350 $. Frais de transport et de préparation (1 780 $), taxes applicables, immatriculation, les droits sur les pneus neufs, enregistrement, et assurances en sus. * Terme de location offert par l'entremise de Lexus Services Financiers sur approbation du crédit. Offre d'une durée limitée valide à la location d'un modèle neuf RX 350 2009 Sfx 'R'. Location basée sur un terme de 48 mois, au taux annuel de 5,9 %. Paiement mensuel de 488 $ avec acompte de 5 955 $, frais de transport et de préparation de 1 780 $, dépôt de sécurité de 0 $ et premier paiement mensuel exigibles au début du bail. Taxes applicables, immatriculation, enregistrement, taxe sur les pneus neufs et assurances en sus. Kilométrage limité à 96 000. Des frais de 0,20 $ pour chaque kilomètre supplémentaire s'appliquent. Les concessionnaires Lexus sont libres d'établir les prix de détail et de location à leur discrétion. Voyez votre concessionnaire Lexus pour tous les détails.*

3539071A

# ACTUALITÉS

## SUR CYBERPRESSE.CA

### CASTRO

L'annonce du retrait de Fidel Castro a eu l'effet d'un tremblement de terre à Cuba. Photos et textes sur **cyberpresse.ca/cuba**

### CANADIEN

La vidéo des faits saillants du match entre le Canadien et les Rangers, à voir sur **cyberpresse.ca/canadien**

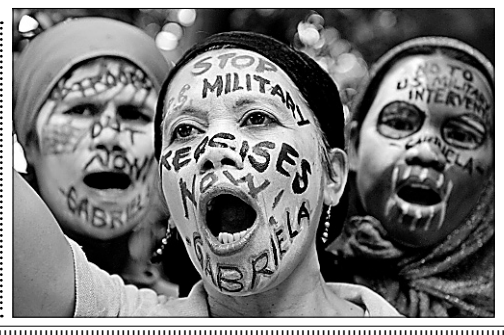


### PHOTOS DU JOUR

Une sélection des meilleures images des 24 dernières heures sur **cyberpresse.ca/photosdujour**

PHOTO JAY DIRECTO, AFP

## BILLET VIDÉO

**ALAIN DUBUC**

### La déchiqueteuse

En voulant réinventer le monde, le rapport Castonguay s'est dispersé, dit Alain Dubuc. Et c'est pourquoi il s'est retrouvé dans la déchiqueteuse.

Voyez sa vidéo sur **www.cyberpresse.ca**

PHOTO STÉPHANE CHAMPAGNE, COLLABORATION SPÉCIALE

**Louis Garneau Sports a annoncé la vente du détaillant Chlorophylle, acquis en 2003.**

# Louis Garneau vend Chlorophylle

## Deux membres actuels de la direction achètent les magasins de vêtements

LA PRESSE CANADIENNE

Louis Garneau Sports a annoncé hier la vente des magasins de vêtements de plein air Chlorophylle, qu'il détenait depuis 2003, à deux membres actuels de la direction du détaillant.

Le membre fondateur et directeur général de Chlorophylle, Laval Tremblay, et le directeur des opérations, Daniel Lemay, se portent ainsi acquéreurs du détaillant, cinq ans après que Louis Garneau Sports l'eut racheté pour l'aider à se sortir de difficultés financières.

Le siège social de l'entreprise restera à Saguenay. Louis Garneau Sports s'est par ailleurs dit particulièrement fier d'avoir pu vendre l'entreprise à des intérêts québécois.

Selon les deux parties, la transaction permettra aux deux chaînes de magasins de se concentrer dans leur créneau respectif. Chlorophylle vend essentiellement des vêtements plein air haut de gamme, tandis que Louis Garneau Sports est spécialisé dans la vente de vêtements et accessoires haut de gamme pour le cyclisme, le ski et le plein air.

### Extension

Les nouveaux propriétaires de Chlorophylle espèrent faire du détaillant un acteur majeur de l'industrie et veulent notamment procéder à une extension de son réseau de magasins dans certains marchés mal desservis.

Chlorophylle compte plus d'une centaine d'employés au Québec et offre principalement ses produits au Canada, mais également au Japon et en Chine, où elle a des distributeurs.

## EN BREF

### La tension monte pour le maire de Longueuil

La tension monte pour le maire de Longueuil, Claude Gladu, entaché par des allégations de conflits d'intérêts qui ont provoqué une enquête du Procureur général du Québec. Les élus de Saint-Bruno-de-Montarville lui demandent de quitter son poste de président du Conseil d'agglomération de Longueuil jusqu'à ce que la plainte déposée à son endroit soit réglée. « S'il n'y avait pas matière à enquête, le Ministère n'aurait pas transmis la plainte au Procureur général, estime le maire de la municipalité, Claude Benjamin. À ce moment, comme il y a un doute, il faut que M. Gladu s'abstienne d'exercer ses fonctions. » Le chef de l'opposition à Longueuil, Michel Latendresse, serait à l'origine de la plainte. M. Gladu aurait enfreint la loi électorale en étant propriétaire d'une entreprise qui a fait affaire avec la Ville entre 2002 et 2005. Toujours en vacances, le maire n'était pas disponible pour commenter, hier.
Martin Croteau

### Les pompiers attaquent Montréal

L'Association des pompiers de Montréal lance une offensive publicitaire contre l'administration municipale. Le syndicat publie, dès ce matin, une série d'annonces dans les journaux et à la radio pour exiger l'embauche de 500 nouveaux pompiers. Le syndicat craint que la Ville n'en engage que 101 lorsqu'elle adoptera son nouveau schéma de couverture de risques, dont les grandes lignes seront dévoilées le mois prochain. L'ajout d'effectifs est l'une des principales demandes des 2300 pompiers, sans convention collective depuis décembre 2006. Le président du syndicat, Michel Crevier, estime qu'il en va de la sécurité des citoyens. « Cent un pompiers, c'est inacceptable », résume-t-il. Mais les autorités municipales ne veulent rien entendre de la demande des syndiqués, qui coûterait près de 80 millions aux contribuables.
Martin Croteau

LA SUPERGRILLE DU MOIS
LA PRESSE

EN FÉVRIER
cinquante gagnants mériteront le livre
« LES PLUS JOLIS MOTS D'AMOUR »
et un t-shirt
*La Presse*

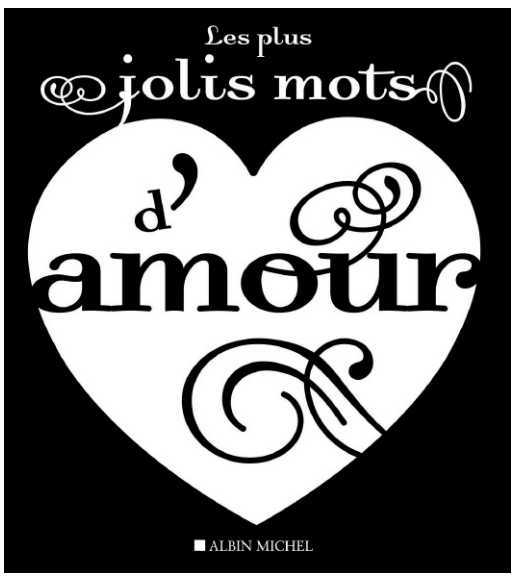


Albin Michel

À SURVEILLER
CE DIMANCHE
3541719A

SOYEZ BIEN VU !

PRODUIT PAR : ExpoMAX Canada inc.
POUR LE : CIMC
UNE COLLABORATION MÉDIA DE : CKOI 96,9 FM, CKAC Sports 730 AM, 98,5 fm, TVA

HORAIRE CLINIQUE DE SANG
VENDREDI 14 h À 20 h 30
SAMEDI 10 h À 16 h
DIMANCHE 10 h À 16 h

3535006A

VENEZ DÉCOUVRIR LES GAMMES COMPLÈTES DES GRANDS MANUFACTURIERS : MOTOS, VTT, SCOOTERS, VÊTEMENTS ET ACCESSOIRES.

LE SALON DE LA MOTO DE MONTRÉAL
22, 23 ET 24 FÉVRIER 2008
PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL
VENDREDI : 12 h à 22 h
SAMEDI : 10 h à 21 h
DIMANCHE : 10 h à 17 h
Place-d'Armes
ADMISSION : 12 $ (TAXES INCLUSES)
WWW.SALONMOTOMONTREAL.COM

*SOYEZ À L'AFFÛT DE L'ACTUALITÉ, DES DÉBATS, TABLES RONDES, QUIZ ET INFOS: VISITEZ LE «MOTO STUDIO» ET SUIVEZ SUR PLACE LA DIFFUSION DE NOS ÉMISSIONS SPÉCIALES.*

*NOUVELLE POLITIQUE «VENTE AU DÉTAIL» : LIBÉRATION DE MARCHANDISE SUR PLACE INTERDITE.*

*LES VISITEURS QUI VOUDRAIENT CONCLURE CERTAINES TRANSACTIONS DEVRONT IMPÉRATIVEMENT PRENDRE DES ENTENTES DE LIVRAISON AVEC LES COMMERÇANTS.*

*DÉCOUVREZ UN SALON RECONFIGURÉ, PROPOSANT MAINTENANT LA PLUS GRANDE SURFACE D'EXPOSITION DE SON HISTOIRE.*
3535018

Les écolonomies MC : consommez moins, payez moins. †
TOYOTA faire toujours mieux

CAMRY 2008
2500 $ †† Carte cadeau éco auto

CAMRY HYBRIDE 2008
1500 $ †† Carte cadeau éco auto

TOYOTA SERVICES FINANCIERS
PASSIONNÉS PLEIN DE DIPLÔMÉS

† Sur approbation de crédit par Toyota Services Financiers. L'immatriculation, les frais de transport, la préparation, l'assurance et les taxes sont en sus. †† Carte cadeau d'essence de 2500$ et 1500$ offert respectivement sur la Camry 2008 et la Camry Hybride 2008 pour tout achat ou location de ces véhicules. Le concessionnaire peut louer ou vendre à prix moindre. Photos à titre indicatif seulement. Détails chez Toyota Gabriel et Toyota Président.

TOYOTA Président
1920, Sainte-Catherine Ouest
(Centre-Ville coin St-Marc) Montréal
www.toyotapresident.com
(514) 937-7777

TOYOTA Gabriel
3333, Côte-de-Liesse, St-Laurent
(entre boul. Décarie et boul. Acadie)
www.toyotagabriel.com
(514) 748-7777

Membre des concessionnaires Gabriel. **Un groupe, une force!**
3541317A
3541318

PHOTO LE NOUVELLISTE

**La toiture de l'immeuble a cédé vers 19 h, causant tout un émoi dans le centre-ville de Trois-Rivières. On a craint une possible fuite de gaz, ce qui a entraîné l'évacuation des immeubles environnants.**

TROIS-RIVIÈRES

# Un entrepôt s'effondre sous le poids de la neige

PAULE VERMOT-DESROCHES
LE NOUVELLISTE

**TROIS-RIVIÈRES** — Un bâtiment servant d'entrepôt s'est effondré hier soir, rue Saint-Denis, au centre-ville de Trois-Rivières. La bâtisse, qui appartient à l'entreprise Gestion Troisvert, a visiblement cédé sous le poids de la neige qui s'était accumulée sur le toit et qui avait été alourdie par la pluie et la glace.

La toiture de l'immeuble a cédé vers 19 h, causant tout un émoi dans le secteur. « J'étais assis dans ma cuisine et je regardais par la fenêtre. J'ai vu ça tomber. Ça s'est effondré d'un seul coup comme un château de cartes et ça a fait un bruit terrible », raconte Maurice Pelletier, qui habite la maison juste en face de l'entrepôt. Il a contacté les policiers lorsqu'il a vu ce qui venait de se produire.

M. Pelletier s'est d'ailleurs inquiété en voyant que la toiture entraînait aussi des fils électriques dans sa chute. « Quand le toit est tombé, ça a fait des étincelles. On aurait dit que quelque chose venait d'exploser. Mais il ne devait pas y avoir d'alimentation en gaz tout près et heureusement, car ça aurait pu sauter », lance-t-il.

**« J'ai vu ça tomber. Ça s'est effondré d'un seul coup comme un château de cartes et ça a fait un bruit terrible. »**

Les policiers et les pompiers de la Sécurité publique, les paramédicaux, Gaz Métro et Hydro-Québec se sont rendus sur les lieux. On a craint au départ que quelqu'un puisse se trouver à l'intérieur, mais les recherches ont démontré le contraire. On a aussi craint pour une possible fuite de gaz, ce qui a entraîné l'évacuation des immeubles avoisinants.

Le Dépanneur Roger, voisin de l'entrepôt de Troisvert, a lui aussi été évacué. Un des employés du dépanneur, Philippe Saint-Arnaud, a constaté en évacuant le commerce que sa voiture avait été écrasée lors de l'incident. « Ma voiture était stationnée juste en arrière du dépanneur. Je crois qu'un morceau de toit ou de mur est tombé dessus. Je n'ai pas encore vu les dommages, mais ça se pourrait que ce soit une perte totale », a-t-il raconté au *Nouvelliste*. Loin de la trouver drôle, le jeune homme se demandait comment il allait rentrer chez lui. « J'étais sur le point de vendre cette voiture. J'avais un acheteur qui devait venir la chercher demain (aujourd'hui) », a-t-il lancé.

Les employés du dépanneur ont entendu un bruit sourd lorsque l'effondrement est survenu. « Je pensais que c'était un camion qui venait de rentrer dans un des immeubles », souligne Philippe Saint-Arnaud. « Ça a fait un bruit terrible. J'ai eu peur que ce soit une maison ou que des gens aient été blessés », ajoute sa collègue, Nicole Douville.

« Au début, j'ai cru que c'était une déneigeuse qui passait dans la rue et qui faisait tout ce bruit. On a senti une secousse, ça a tremblé. J'ai regardé par la fenêtre et c'est là que j'ai vu que le toit de l'immeuble était tombé », raconte Julie Gosselin, qui habite un appartement de biais à l'entrepôt.

En tout, une dizaine de résidences et immeubles à logements ont été évacués. À 22 h, tout le monde avait regagné son domicile. Un autobus de la STTR a été mis à la disposition des personnes évacuées.

Selon des voisins rencontrés sur place, l'immeuble abritait surtout des outils, mais il semble que le propriétaire de Gestion Troisvert y entreposait parfois ses véhicules.

Gestion Troisvert possède plusieurs immeubles à logements à Trois-Rivières, dont la Place du Centre au centre-ville, les Terrasses Seigneuriales ainsi que le Domaine Les Rivières, en plus de faire la location d'espaces commerciaux et d'offrir des services de gestion immobilière.

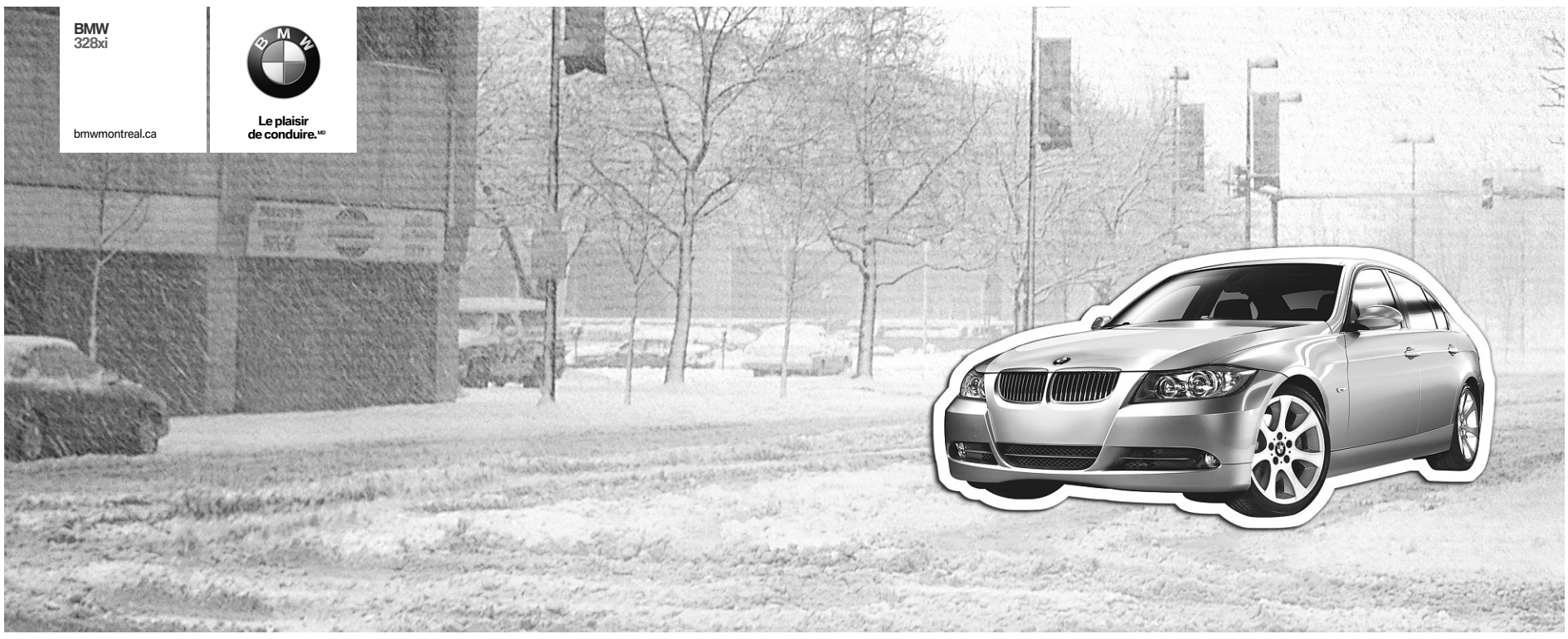


†Le taux de location est celui offert par Services financiers BMW sur approbation du crédit uniquement quant au modèle ci-après cité en stock. BMW 328xi 2008 : le PDSF pour le modèle de base est de 43 600 $. Pour une location de 39 mois avec un taux d'intérêt annuel de 3,9 %, comportant une mensualité de 569 $, un montant de 3 436 $ est exigé à la signature du contrat de location*. La valeur résiduelle du véhicule à l'échéance du terme est de 25 724 $. La mensualité varie selon le montant de l'acompte versé et de la valeur résiduelle. Le kilométrage annuel alloué est de 20 000 km ; 0,15 $ du kilomètre excédentaire. *Le montant exigé à la signature du contrat de location inclut le comptant initial, un dépôt de sécurité, la première mensualité, les frais de transport et de préparation, les frais d'administration du concessionnaire ainsi que l'enregistrement d'une hypothèque mobilière. Le concessionnaire peut louer (ou vendre) à prix moindre. Le coût de l'enregistrement du véhicule, les frais d'immatriculation, les options, l'assurance et les taxes applicables sur le dépôt et sur les mensualités sont en sus. Des frais peuvent être exigés pour usure excessive. Offre d'une durée limitée, sujette à la disponibilité, peut être modifiée ou annulée sans préavis. Le véhicule doit être livré au plus tard le 29 février 2008. Photo à titre indicatif seulement. Les modèles BMW 2008 achetés au Canada d'un concessionnaire autorisé sont couverts par un programme d'entretien sans frais de 4 ans ou 80 000 km, selon la première éventualité. © 2008 BMW Canada inc. « BMW » le logo BMW, tous les noms de modèles BMW et toute autre famille de marques, d'images et de symboles relatifs à BMW sont la propriété exclusive et/ou des marques déposées de BMW AG, utilisées sous licence.

3541679A

MONDE

PHOTO ANDY MANIS, BLOOMBERG NEWS

**Le candidat à l'investiture démocrate, Barack Obama, a remporté sa neuvième victoire d'affilée hier au Wisconsin. Les caucus qui se tenaient également à Hawaii, l'État natal du sénateur de l'Illinois, devraient ajouter de nouveaux délégués en sa faveur.**

# Obama poursuit sur sa lancée

RICHARD HÉTU
COLLABORATION SPÉCIALE

**NEW YORK** — Barack Obama a continué sur sa lancée victorieuse au Wisconsin hier, remportant de façon décisive sa neuvième consultation électorale d'affilée contre Hillary Clinton.

Une semaine après son balayage des primaires du Potomac, le sénateur de l'Illinois a récolté 58 % des suffrages contre 41 % à sa rivale dans un État du Midwest qui semblait taillé sur mesure pour cette dernière.

Le vainqueur du Wisconsin devait, selon toute probabilité, ajouter un autre triomphe à son tableau de chasse à l'occasion des caucus d'Hawaii, son État natal, dont les résultats n'étaient pas encore connus au moment de mettre sous presse.

« Houston, je pense que nous avons réussi notre décollage », a déclaré Barack Obama lors d'un discours dans la ville texane.

### Deux gains pour McCain

Chez les républicains, John McCain a remporté la primaire républicaine du Wisconsin, éclipsant Mike Huckabee et Ron Paul. Il compte désormais 909 délégués, selon les projections de CNN. Il lui en faut 1191 pour obtenir l'investiture de son parti.

« Je peux dire avec confiance que je serai le candidat républicain pour l'élection présidentielle », a dit le sénateur de l'Arizona après l'annonce de sa victoire.

Chez les démocrates, la primaire du Wisconsin et les caucus d'Hawaii mettaient en jeu 94 délégués. Il faut au moins 2025 délégués pour remporter l'investiture du parti. Avant les consultations d'hier, Barack Obama disposait de 1302 délégués contre 1235 à Hillary Clinton, selon le site RealClearPolitics.

Les prochains rendez-vous électoraux auront lieu le 4 mars. Ce jour-là, quatre États voteront. Dans deux d'entre eux, le Texas et l'Ohio, la sénatrice de New York se doit de l'emporter par une marge confortable si elle veut réduire l'avance de son rival pour le nombre de délégués.

**Barack Obama disposerait désormais de près de 80 délégués de plus que sa rivale la sénatrice de l'État de New York, Hillary Clinton.**

Dans un discours prononcé à Youngstown, en Ohio, Hillary Clinton a mis l'accent sur son expérience et ce qu'elle peut apporter aux Américains qui éprouvent des ennuis économiques ou qui n'ont pas d'assurance maladie.

« Ils ne peuvent s'offrir quatre années de plus avec un président qui ne les voient ou ne les entend pas. Ils ont besoin d'un président qui sera prêt dès le premier jour à être commandant en chef. Prêt à gérer notre économie. Et prêt à battre les républicains en novembre. Je serai ce président », a déclaré la sénatrice de New York.

Les Blancs ont représenté 88 % de l'électorat démocrate au Wisconsin. Selon les sondages à la sortie des bureaux de vote, Barack Obama a remporté le vote des femmes, récoltant 51 % de leurs suffrages contre 49 % à Hillary Clinton. Il a éclipsé sa rivale par la même marge chez les électeurs gagnant moins de 50 000 $ par année.

Des primaires avaient également lieu dans l'État de Washington hier soir, mais elles étaient sans enjeu pour les démocrates, qui ont choisi leurs délégués à l'aide de caucus. La primaire républicaine mettait en jeu 37 délégués. Au moment de mettre sous presse, la chaîne CNN accordait la victoire à John McCain, qui récoltait 47 % des suffrages exprimés contre 22 % pour Mike Huckabee.

# Musharraf admet sa défaite, mais s'accroche au pouvoir

JOONEED KHAN

« La meilleure revanche, c'est la démocratie », disait Benazir Bhutto, citée par son fils Bilawal après sa mort, en décembre.

Aux élections de dimanche, les Pakistanais ont pris une grosse revanche en déboutant le « parti du roi » fidèle au président Pervez Musharraf et ses alliés islamistes.

Sur 267 des 272 sièges élus de l'Assemblée nationale, le Parti du peuple pakistanais (PPP) de la politicienne assassinée en avait 88, et le parti de l'ancien premier ministre Nawaz Sharif 66. Le parti pro-Musharraf (PML-Q) n'en avait que 38, et deux de ses alliés se partageaient un total de 24 sièges.

« La démocratie se venge », titrait un quotidien. « Les hommes du roi balayés », annonçait un autre.

Du coup, le PPP a proposé « un gouvernement de consensus national avec l'ensemble des forces démocratiques ». Sharif, favorable à un tel projet, a appelé Musharraf à s'en aller.

« Il a dit qu'il s'en irait si le peuple le lui demandait. Le peuple a rendu son verdict. Il faut qu'il s'en aille », a déclaré Sharif en conférence de presse dans son fief de Lahore.

### Musharraf s'accroche

Le chef de l'État contesté a fait savoir qu'il n'entendait pas de démissionner. « Ils (les vainqueurs) vont trop loin », a dit le général Rashid Qureshi, porte-parole de Musharraf, « ce n'est pas une élection présidentielle. Le président a été élu pour cinq ans ».

Le camp Musharraf a admis sa défaite, et Qureishi a affirmé: « Nous travaillerons avec toutes les forces démocratiques qui sont sorties victorieuses. »

Les États-Unis ont estimé que le Pakistan a « fait un premier pas vers la restauration de la démocratie », mais le porte-parole Tom Casey a souhaité que Musharraf, leur allié dans la « guerre au terrorisme », reste à la tête du pays.

Avec les 10 sièges du parti ANP, qui regroupe les Pashtouns laïques du nord-ouest, et un appui chez les 40 « indépendants », une coalition « des forces démocratiques » peut réunir la majorité requise pour démettre Musharraf de la présidence du Pakistan.

Son élection en octobre par les Assemblées sortantes a été contestée par l'opposition, et par les juges de la Cour suprême que Musharraf a démis sous l'état d'urgence.

Renversés par Musharraf lors d'un coup d'État en 1999 et soumis à sept ans d'exil, Sharif ainsi que M^me^ Bhutto, qui a laissé les rênes du PPP à son mari et à son fils, ont tous deux combattu « la dictature de Musharraf ».

« On doit revenir sur toutes les mesures inconstitutionnelles et contraires au droit prises par Musharraf », a dit Sharif à Lahore. « Nous nous conformerons à la démocratie, à la règle du droit, à la primauté de la Constitution et à l'indépendance du pouvoir judiciaire. Voilà nos objectifs », a-t-il lancé, ajoutant: « Et on doit en finir avec l'armée en politique ».

La campagne a été marquée par des violences et des attentats meurtriers jusqu'à la fin et, selon la Commission électorale, 45 % des 81 millions d'inscrits ont voté. L'Assemblée fédérale compte 342 sièges, 70 députés devant être nommés pour représenter les femmes et les minorités.

Avec *Dawn, Daily Times, The Guardian,* BBC, CNN, Reuters, AP, DPA, AFP

LE DOMAINE DE L'AVIATION VOUS INTÉRESSE?
RÉGULATION DE VOL
Le seul programme public au Québec pour former des
RÉGULATRICES / RÉGULATEURS DE VOL «FLIGHT DISPATCHERS»
Gratuit et d'une durée de 9 mois, ce programme mène à un diplôme d'études professionnelles (DEP)
DÉBUT DES COURS : SEPTEMBRE 2008
DIMANCHE LE 24 FÉVRIER À 10 H
SÉANCE D'INFORMATION
UQAM
400, rue Ste-Catherine Est
Pavillon A, Hubert-Aquin
Local A-1750
Pour informations :
1 866 849-5580
(418) 634-5580 poste 3491
cftc.info@csdps.qc.ca • www.cftc.qc.ca
CENTRE DE FORMATION EN TRANSPORT DE CHARLESBOURG
Commission scolaire des Premières-Seigneuries
3543323A

Week-ends visites libres à Montréal
PLUS DE 55 projets résidentiels neufs à découvrir…
Dernière chance les 23 et 24 février de 12h à 17h
C'est le temps de magasiner votre propriété!
Renseignements : 514-255-7683
Tous les détails sur le site :
En collaboration avec :
GARANTIE MAISONS NEUVES APCHQ
Montréal
Novoclimat
Régie du bâtiment Québec
www.visiteslibresamontreal.com
3541948
3541945A

FORUM

# RAPPORT CASTONGUAY : QUE FAIRE ?

La publication, hier, du rapport du Groupe de travail sur le financement du système de santé, présidé par l'ex-ministre Claude Castonguay, a provoqué de nombreuses réactions. En voici deux qui nous montrent bien que le débat n'est pas clos.

## Le temps d'agir

### Après Arpin, Rochon, Clair, Ménard et Castonguay, il faut passer à l'action et ça presse !

L. JACQUES MÉNARD

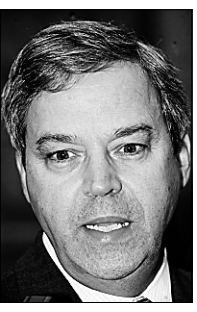

***L'auteur a présidé le Comité de travail sur la pérennité du système de santé et de services sociaux du Québec, qui a remis son rapport en 2005.***

Je tiens à remercier Claude Castonguay, Michel Venne et Joanne Marcotte pour avoir accepté de consacrer, à leur tour, temps et énergie, à la recherche de solutions au problème du financement de notre système de santé. Je sais que ce n'est pas chose facile.

Le rapport Castonguay met en évidence les mêmes constats financiers que le rapport de notre comité rendu public à l'été 2005. Le financement du système québécois de santé est en péril. Tous les rapports sur le financement de la santé au Canada sont arrivés à la même conclusion.

#### Deux comités, deux mandats

Notre comité était composé de 16 membres dont la provenance reflétait la complexité de la société québécoise. Un comité apolitique au sens partisan du terme. Le comité Castonguay était formé de trois personnes, pour trois partis politiques. Nous avions aussi reçu comme consigne de ne pas nous attarder aux « fausses pistes », nommément à tout ce qui pourrait constituer une entorse à l'esprit ou à la lettre de la Loi canadienne sur la santé.

Nous nous sommes donné comme ligne directrice d'assurer une meilleure équité entre les générations dans le partage du fardeau fiscal qui découlerait de nos recommandations. Nous avons relevé le défi du financement à long terme du système de santé et de services sociaux. Pour ce faire, nous avons chiffré l'écart entre la progression des revenus de l'État québécois et celle des dépenses de santé. Une première au Québec à cet égard. Nos recommandations auraient permis de combler cet écart, sans imposer à la génération montante un fardeau fiscal déraisonnable. C'est d'ailleurs le fondement même de l'une de nos principales recommandations, soit la mise sur pied d'un régime d'assurance contre la perte d'autonomie que le rapport Castonguay a rejeté. C'est dommage pour les jeunes. C'est dommage aussi pour les plus vieux qui n'auront peut-être pas accès aux services à domicile que le régime proposé aurait permis de développer. Et, encore moins, à la liberté de choix de pourvoyeur de services que notre recommandation rendait possible.

#### Des points convergents

Le rapport Castonguay propose certaines recommandations qui rejoignent les nôtres. En effet, après avoir analysé une bonne douzaine de moyens d'augmenter les revenus de l'État pour réduire l'écart entre les revenus prévus et les dépenses de santé, nous recommandions une hausse de la TVQ, pour des raisons d'efficacité, d'équité et de rendement. Le rapport Castonguay recommande aussi de recourir à ce moyen. C'est un bon choix.

Il recommande également d'améliorer la productivité et la gouvernance du système de santé.

PHOTO MATHIEU BELANGER, REUTERS

**Claude Castonguay (au centre), président du groupe de travail, entouré de Michel Venne et de Joanne Marcotte, hier matin, lors de la présentation du rapport sur le financement du système de santé.**

Notre rapport consacrait 11 recommandations et 12 propositions spécifiques à cet égard. Nous nous rejoignons là aussi, à tout le moins dans la recherche d'une meilleure productivité, sinon dans le détail des mesures proprement dites. Sans une amélioration importante de l'organisation du système, nous courons à l'échec. Un autre bon choix du comité Castonguay.

**La pire solution serait encore une fois de prétendre qu'il n'y a pas de problème de financement de la santé et qu'il suffirait de resserrer un peu la gestion du système en espérant que tout ira pour le mieux dans le meilleur des mondes.**

Le compte santé et la reddition de comptes en commission parlementaire ressemblent aussi à l'une de nos principales recommandations. Bravo !

#### Les jeunes dans la moulinette

Notre comité a opté résolument pour renforcer le système de santé public en assurant son financement public, tout en ouvrant des pistes pour un secteur privé étroitement balisé afin d'accroître l'accessibilité des services, mais sans jamais sacrifier le caractère résolument public du système. De plus, nous avons voulu nous assurer que la génération des baby-boomers paie sa juste part des coûts du système.

Les membres du comité Castonguay ont opté pour une autre voie. En proposant une franchise pour chaque visite chez le médecin, des augmentations de tarifs pour différents services, une cotisation pour être inscrit dans une clinique de santé, une franchise fondée sur la fréquence de l'utilisation des services, etc., on ne se préoccupe pas beaucoup du fait que les jeunes devront supporter une bonne partie des « nouveaux coûts de santé ».

On peut se demander aussi comment un frais d'entrée dans une clinique de santé pourrait améliorer la qualité du suivi des patients, un des piliers des systèmes de santé qui fonctionnent bien dans le monde ? Ça risque plutôt d'être l'inverse et c'est très inquiétant.

#### Passons à l'action

Quoi qu'il en soit, il faut arrêter la machine à créer des comités. Après Arpin, Rochon, Clair, Ménard, Castonguay, il faut passer à l'action et ça presse. À moins que je manque quelque chose, les pistes recommandées par le comité Castonguay ne suffiront jamais à combler l'écart annuel et récurrent entre les revenus et les dépenses de santé, soit 3 milliards de dollars dans moins de trois ans, 11 milliards, en 2020, 18,5 milliards en 2025 et 28,5 milliards en 2030, comme le démontrait notre rapport.

Mais, la pire solution serait encore une fois de prétendre qu'il n'y a pas de problème de financement de la santé et qu'il suffirait de resserrer un peu la gestion du système en espérant que tout ira pour le mieux dans le meilleur des mondes. Moins de parlottes et plus d'action. Il y a urgence…

## Le temps de se mobiliser

### La lutte pour un système public de santé et pour la préservation des ressources humaines et financières qui y sont consacrés est un combat essentiel

HENRI LAMOUREUX

***M. Lamoureux est écrivain et socioéthicien.***

De toutes les réformes introduites au Québec au cours des 40 dernières années, il ne fait aucun doute que celle qui affecte la prestation des soins de santé et les services sociaux est à mon sens la plus importante. Cette importance tient à ce que la qualité de notre santé a un effet direct, notamment sur notre capacité de poursuivre des études et sur notre disponibilité à l'emploi.

Au moment où est rendu public le rapport du Groupe de travail présidé par Claude Castonguay, il faut bien se souvenir que les générations antérieures avaient très bien compris cela. C'est pourquoi elles ont accepté d'investir une part importante de nos impôts dans ce secteur. Elles ont aussi compris que l'accès des personnes à un système de santé et de services sociaux devait être universel, accessible et sans égards à la capacité de payer des individus ou à leur influence sociale. Ce choix exprime une conviction qui qualifie notre degré de civilisation : tous les êtres humains, quelles que soient leurs différences, se valent et ils sont égaux en droit.

Cette conviction est notre principal repère éthique et celui à l'aulne duquel nous devons effectuer nos choix sociaux. Cette croyance en l'égale humanité des personnes s'actualise par nos politiques sociales. Dans le domaine de la santé, nous avons choisi un accès démocratique fondé d'abord sur l'urgence de l'intervention ; ensuite, sur la règle du premier arrivé premier servi. Si cette règle produit des listes d'attente, elle possède au moins le mérite d'introduire une mesure d'équité dans le traitement des patients. De cette manière, mon frère, qui est doublement handicapé, ne sera pas relégué au dernier rang des patients à traiter sous prétexte qu'il est pauvre et non productif. Il sera soigné à son tour, en fonction des ressources disponibles.

#### La prunelle de nos yeux

Je pense qu'il faut préserver ce système comme la prunelle de nos yeux. Il ne faut pas accepter que la capacité de payer ou l'appartenance de classe dicte l'accès aux soins et aux services. S'il faut certes s'assurer que notre système soit le plus efficace et le plus efficient possible, il me semble que cet objectif est tout à fait atteignable dans un cadre public, d'autant que dans ce cadre, la recherche d'une maximisation des bénéfices ou du rendement sur l'investissement consenti par quelques entrepreneurs n'est pas un objectif.

Les arguments utilisés par les tenants d'une présence accrue du privé dans le domaine de la santé sont de plusieurs ordres tous aussi faibles les uns que les autres. Ainsi, l'argument selon lequel les personnes les plus fortunées devraient pouvoir utiliser leurs moyens financiers comme coupe-file en ayant accès à des ressources privées qui leur soient dédiées, contredit le fondement éthique de notre système en introduisant l'idée d'une vitesse de traitement en fonction de la richesse et, conséquemment, d'une qualité d'humanité à géométrie variable. C'est la consolidation d'un système à deux vitesses. Tout le monde comprendra que ce projet drainera des ressources qui ne seront plus disponibles dans le public, contribuant ainsi à augmenter le temps d'attente pour les moins riches, c'est-à-dire la grande majorité. À moins, bien sûr, que les plus pauvres s'endettent pour profiter des services offerts aux nantis, comme on le faisait il y a 60 ans, avant la réforme. D'autres, comme le Dr Chaoulli, proposent des services de courtage tirant profit de la rareté des ressources médicales pour empocher de juteux bénéfices. Certains, à l'exemple du bon Dr Dutil, ex-président de la Fédération des médecins spécialistes, tout aussi cohérent au plan éthique et déontologique, ne proposent rien de moins que des soins en ligne. Toute cette fumée montre bien que les commerçants dans le domaine de la santé et des services sociaux sentent que le feu de la conjoncture leur est favorable.

**Les commerçants dans le domaine de la santé et des services sociaux sentent que le feu de la conjoncture leur est favorable.**

Et toute cette dérive, lourde de conséquences pour l'ensemble de la population québécoise, se développe sous l'œil complice et un peu pharisien de l'État, qui semble croire à la stratégie du fait accompli, comme on le voit notamment avec la clinique Rockland.

Enfin, profitant du fait que le ministre détourne pudiquement les yeux de ce qu'il ne veut pas voir, notre système de santé et de services sociaux devient la proie de grandes entreprises transnationales qui cherchent à s'implanter dans le lucratif marché du soulagement de la douleur humaine.

Je suis maintenant sexagénaire. Je sais ce qu'il en a coûté à ma génération et à celle qui l'a précédé pour que le Québec se dote de ressources qui donnent du sens aux valeurs auxquelles nous adhérons toutes et tous collectivement. Pour avoir moi-même bénéficié de notre système de santé et pour avoir accompagné mes proches quand ils étaient malades, je sais toute son importance et j'ai pu constater le dévouement de celles et de ceux qui y sont employés. C'est pourquoi je pense que la lutte pour un système public de santé et pour la préservation des ressources humaines et financières qui y sont consacrés est un combat essentiel. Il ne faut pas laisser l'État et le ministère de la Santé et des Services sociaux nourrir les ambitions des vautours qui flairent la bonne affaire.

L'heure est à la mobilisation.

# FORUM

**André Desmarais** › Président du conseil d'administration LA PRESSE
**Guy Crevier** › Président et éditeur
**Philippe Cantin** › Vice-président à l'information et éditeur adjoint
**Éric Trottier** › Directeur de l'information **André Pratte** › Éditorialiste en chef

## ÉDITORIAUX

# *Qui trop embrasse...*

apratte@lapresse.ca
ANDRÉ PRATTE

Le comité Castonguay avait pour mandat de proposer de nouvelles avenues pour financer les coûts croissants des soins de santé. Il a déposé hier une brique plus imposante que le rapport de la commission Clair, dont le mandat était pourtant beaucoup plus large. M. Castonguay et ses collègues ont choisi de tirer dans toutes les directions, proposant une réforme de fond en comble du système de santé. Il y a là de bonnes idées. Malheureusement, en touchant ainsi à tout, les auteurs ont négligé d'approfondir les questions relatives au financement à proprement parler. C'est une occasion ratée.

***Plutôt que d'imaginer la réforme du siècle, le comité Castonguay aurait dû mieux étayer l'argumentaire en faveur de ses propositions sur le financement de la santé.***

Permettre aux médecins de pratiquer à la fois dans le public et dans le privé, ouvrir les portes toutes grandes aux assurances privées, modifier les rôles du ministère de la Santé et des agences régionales, changer les modalités d'attribution des budgets, gérer différemment les établissements, mettre en place un Institut national d'excellence en santé, tout y passe. Le groupe Castonguay reconnaît pourtant que « les fréquents changements de structure au cours des années ont semé l'incertitude et le désarroi dans le personnel de nombreux établissements. Le besoin de stabilité est manifeste ». Alors, pourquoi vouloir virer le système à l'envers ?

C'est que, selon le comité, le gouvernement devrait limiter la croissance des dépenses de santé à celle de l'économie, soit 3,9 % au lieu des 5,8 % prévus suivant les tendances actuelles. L'objectif est sensé, mais extrêmement ambitieux. Le comité met de l'avant diverses mesures devant permettre de « mieux utiliser les ressources du système ». Cependant, il n'a pas chiffré leur impact financier. Et certaines relèvent des vœux pieux, par exemple lorsqu'on souhaite l'émergence d'« un nouveau syndicalisme »...

Côté revenus, Claude Castonguay, Michel Venne et Joanne Marcotte proposent que les Québécois paient une franchise pour les soins qu'ils reçoivent. À titre d'illustration, ils évoquent une somme de 25$ par visite médicale jusqu'à concurrence de 1 % du revenu familial, ou une franchise de 65$ par visite jusqu'à concurrence de 2 % du revenu du ménage. Le comité écarte en une phrase peu convaincante le risque que pourrait entraîner ce système sur l'accessibilité aux soins. C'est pourtant l'aspect le plus controversé d'une telle mesure !

Le comité avance l'idée de faire payer davantage une visite aux urgences que dans une clinique de première ligne, de sorte que les malades soient orientés vers les ressources appropriées à leur état. Est-ce vraiment souhaitable ? Faisable ? La gestion d'un tel système ne risque-t-elle pas d'être complexe et coûteuse ? Plutôt que d'imaginer la réforme du siècle, le comité aurait dû mieux étayer l'argumentaire en faveur de ses propositions relatives au cœur de son mandat, le financement.

Le gouvernement avait aussi demandé au comité Castonguay d'« examiner les modifications qui pourraient être suggérées à Loi canadienne sur la santé ». Dans la mesure où les provinces veulent miser davantage sur le privé et sur les contributions directes des usagers, cette loi constitue un obstacle important. Le dossier est juridiquement et politiquement complexe. Le sujet a peu été étudié et le trio aurait pu apporter là une contribution précieuse ; il se contente d'énoncer des généralités.

N'ayant pas appuyé ses idées les plus controversées par des démonstrations solides, le comité s'exposait au sort que lui a réservé le ministre de la Santé. M. Couillard a eu beau dire, par politesse, que le rapport Castonguay « vivra plusieurs années », ses commentaires étaient autant d'épitaphes.

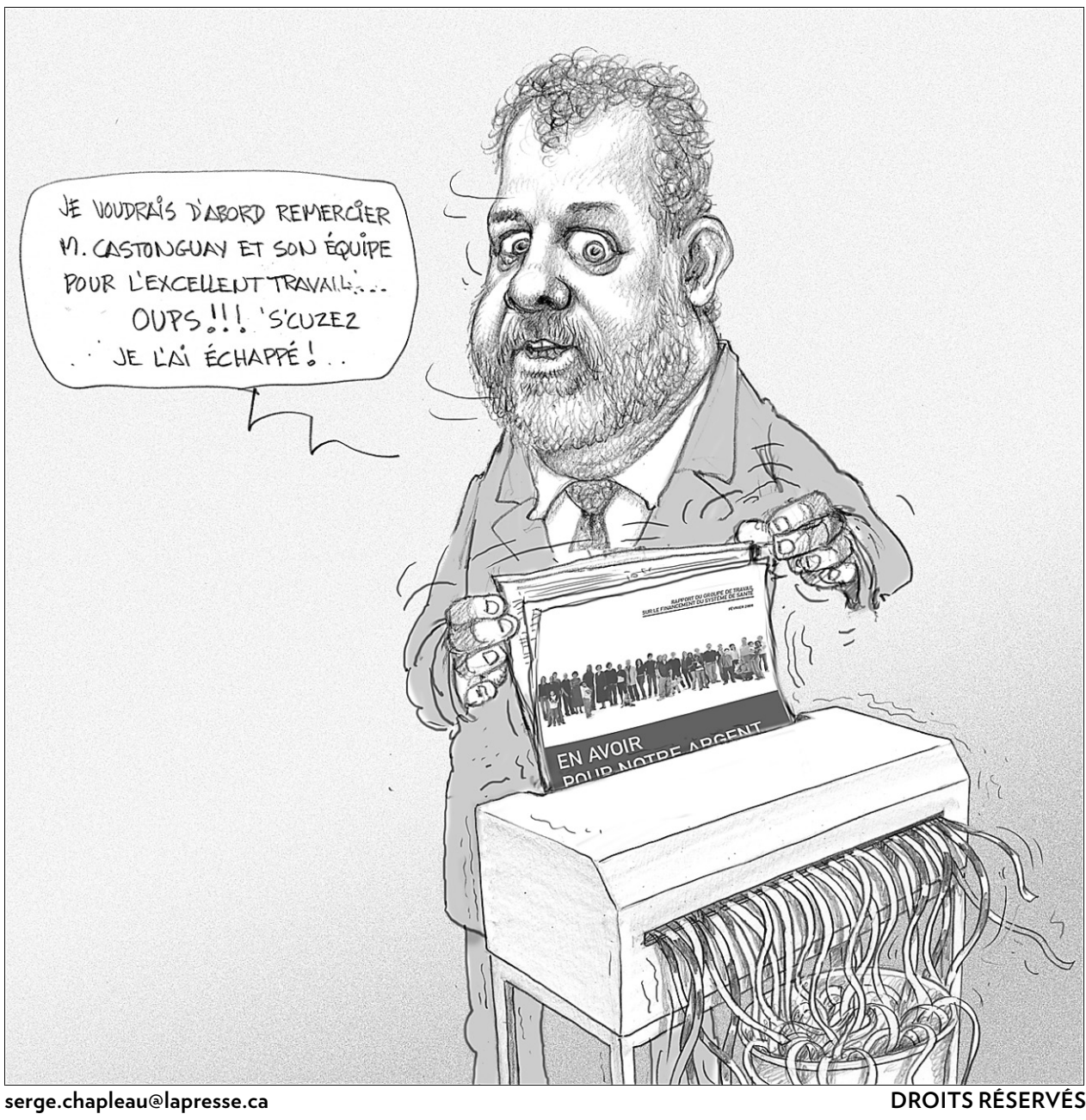


serge.chapleau@lapresse.ca
DROITS RÉSERVÉS

## OPINION

# Toujours la même recette

## Il est temps que le Bloc québécois cesse d'usurper l'identité et les valeurs québécoises en prétendant les incarner à lui seul

DANIEL LAPRÈS

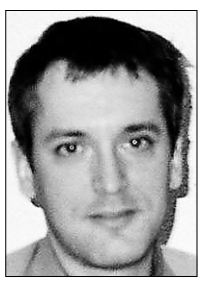

***L'auteur est rédacteur-pigiste.***

Ainsi donc, la une de *La Presse* du 17 février nous annonce que « le Bloc change de registre ». Permettons-nous d'en douter. En fait, nous voyons surtout ressurgir la même recette surannée cherchant à répandre l'insécurité identitaire et culturelle, et qui fait la principale marque de commerce de ce parti.

En 2006, Gilles Duceppe nous serinait son – déjà vieux – discours sur la « différence » québécoise. Et voilà qu'en annonçant sa « nouvelle » opération de marketing, le Bloc proclame que « les valeurs québécoises sont différentes de celles des Canadiens ». Le Bloc nous assène ainsi sa prétention traditionnelle à protéger les brebis québécoises contre les loups canadiens, ceux-ci nous étant « différents » au point d'incarner une menace éternelle à notre identité.

Rien de nouveau non plus dans la prétention hégémonique du Bloc à détenir le monopole exclusif de la définition des valeurs et de l'identité québécoises, comme si les Québécois devaient penser et se comporter tout d'un bloc et pas autrement, tel un troupeau bien docile. Le Bloc est donc là pour penser à la place des Québécois, pour définir non seulement leurs « valeurs », mais aussi ce qu'ils sont censés être. Histoire de bien tous nous clôturer dans leur conception à eux de notre « différence », il ne reste donc plus aux stratèges bloquistes qu'à nous dicter quels comportements sont québécois ou non ; la quadrature parfaite du cercle serait alors atteinte.

Mais justement, parlons-en donc des « valeurs » québécoises ! En réalité, les valeurs véhiculées au Québec sont aussi variées qu'il y a d'individus québécois. Elles sont également nuancées et en constante évolution, tant collectivement que chez chaque individu. Prétendre, comme le fait le Bloc, imposer une définition de nos valeurs qui ne corresponde en réalité qu'à son propre programme politique, c'est enfermer les Québécois dans un moule auquel bon nombre parmi eux se sont toujours montré réfractaires.

### Confiance en soi

L'une des valeurs bien québécoises, c'est la confiance en soi. C'est pourquoi bien des Québécois ont suffisamment confiance en leur culture collective – et aussi personnelle – pour ne pas se sentir menacés par autrui. Ceux-là sont non seulement insensibles aux discours alarmistes, mais ils savent aussi y détecter la volonté d'une certaine élite d'asseoir son propre pouvoir en attisant la crainte d'autrui. Aussi, au moins plus de la moitié des Québécois veulent que le Québec continue à participer au Canada. Le Bloc ne peut certainement pas prétendre incarner les valeurs de ces nombreux Québécois-là, lui dont le but principal consiste à faire avancer son programme indépendantiste.

Le libéralisme politique a aussi inspiré – et continue d'animer – bon nombre de Québécois. L'une de ses principales revendications, c'est la liberté de penser par soi-même. Justement, bien des Québécois se sont battus héroïquement pour cela, de Louis-Joseph Papineau (avant tout un libéral et pas du tout un nationaliste identitaire) à Jean-Charles Harvey, en passant par Fleury Mesplet et Honoré Beaugrand, entre de nombreux autres. Nos libertés d'aujourd'hui, nous les devons pour beaucoup à leur courage. Ce serait faire injure à cette valeur de liberté individuelle qu'ils ont vaillamment défendue que de nous plier au mot d'ordre que le Bloc s'efforce encore de nous imposer.

Les nombreux Québécois d'esprit libéral refusent de consentir au sacrifice de leur pensée personnelle au nom d'une identité collective reflétant essentiellement un programme politique partisan.

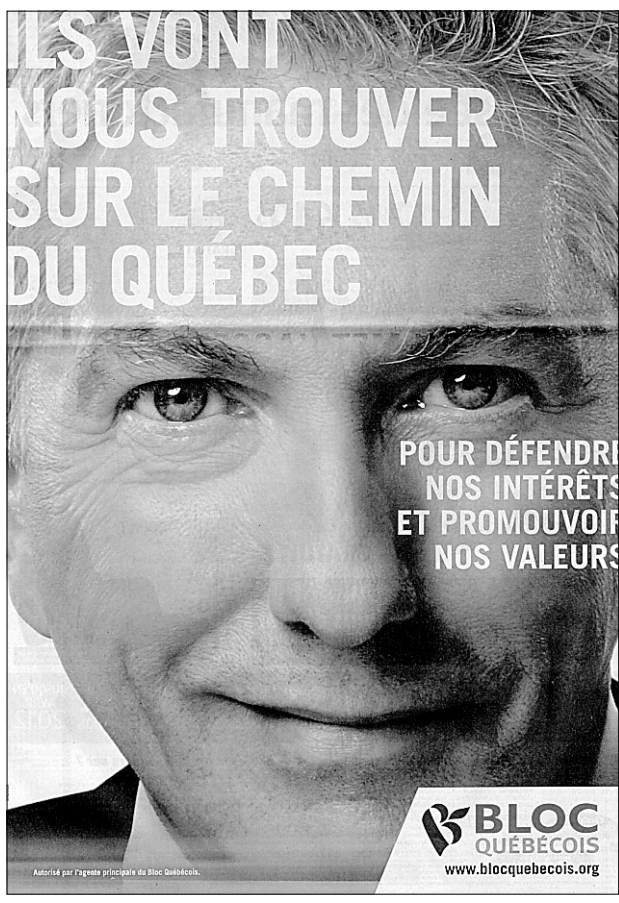


**Une publicité du Bloc québécois avec le chef, Gilles Duceppe, à quelques jours du déclenchement possible d'élections sur la scène fédérale.**

**Le Bloc québécois cherche encore et toujours à répandre l'insécurité identitaire et culturelle, et qui fait la principale marque de commerce de ce parti.**

Que le Bloc assume ses propres valeurs, on ne le lui reprochera pas. Mais il est temps que ce parti cesse d'usurper l'identité et les valeurs québécoises en prétendant les incarner à lui seul, et qu'il laisse enfin chaque Québécois penser et se définir par soi-même, en toute liberté.

# *Ceci n'est pas un modèle*

nathalie.collard@lapresse.ca
NATHALIE COLLARD

Le mot escroc n'existe pas au féminin et c'est dommage, car c'est celui qui décrit le mieux feu Micheline Charest, anciennement à la tête de la boîte d'animation Cinar. Affublé d'un bien mauvais titre – *La femme qui ne se voyait plus aller* – un documentaire racontant son parcours sera présenté en primeur, ce soir, dans le cadre des Rendez-vous du cinéma québécois.

Ce film aurait pu, aurait dû être le portrait d'une des trop rares femmes à réussir dans le monde des affaires. Il aurait décrit l'ascension d'une fille déterminée qui réussit enfin à fracasser le fameux plafond de verre. Or, il montre plutôt le côté sombre de l'ambition (Micheline Charest et son mari, Ronald Weinberg, ont utilisé des prête-noms et fraudé de 112 millions dollars), celle qui fait fi de toutes les règles pour gravir plus rapidement les échelons.

On devine le dépit de la réalisatrice-narratrice, Francine Pelletier, lorsqu'elle déclare, dès les premières minutes du film : « Micheline Charest était le prototype de sa génération, elle était dégourdie, sûre d'elle... Elle était la femme qu'on rêvait d'être... »

Il est vrai qu'encore aujourd'hui, on compte peu de femmes à la tête des grandes entreprises ainsi que dans les conseils d'administration. À cet égard, Charest, considérée jadis comme une des femmes les plus influentes dans l'industrie du divertissement en Amérique du Nord, avait tout pour devenir un modèle de réussite au féminin.

Or, le film déboulonne son mythe jusqu'à la dernière vis. Non seulement Charest a-t-elle abusé à outrance du système en plus d'abuser de la confiance de ses proches, mais certains vont jusqu'à dire qu'elle n'était même pas une très bonne femme d'affaires. Pierre Lampron, anciennement de la SODEC, observe : « Je ne suis pas sûr qu'elle ait compris les rouages financiers... Elle n'était pas une femme d'affaires redoutable. »

Au bout de 52 minutes, il ne reste donc plus rien de l'image de Micheline Charest, femme d'affaires. Et comme on n'apprend pratiquement rien à propos de la femme (mis à part le fait qu'elle ne s'intéressait pas aux autres et qu'elle n'était certainement pas une femme de cœur), disons que le portrait laisse un goût amer.

ARCHIVES LA PRESSE
**Micheline Charest**

On ne pourra pas reprocher à la réalisatrice Francine Pelletier, pilier du défunt magazine *La Vie en rose*, et à la productrice Monique Simard, ancienne présidente de la CSN, d'avoir un préjugé féministe dans ce film. Avec Micheline Charest, on est à mille lieues de l'idée de la gestionnaire au féminin, consensuelle, plus humaine, à l'écoute des autres... Son histoire contredit toutes les études qui se sont penchées sur le comportement des femmes en milieu de travail. En fait, on peut dire que Micheline Charest est au monde des affaires ce que Margaret Thatcher a été à la politique, celle qu'on utilisera désormais dans les conversations pour dire : « Tu vois, les femmes ne sont pas différentes des hommes. » Pour ceux qui aiment bien taper sur ce clou, le cas de Micheline Charest risque de devenir un argument massue. C'est regrettable.

FORUM

# *L'échec de M. Castonguay*

ALAIN DUBUC
adubuc@lapresse.ca
COLLABORATION SPÉCIALE

Avant même son dépôt, bien des observateurs cyniques se demandaient si le rapport du Groupe de travail sur le financement de la santé, présidé par Claude Castonguay, se retrouverait sur les tablettes. C'est pire que cela. Le rapport est allé à la déchiqueteuse avant même d'avoir eu le temps de ramasser un peu de poussière sur une étagère, parce que le ministre de la Santé, Philippe Couillard, en a rejeté les principales recommandations quelques heures après sa publication.

C'est un échec. Et il s'explique en bonne partie par l'erreur stratégique des auteurs du rapport. Au départ, leur mandat était assez pointu: réfléchir à un financement adéquat pour le sys-

***Le Groupe de travail sur le financement de la santé avait peut-être les ambitions d'une commission royale, mais il n'en avait ni le temps, ni les moyens. Et ça paraît.***

tème de santé, et se pencher sur des questions précises, comme le rôle du privé ou l'identification de sources additionnelles de financement. Mais le groupe de travail s'est en quelque sorte mué en commission royale d'enquête, et a accouché d'un document volumineux de 330 pages qui va dans toutes les directions.

Le groupe avait peut-être les ambitions d'une commission royale, mais il n'en avait ni le temps ni les moyens. Et ça paraît. Le document ouvre des portes, lance des pistes sans vraiment aller au bout de ses idées, laisse beaucoup trop d'éléments non résolus. Le résultat, c'est que ses principales recommandations ne sont pas applicables dans leur forme actuelle. D'où la fin de non-recevoir du ministre Couillard, connu pour sa prudence.

Au moins cinq volets importants du rapport auraient demandé encore beaucoup plus de travail. D'abord, la place du privé, sur laquelle l'attention s'est trop concentrée. La quasi-totalité du rapport porte sur le réseau public et réfléchit aux façons de l'améliorer. Il n'y a que neuf pages sur 330 concernant l'élargissement du privé, ce qui suggère que les propositions sur la mixité de pratique, l'élargissement du rôle des assureurs ou la gestion jouent un rôle mineur. On est, comme le disent les auteurs, « aux antipodes d'un processus de privatisation ». Mais il n'en reste pas moins que la place du privé est un dossier chaud et que ce sont ses partisans qui ont le fardeau de la preuve. Le rapport devait répondre à des craintes légitimes, comme le risque qu'un développement du privé affaiblisse le réseau public. Il ne le fait pas de façon convaincante et son argumentaire est trop pauvre pour donner à un gouvernement prudent des outils pour aller plus loin.

Ensuite, le virage majeur que constitue la fin de la gratuité. Le rapport ne propose pas un petit ticket modérateur, mais une contribution de 100$ pour adhérer à une clinique et surtout, une franchise substantielle. Selon l'une des deux formules proposées, les familles paieraient dans leur déclaration de revenus de l'année suivante 65$ pour chaque visite chez le médecin. Un grand nombre de familles se retrouveraient à payer les consultations au complet. Ce changement considérable est-il compatible avec la loi canadienne de la santé? C'est une évaluation que le rapport ne fait pas, et qui rend sa recommandation inapplicable.

Troisièmement, le rapport parle beaucoup de productivité, le seul élément que le ministre Couillard a bien accueilli, avec des mesures sur la prévention, la multidisciplinarité, l'allocation des ressources, « le bon service de santé offert par la bonne personne au bon moment ». Mais c'est ce que les gouvernements essaient de faire depuis 20 ans, sans réussir à casser la croissance des dépenses. Et rien ne permet de croire que les pistes évoquées par le rapport vont plus loin que la réflexion qui se fait déjà dans le système.

Quatrièmement, le rapport ouvre une autre porte, une réflexion sur ce qu'un régime public devrait ou ne devrait pas couvrir. C'est un débat extrêmement délicat, qui est lancé sans autre forme de procès.

Et pour coiffer le tout, le financement. Le rapport dit en substance que la principale façon de faire face à l'explosion des coûts, c'est l'augmentation du fardeau fiscal, une hausse de plus de 2 milliards par année. Ce n'est pas dit clairement. On parle de franchise, ou de hausse de la TPS, mais ça revient exactement au même. Et le ministre Couillard a dit non.

Le danger, c'est qu'en écartant leurs propositions, on écarte aussi la réflexion que nous proposaient les auteurs du rapport. Il faut voir ce rapport comme un point de départ plutôt que comme un point d'arrivée. Ce document, largement consensuel, pose des questions qui n'avaient pas été posées, fait avancer la réflexion et nous amène plus loin. En enterrant le rapport, on risque aussi de mettre un point final au début de remise en cause et à laisser triompher la logique du statu quo. Ce serait dommage.

# Peu d'appuis au rapport

## Voici un échantillon des très nombreux courriels que nous avons reçus en réaction à la publication du rapport du Groupe de travail sur la santé

PHOTO IVANOH DEMERS, ARCHIVES LA PRESSE

**C'est hier que le Groupe de travail sur le financement du système de santé a déposé son rapport, qui ne propose rien de moins qu'un traitement-choc pour sauver le système québécois de santé.**

# Un triste jour

ÉMILE KIROUAC
***L'auteur est professeur de sociologie dans le réseau collégial.***

*En avoir pour notre argent*. Le simple titre du rapport du groupe Castonguay donne le ton à l'ensemble. Le discours tient d'ailleurs davantage de la réclame de Boxing Day que de la volonté d'assurer l'avenir d'une société en santé.

Effectivement, la logique marchande est nettement plus présente dans les 300 pages rendues publiques hier que dans celle voulant que la santé est un droit universel qui n'est pas monnayable dans un Québec qui se prétend égalitaire et démocratique.

Alors, répondrait peut-être M. Castonguay, comme croyez-vous que l'on puisse financer le système de santé, dans un contexte de vieillissement de la population? Eh bien, chaque année, le gouvernement québécois accorde, en congés de taxes et d'impôts, quelque 3 milliards de dollars à des entreprises prospères. C'est l'ancien ministre libéral des Finances, Yves Séguin, qui l'a déjà reconnu.

Dans la présentation de son rapport, M. Castonguay a pourtant soutenu qu'avec une plus grande présence du secteur privé, les patients auraient ainsi « le choix ». Non. Les patients les plus fortunés auraient le choix. Les autres, on ne les verrait pas nécessairement errer dans les rues. Non, ils souffriraient en silence, prenant, comme disaient mes grands-parents, leur mal en patience.

D'ailleurs, il faut se souvenir que le système de santé universel a été mis en place au Québec à une époque où les plus démunis n'avaient absolument pas accès à ses soins, tandis que plusieurs autres devaient s'endetter pour se soigner. C'est vers cette époque, pas si lointaine, que le rapport Castonguay se propose de nous faire glisser collectivement. C'est un triste jour.

# Non aux apôtres de la privatisation!

Nous assistons à nouveau à une attaque de requins qu'il faut combattre, comme il y a environ cinq ou dix ans avec les commissions Clair et Rochon. Ces apôtres de la privatisation savent bien qu'ils peuvent finir par avoir notre peau… à l'usure. D'ailleurs, le privé est déjà là, mais il en veut plus, plus, plus; *business as usual*. Le plus décourageant, c'est de voir l'aveuglement de la population, sinon son approbation. Il n'y a pratiquement que les organisations syndicales qui comprennent bien les tenants et les aboutissants de ces tentatives périodiques de « Requin International ». Les organisations syndicales ne pourront pas faire cette bataille seules, il va falloir absolument trouver une façon de sensibiliser, réveiller et secouer la population.

**L. Thériault**

## Dans le programme des partis

Les partis politiques devraient jouer franc-jeu en inscrivant clairement les réformes du système de santé qu'ils proposent dans leur plateforme électorale. Ainsi, les Québécois seraient alors assez informés pour élire le parti dont la position leur semble être celle qui convient le mieux à l'idée qu'ils se font d'un système de santé. La santé serait alors un enjeu très important et les critiques seraient moins sévères lorsque lesdites réformes seraient mises en application.

**Paul Lafrance**
Québec

## Un rapport démoli

J'ai eu le bonheur de prendre connaissance de certains points du rapport Castonguay sur la place du privé dans le système de santé québécois. Bravo à cette commission, qui nous arrive avec des idées nouvelles et un début de solution pour améliorer les services à la population. Cela dit, je vous prédis aujourd'hui que ce rapport va être démoli par les médias, les péquistes et les syndicats au cours des prochains jours. Mais ce n'est pas grave, parce que nous, au Québec, on est tellement meilleur que les autres, on n'a pas besoin de nous moderniser et d'évoluer. C'est le reste du monde qui doit s'ajuster à nous et à nos belles valeurs vertueuses.

**Vincent Robert**
Trois-Rivières

## Il faut « oser »!

L'argument massue des gens qui sont contre le fait de permettre une pratique privée (même en « temps supplémentaire ») au personnel médical s'appuie sur l'existence d'une pénurie de professionnels de la santé, ce qui n'est pas en soi dénué de vérité. Sauf que… si cette pénurie était une conséquence plutôt qu'une cause? Qui nous dit que ceux qui ont eu les moyens de prendre une retraite anticipée (les médecins) et que celles qui ont, il y a quelques années, accepté une offre à ne pas refuser (les infirmières) sont volontairement à la retraite? Qui nous dit que ce n'est pas « l'enfer » du système qui ne les a pas plutôt encouragés à prendre cette retraite? Combien seraient prêts à reprendre du service si des conditions, comme celles proposées par la commission Castonguay, étaient appliquées? Si le système était plus souple et mieux géré? Si les infirmières, notamment, jouissaient d'une rémunération mieux équilibrée avec celle de pratique privée? Qui sait? On en arriverait peut-être à un surplus de personnel. Mais pour le savoir, il faut « oser »!

**Danielle Villeneuve**
Laval

## Et dans 20 ans?

Un coût annuel de 100$, aujourd'hui, pour avoir un médecin de famille, ce n'est pas cher. Mais ce sera combien dans 10 ou 20 ans? Le scénario de l'assurance médicaments se répétera-t-il? Je ne pense pas que la solution passe par de tels frais. Par contre, il faut faire beaucoup plus de place au privé, surtout pour les tâches non médicales, et dégraisser toute l'administration.

**Roger Thornhill**

## Virage radical

Je trouve que le rapport prend un virage radical vers la droite en augmentant les coûts pour les plus démunis. Je ne suis pas un socialiste, mais je crois que le rapport va trop loin et va contribuer à accentuer l'écart entre les riches et les moins favorisés. Tous ceux qui travaillent de façon quotidienne avec ceux-ci peuvent facilement constater que pauvreté et mauvaise santé vont de pair. Ces orientations ne vont qu'accentuer cet écart.

**Marc-André Lemay**

## Qu'est-ce que ça va donner?

Que nous apporteront ces 100$? Un médecin de famille? J'en ai déjà un, mais je dois toujours aller aux urgences ou dans une autre clinique quand je suis malade, parce que ça prend 10 semaines pour obtenir un rendez-vous!

**G. Talbot**

**POUR NOUS JOINDRE** *La Presse*, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9
**VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE?** Écrivez-nous à **nouvelles@lapresse.ca**
**VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION?** **forum@lapresse.ca**

**RÉDACTION** (514) 285-7070 **commentaires@lapresse.ca**
**ABONNEMENT** (514) 285-6911 ou 1 800 361-7453 **cyberpresse.ca/abonnement**
**PETITES ANNONCES** (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363 **petitesannonces@lapresse.ca**
**DÉCÈS** (514) 285-6816 **deces@lapresse.ca**
**CARRIÈRES** (514) 285-7320 **carrieres@lapresse.ca**
**PUBLICITÉ** (514) 285-6931

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien *La Presse* est publié et édité par *La Presse*, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier. Président et éditeur.

MONDE

FIDEL CASTRO > LA FIN D'UNE ÉPOQUE

**27 juillet 2006**
Castro subit en urgence et dans le secret une opération complexe après une hémorragie intestinale.

**31 juillet 2006**
Il fait annoncer son opération et délègue le pouvoir à son frère Raùl, 75 ans.

**1er septembre 2006**
Castro apparaît à la télévision, dans sa chambre d'hôpital, avec Hugo Chavez et son frère Raùl.

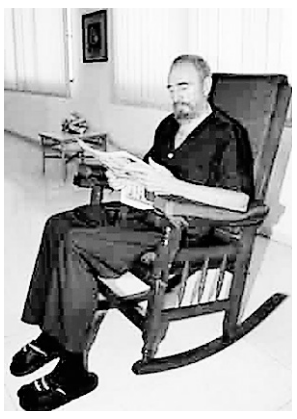

PHOTO AFP

**5 septembre 2006**
Fidel affirme dans le quotidien cubain *Granma* que le pire est passé, qu'il a perdu 18,6 kg.

**7 octobre 2006**
Le magazine *TIME* annonce que Castro souffre d'un cancer en phase terminale.

**28 octobre 2006**
Après 40 jours de silence, Castro dément, à la télévision, être moribond ou mort.

**26 décembre 2006**
Un chirurgien espagnol de retour de La Havane, affirme que Castro ne souffre pas de cancer.

**1er mai 2007**
Castro ne participe pas aux festivités du 1er mai.

**19 décembre 2007**
Dans une entrevue à l'émission de radio *Mesa Redonda* (Table ronde), Castro laisse entendre qu'il ne compte pas s'accrocher au pouvoir.

**20 janvier 2008**
Fidel Castro est élu à l'Assemblée nationale cubaine.

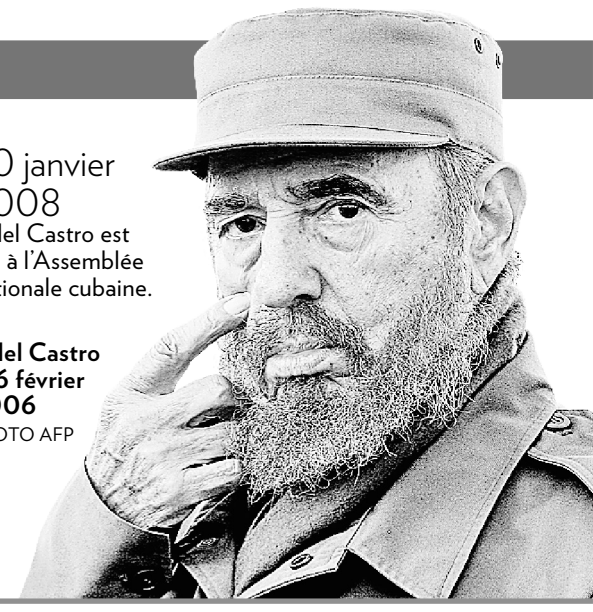

**Fidel Castro le 6 février 2006**
PHOTO AFP

# Castro renonce à la présidence de Cuba

JOONEED KHAN

**Éloigné du pouvoir depuis 18 mois par la maladie, Fidel Castro a renoncé hier à la présidence de Cuba après un demi-siècle à la tête d'un régime communiste qui a survécu à la fin de la guerre froide et à un blocus économique états-unien qui continue.**

« Je n'aspirerai ni n'accepterai la charge de président du Conseil d'État et de commandant en chef », écrit le tribun de 81 ans dans un « Message aux compatriotes » qui s'étalait à la une de *Granma*, organe du régime.

« Ma première obligation était de préparer (le peuple) à mon absence », dit Castro dans le message. « Le chemin sera difficile », dit-il, avant de conclure: « Je ne vous fais pas mes adieux. Je souhaite combattre comme un soldat des idées. »

Les Cubains se sont réveillés abasourdis par l'annonce, qui a eu l'effet d'un séisme dans la grande île des Caraïbes.

### « Cela fait un choc »

« Nous savions que cela allait arriver, mais cela fait un choc », a dit Dayron Clavell, 20 ans, qui venait de passer une nuit festive sur le Malecon, le bord de mer de La Havane.

« Fidel a renoncé? Bon sang, on va le regretter », lâche Dubael Cesar, musicien de 27 ans, persuadé que « tout restera pareil » à Cuba, malgré son départ.

La dissidence a accueilli la nouvelle avec espoir et méfiance. « Il n'y a pas de changement depuis un an et demi sans Fidel et il ne va pas y en avoir », a dit Vladimiro Roca, ancien détenu politique et fils du fondateur du PCC, Blas Roca.

La décision de Castro intervient deux jours après la libération de quatre opposants qui se sont exilés en Espagne. Cuba compte toujours quelque 240 prisonniers politiques, selon la dissidence.

Le retrait de celui qui était le numéro un du régime depuis 1959 précède la réunion dimanche du Parlement pour désigner les plus hautes instances du régime, dont le chef de l'État, qui est président du Conseil d'État.

Le lider maximo ne fait toutefois aucune allusion à un retrait de son poste de premier secrétaire du Parti communiste cubain (PCC), le parti unique, qu'il occupe depuis 1965.

### Réactions à l'étranger

Le président états-unien George W. Bush, en tournée en Afrique, a dit souhaiter que ce retrait mène à « une transition démocratique » à Cuba. Le secrétaire au Commerce, Carlos Gutierrez, d'origine cubaine, a affirmé que l'embargo et les autres restrictions resteraient en place tant que Raùl Castro, le frère de Fidel, serait à la barre.

Ottawa, les capitales européennes et certains pays latino-américains ont aussi réagi en appelant à une « ouverture démocratique » à Cuba.

Le Canada, qui a maintenu ses relations avec Cuba après la révolution de 1959 malgré les pressions de Washington, espère que le retrait de Castro ouvrira la voie « à un processus de réformes politiques et économiques », a déclaré le ministre des Affaires étrangères, Maxime Bernier.

En Floride, les exilés cubains ont réagi avec retenue, attendant la fin du régime pour célébrer vraiment. « On n'a rien à célébrer », a dit Silvio Ortega, de la Sociedad Cubana d'Orlando. « Ce qu'on veut, c'est la fin des Castro », a dit Estaban Figueredo, de Miami.

Avec *Granma*, CNN, BBC, AFP, Reuters et AP

# Vers une transition tranquille?

AGNÈS GRUDA
ANALYSE

N'attendez ni foules en délire ni virage brusque. En s'éclipsant de l'avant-scène du pouvoir, Fidel Castro ouvre la voie à une ère de transition tranquille, durant laquelle il continuera à veiller discrètement sur l'héritage politique qu'il lègue à son peuple. C'est en tout cas ce que prévoient les experts qui suivent l'évolution de l'île, depuis que le lider maximo, gravement malade, a cédé temporairement les rênes du pouvoir à son frère Raùl.

C'était le 31 juillet 2006. « Le transfert de pouvoir s'est amorcé en douce dès ce moment », note Gilles Vandal, politicologue à l'Université de Sherbrooke.

Ce spécialiste de l'Amérique latine s'attend à ce que Fidel Castro se tienne dorénavant un peu en réserve de la république, à la manière d'un vieux sage, comme l'avait fait l'ancien dirigeant chinois Deng Xiaoping après avoir tiré sa révérence du pouvoir. « Il avait fini par délaisser tous les rôles officiels, pour ne plus présider qu'un club d'échecs, mais sa présence a permis à la Chine un changement sans rupture. »

Cette position de « patriarche », c'est peut-être le « coup de génie » de l'homme qui règne sur La Havane depuis près d'un demi-siècle, croit un autre spécialiste de l'île, Victor Armony. Ce sociologue à l'Université de Montréal souligne que dans son discours d'adieu, Fidel Castro a annoncé qu'il continuerait à publier ses réflexions politiques, comme il en signe depuis plusieurs mois dans le journal *Granma*.

En suivant la situation de loin, il pourra en quelque sorte cautionner les changements qui, inévitablement, devront s'amorcer à Cuba. Car la situation économique des Cubains ne cesse de se détériorer, souligne M. Armony. « Exception faite des gens qui vivent du tourisme, les Cubains voient leur pouvoir d'achat décliner, Cuba est sur le point de craquer, tout le monde attend qu'il se passe quelque chose ». En bénéficiant d'une sorte d'imprimatur du père de la révolution, ce « quelque chose » s'implantera sous le signe de la continuité.

Même au moment où la mort de Castro paraissait imminente, les connaisseurs de l'île n'imaginaient pas que des protestataires allaient envahir les rues de La Havane pour célébrer la disparition de leur chef. Même ce départ brutal aurait été suivi de changements « imperceptibles aux yeux du grand public nord-américain », prévoyait alors l'une des grandes spécialistes de Cuba aux États-Unis, Julia Sweig.

PHOTO CLAUDIA DAUT, ARCHIVES REUTERS

**Après près de 50 ans au pouvoir, Fidel Castro semble avoir bien préparé sa succession, selon les experts interrogés par *La Presse*. La transition qui s'amorce devrait donc se faire sans heurts. Le castrisme aurait survécu à la mort de Castro, assurent les spécialistes. Il survivra d'autant plus à sa retraite.**

Dans un article paru l'an dernier dans le magazine *Foreign Affairs*, cette chercheuse affiliée au Council on Foreign Relations était formelle: Cuba évoluerait avec le temps, mais avec infiniment de nuances et de bémols.

**On s'attend à ce que Fidel Castro se tienne dorénavant un peu en réserve de la république, à la manière d'un vieux sage, comme l'avait fait l'ancien dirigeant chinois Deng Xiaoping.**

Contrairement à d'autres dictateurs, Castro a bien prévu sa succession, soulignait-elle alors lors d'une entrevue avec *La Presse*. « Il a planifié la transition de pouvoir depuis qu'il s'était évanoui, il y a quatre ans », expliquait-elle. Sa maladie, et même sa mort éventuelle, n'allait donc pas créer de vacuum politique.

Et puis, faisait valoir Mme Sweig, confrontés à la survie, et en absence d'un mouvement d'opposition fort, les Cubains n'ont tout simplement pas l'énergie de descendre dans la rue.

D'autres facteurs présageant de la survie du castrisme sont extérieurs à l'île. Il y a une administration américaine particulièrement hostile qui provoque des réflexes de repli à Cuba. Même des Cubains qui souhaitent un changement de régime n'ont pas envie de montrer qu'ils cèdent devant George W. Bush. Autre facteur « extérieur » en faveur d'une stabilité du régime cubain: le virage à gauche amorcé par plusieurs pays d'Amérique latine. À l'époque soviétique, Cuba faisait figure d'électron libre égaré loin de sa maison mère. Aujourd'hui, c'est un modèle inspirant pour ceux qui suivent son exemple. Nicaragua, Bolivie, Équateur, sans oublier le Venezuela et ses « pétropesos. »

« Cuba jouit d'un grand capital de sympathie en Amérique latine », résume Victor Armony. Les Cubains en sont conscients. Et même s'ils sont nombreux à se sentir insatisfaits de leur sort, en voyant ce qui se passe aujourd'hui en Russie, en Irak ou encore en Haïti, ils n'ont pas très envie d'envoyer leur révolution par-dessus bord.

Dimanche, le Parlement cubain se réunira pour élire le Conseil d'État – qui choisira ensuite le prochain président de l'État. C'est le frère de Fidel, Raùl, qui a toutes les chances de confirmer son rôle de chef de l'État. Depuis qu'il a commencé son intérim, il a déjà entrepris, en douce, d'assouplir l'économie cubaine. Il y a de bonnes chances qu'il poursuive dans cette voie, sans tambour ni trompette.

Le castrisme aurait survécu à la mort de Castro, assurent les spécialistes. Il survivra d'autant plus à sa retraite.

# Indépendant, mais pas trop

## Le nouveau statut du Kosovo ne fait pas l'unanimité côté albanais

MARC THIBODEAU
ENVOYÉ SPÉCIAL
KOSOVO

**GJILAN** — À la lumière de son difficile passé, on serait tenté de croire que Begzad Osmani bondirait de joie en évoquant la déclaration d'indépendance unilatérale faite dimanche par le Parlement kosovar.

Cet Albanais de 62 ans a été emprisonné à plusieurs reprises par les forces serbes, condamné à une peine de 12 ans de prison sous de vagues motifs de propagande et forcé d'envoyer en exil plusieurs de ses enfants. Pourtant, il reste très réservé sur les derniers développements au Kosovo.

« Il y a une partie de ce qui se passe qui me plaît, une partie qui me déplaît… La démarche suivie par le gouvernement ne reflète pas vraiment la volonté du peuple », déclare-t-il finalement en tirant nerveusement sur une cigarette.

Tout dans le café de Gjilan où *La Presse* a rencontré hier M. Osmani contredisait pourtant ce jugement négatif.

Un voisin de table relatait avec émotion à ses amis qu'il avait pleuré de joie en entendant la décision des élus kosovars. Devant le commerce, chapeauté par le nouveau drapeau national, se trouvait un « autobus de l'indépendance » qui diffusait de la musique traditionnelle à une foule enthousiaste de résidants de la petite ville, située à une cinquantaine de kilomètres de Pristina.

Sur les toits des maisons et les minarets flottaient des drapeaux albanais et américains ainsi que des messages de remerciements aux pays occidentaux soutenant la sécession.

Autant de preuves, selon M. Osmani, que la population albanophone a mal compris la nature de l'indépendance officiellement reconnue par les États-Unis et plusieurs grands pays européens.

« Le Kosovo ne pourra pas être indépendant tant qu'il ne sera pas dirigé par les Kosovars », fustige ce militant nationaliste, qui se targue de ne jamais quitter son pliss, le bonnet blanc traditionnel, même lorsqu'il voyage à l'étranger.

Désormais, dit-il, l'Union européenne s'est substituée aux Serbes comme « force occupante » et conserve la main haute sur les élus kosovars.

Le plan du médiateur finlandais Martti Ahtissari, auquel le nouveau gouvernement kosovar a promis de se conformer, prévoit de larges pouvoirs pour la mission européenne qui doit prendre sous peu le relais des administrateurs de l'ONU à la tête du petit territoire depuis la guerre de 1999.

Bien que le représentant spécial de l'Union européenne chargé de chapeauter la mission n'ait « aucun rôle direct dans l'administration du pays », il pourra annuler des lois votées par le Parlement et renvoyer des dirigeants élus qui dérogent au plan de transition.

Autre point d'irritation pour M. Osmani, l'interdiction pour le Kosovo de se doter d'une armée. « Les soldats de l'OTAN n'accepteront pas de donner leur vie pour sauver nos terres. C'est à nous de le faire », dit le vieil homme, qui agissait comme intermédiaire pour l'Armée de libération du Kosovo (UCK) durant la guerre.

Il échappe d'ailleurs une larme en parlant du moment où le groupe a fait son apparition sur la scène publique, en 1997, en lançant un appel aux armes.

« C'était le plus beau jour de ma vie », relate le vieil homme, qui a commencé son action politique dans les années 70 en important en contrebande au Kosovo des livres sur l'histoire albanaise.

PHOTO MARKO DJURICA, REUTERS

**Hier, plus de 1000 Serbes en colère ont détruit deux postes-frontière entre la Serbie et le nord du Kosovo, peuplé en majorité de Serbes, provoquant une intervention de la force de l'OTAN, pour la première fois depuis l'indépendance du Kosovo. Les incidents ont éclaté aux postes-frontière de Banja et Jarinje (notre photo), qui sont situés dans le nord du Kosovo. Pour calmer les Serbes en colère, la force de l'OTAN au Kosovo (KFOR) a déployé des troupes dans le secteur, indiquant avoir dû intervenir pour la « première fois » depuis la proclamation de l'indépendance.**

Son analyse critique de la déclaration d'indépendance est partagée par les militants d'Autodétermination, un groupe noyauté par des jeunes qui a mené plusieurs manifestations retentissantes au cours des dernières années contre l'ONU, présentée comme une « puissance néocoloniale » au Kosovo. Et il a désormais la mission européenne dans sa ligne de mire.

Ses membres ont dessiné des graffiti montrant l'acronyme de la mission barré d'un large X dans plusieurs villes.

« Le plan Ahtissari prépare une division territoriale du Kosovo et sème les germes d'un nouveau conflit armé avec la Serbie », tranche Bujar Voca, qui dirige la section d'Autodétermination à Mitrovica.

Ce jeune homme de 23 ans fustige la volonté du gouvernement kosovar de reconnaître des municipalités serbes qui, dans les faits, répondront directement à Belgrade.

Il dénonce aussi les dispositions du plan Ahtissari interdisant au Kosovo de se doter d'une armée.

« L'allégresse ne durera pas. Les gens vont se rendre compte rapidement qu'ils ont été trompés », prédit M. Voca.

### KOSOVO

**Province du sud de la Serbie sous tutelle des Nations unies depuis 1999**

**Superficie :** 10 877 kilomètres carrés comparativement à 1,6 million de kilomètres carrés pour le Québec

**Capitale :** Pristina

**Population :** 2 millions de personnes, dont 90 % d'Albanais, 5 % de Serbes et 5 % d'autres minorités

**Principales religions :** musulmans, chrétiens orthodoxes

**PIB par habitant :** 1052 dollars américains

**Taux de chômage :** 45 %

HYUNDAI

ON MET L'ACCENT SUR UN PRIX JAMAIS VU

9995 $

ACHAT COMPTANT
MODÈLES ACCENT L 3 PORTES, MANUELLE

ACCENT

HYUNDAI 25e ANNIVERSAIRE

(MODÈLE ACCENT GL 3 PORTES SPORT MONTRÉ)

PDSF ACCENT L 3 P. 13 595 $

RABAIS*** 2 600 $

RABAIS 25e anniversaire*** 1 000 $

RABAIS également applicable sur tous les modèles ACCENT
RABAIS DISPONIBLE AU QUÉBEC SEULEMENT

(MODÈLE SONATA GLS MONTRÉ)

SONATA GL 2008
4 cylindres . transmission automatique

OFFRE SPÉCIALE✦
POUR UN TEMPS LIMITÉ !
ENSEMBLE PREMIUM SANS FRAIS d'une valeur de 1 400 $

- Freins antiblocage ABS avec répartition électronique de la puissance de freinage (EBD)
- Jantes de 16 po en alliage
- Toit ouvrant électrique à glissement/bascule
- Phares antibrouillard

PDSF 24 145 $

RABAIS** 4 150 $

ACHAT COMPTANT
19 995 $
RABAIS DISPONIBLE AU QUÉBEC SEULEMENT

(MODÈLE ELANTRA GLS MONTRÉ)

ELANTRA L 2008
transmission manuelle

PDSF 15 845 $

RABAIS** 2 850 $

ACHAT COMPTANT
12 995 $
RABAIS DISPONIBLE AU QUÉBEC SEULEMENT

Obtenez un caméscope SAMSUNG MX10 à l'achat d'un véhicule HYUNDAI*

GARANTIE 5 ANS

5 ans / 100 000 km
Garantie globale limitée††
Garantie complète de Hyundai sans franchise.

PROGRAMME DE REMISE AUX DIPLÔMÉS†††

TAPIS PROTECTEURS ET PLEIN DE CARBURANT INCLUS POUR TOUS LES VÉHICULES HYUNDAI.

Toutes les marques de commerce sont la propriété de Hyundai Auto Canada Corp.

hyundaicanada.com

5538808A

5538810

MC Les noms, logos, noms de produits, noms des caractéristiques, images et slogans Hyundai sont des marques de commerce appartenant à Hyundai Auto Canada Corp. et sont utilisés sous licence. . * À l'achat ou à la location d'un véhicule Hyundai 2007 ou 2008 neuf, obtenez gratuitement un caméscope Samsung (modèle MX10). Valeur au détail approximative de 349,99 $. Offre de caméscope en vigueur chez les concessionnaires participants, jusqu'à épuisement des stocks ou jusqu'à la fermeture de la concession le 29 février 2008. PDSF des véhicules 2008 neufs annoncés : Accent L 3 portes, transmission manuelle, 13 595 $ / Elantra L, transmission manuelle, 15 845 $ / Sonata GL, 4 cylindres, transmission automatique, 24 145 $. **Obtenez les rabais suivants à l'achat, comptant seulement, d'un véhicule neuf 2008 en stock suivant : Elantra L, transmission manuelle, 2 850 $; Sonata GL, 4 cylindres, transmission automatique, 4 150 $. ***Obtenez le rabais suivant à l'achat, comptant seulement, sur tous les modèles Accent 2007, 2008 en stock, 2 600$, plus un rabais additionnel de 1 000$ pour un temps limité sur tous les modèles Accent 2007, 2008 en stock. Cette offre de rabais sur les PDSF ne s'applique pas aux véhicules loués ou financés. Frais de livraison et de destination (Accent L 345 $ /Elantra L 345 $ Sonata GL 415 $) d'immatriculation, d'assurance, d'enregistrement et toutes taxes applicables en sus des PDSF. Les frais de livraison et de destination comprennent les frais de transport et de préparation, d'administration du concessionnaire et un réservoir plein de carburant. Les offres de rabais à l'achat comptant seulement et les offres de financement à l'achat sont des offres séparées et distinctes. Les offres sont en vigueur du 11 au 29 février 2008 et peuvent changer sans préavis. Offres disponibles au Québec pour les résidents du Québec seulement. ✦ PDSF de la Sonata 2008 avec ensemble Premium sans frais à partir de 24 145 $. Le PDSF de la La Sonata 2008 avec ensemble Premium sans frais comprend des caractéristiques et accessoires d'une valeur approximative de 1 400 $, sans frais. Offre en vigueur jusqu'à la fermeture de la concession le 29 février 2008. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. ††La garantie globale limitée de Hyundai couvre la plupart des pièces du véhicule contre les défauts de fabrication sous réserve du respect des conditions normales d'utilisation et d'entretien. †††Certaines conditions peuvent s'appliquer pour le Programme de remise aux diplômés. Voir un concessionnaire pour tous les détails

# LE BONHEUR ÇA SE TRAVAILLE

***« …et ça se trouve.***

Pour une majorité de Québécois qui se cherchent un nouvel emploi, ça se trouve même uniquement sur ***workopolis.com***. Ça, ça veut tout dire !

Et comme près d'un million de candidats québécois visitent workopolis.com chaque mois, c'est là qu'une majorité de recruteurs comme moi affichent leurs offres d'emploi en priorité. **»**

workopolis.com

**LE PLUS GROS SITE D'EMPLOIS AU QUÉBEC**

vancouver 2010 FOURNISSEUR OFFICIEL

MC 2006, COVAN.

# Comparution de présumés trafiquants d'organes à New York

AGENCE FRANCE-PRESSE

**NEW YORK** — Un ancien dentiste accusé d'avoir illégalement prélevé des organes sur plus de 1000 cadavres, dont celui d'un ancien journaliste de la BBC, doit comparaître aujourd'hui devant un tribunal de New York.

Michael Mastromarino a été inculpé en 2006 de vol d'organes et de tissu cellulaire sur les corps de personnes décédées, dans une affaire qualifiée par les enquêteurs de «film d'horreur de série B».

L'ancien dentiste et trois autres inculpés, dont un entrepreneur de pompes funèbres de Brooklyn, auraient gagné des millions de dollars en vendant les organes.

Le procureur de Brooklyn, Charles Hynes, avait décrit en détail, lors de l'inculpation des quatre hommes en février 2006, comment ils remplaçaient les os de leurs victimes par des tuyaux en PVC pour éviter d'éveiller les soupçons lors des funérailles.

Selon l'acte d'accusation, l'équipe rédigeait elle-même des actes de décès et des consentements de don d'organes, falsifiant les âges et les dates de décès. Ainsi dans le cas d'Alistair Cooke, journaliste vedette de la BBC mort à 95 ans à New York d'un cancer du poumon, les organes avaient été classés comme ceux d'un homme de 85 ans ayant succombé à une crise cardiaque.

Après avoir retiré les organes, les accusés rembourraient les corps avec les gants et tabliers chirurgicaux utilisés avant de les recoudre, ont souligné les enquêteurs. «Pour les parents des défunts dont les organes ou tissus cellulaires étaient revendus, il ne s'agit pas d'un mauvais film d'horreur. C'est la triste vérité», a dit Charles Hynes.

Mastromarino avait une société dans le New Jersey qui vendait du tissu cellulaire destiné aux greffes médicales. Il a été inculpé ainsi qu'un entrepreneur de pompes funèbres de Brooklyn, Joseph Nicelli, et deux autres hommes, Lee Crucetta et Christopher Aldorasi.

Tous les quatre avaient plaidé non coupable en 2006 aux accusations de violation de sépulture, de vol d'organes, de dissection illégale et d'association de malfaiteurs.

La bande a collecté os et organes sur 1077 cadavres durant cinq ans, les revendant à des entreprises spécialisées dans les transplantations dans le monde entier. Sur le marché, un seul cadavre peut rapporter jusqu'à 250 000$US en vente d'organes, d'os et de tissus, ont estimé les enquêteurs.

## Des vieux chars allemands à la rescousse

Le Canada a acheté de vieux chars d'assaut allemands afin d'en récupérer les pièces et s'en servir pour l'entretien de ses propres chars en Afghanistan, a confirmé hier le ministre des Affaires étrangères, Peter MacKay. Cet achat, à un prix non déterminé, ferait apparemment partie du programme de modernisation du parc de chars canadien de 1,3 milliard annoncé l'an dernier.

La Presse Canadienne

COMMUNAUTÉ INNUE D'UASHAT À SEPT-ÎLES

# Un bébé de 18 mois grièvement intoxiqué après avoir ingéré du PCP

**STEEVE PARADIS**
COLLABORATION SPÉCIALE
LE SOLEIL

**SEPT-ÎLES** — La communauté innue d'Uashat, enclavée dans la municipalité de Sept-Îles, était sous le choc hier, après avoir appris qu'un bambin de 18 mois a été grièvement intoxiqué après avoir ingéré du PCP qu'il aurait trouvé dans la cuisine chez lui. Ses parents pourraient faire face à des accusations de négligence criminelle.

Les policiers de la sécurité publique d'Uashat-Maliotenam, une communauté innue de 3000 habitants, ont reçu un appel sur l'heure du midi afin de se rendre de toute urgence à une résidence de la rue Aniesh, à Sept-Îles, où ils ont trouvé le petit garçon inconscient et en difficulté respiratoire.

### Hors de danger

L'enfant a été conduit au Centre de santé et de services sociaux de Sept-Îles, où il se trouve toujours.

**La SQ a arrêté le père et la mère de l'enfant. Ils ont été libérés hier matin et ils pourraient être accusés de négligence criminelle et de possession de PCP dans le but d'en faire le trafic.**

Selon les policiers, les médecins ne craignent pas pour sa vie, mais ignorent pour l'instant si l'enfant gardera des séquelles de cette expérience.

Le dossier a immédiatement été remis à l'escouade régionale d'enquête de Sept-Îles de la Sûreté du Québec, qui a arrêté le père et la mère de l'enfant, âgés respectivement de 20 et 21 ans.

Ils ont été libérés hier matin et ils pourraient être accusés de négligence criminelle, de possession de PCP dans le but d'en faire le trafic et de possession d'amphétamines.

«Il n'y a rien de soumis à la cour pour l'instant et les parents pourraient recevoir des accusations par voie de sommation», a ajouté la porte-parole de la SQ Côte-Nord, Isabelle Lafontaine, qui a refusé de préciser quelle quantité de stupéfiants a été saisie lors de cette intervention.

### Enquête en cours

D'après les premières constatations de l'enquête, l'enfant aurait ingéré du PCP qu'il aurait découvert dans une armoire de la cuisine.

Le dossier a été porté à la connaissance de la Direction de la protection de la jeunesse, qui s'abstient de tout commentaire tant que l'enquête policière suit son cours.

Financière IGM

*Avis de versement de dividendes*

AVIS est par les présentes donné que:

1. un dividende trimestriel de 0,359375 $ par action à l'égard des **actions privilégiées de premier rang de série A à dividende non cumulatif de la Société, portant un dividende de 5,75 %**, sera versé le 31 mars 2008 aux actionnaires inscrits le 6 mars 2008, à la fermeture des bureaux; et

2. un dividende trimestriel de 0,4875 $ par action à l'égard des **actions ordinaires** de la Société sera versé le 25 avril 2008 aux actionnaires inscrits le 24 mars 2008, à la fermeture des bureaux.

**PAR ORDRE DU CONSEIL**
Donna L. Janovcik
Secrétaire générale adjointe
Winnipeg, Manitoba
Le 14 février 2008

3543085

vivre

Votre retraite, c'est plus que des chiffres.

Les conseillers RBC® savent qu'un bon plan de retraite, c'est un plan qui vous ressemble. Voilà pourquoi ils vont au-delà des chiffres en vous posant d'abord des questions qui vous permettent de définir vos véritables priorités. Si vous le désirez, vous pouvez même rencontrer un planificateur financier mobile pour établir une stratégie financière sur mesure. Parce que votre retraite, c'est tellement plus que des chiffres.

**Communiquez dès maintenant avec un planificateur financier mobile de RBC.**
**1 866 335-4055** **rbc.com/votreavenir**

GRAND PARTENAIRE NATIONAL

3527467A 3535927

Les conseils en placement et les services de planification financière sont offerts par Fonds d'investissement Royal Inc. Fonds d'investissement Royal Inc. est inscrit au Québec en tant que cabinet de services financiers. ®Marques déposées de la Banque Royale du Canada, utilisées sous licence. © Banque Royale du Canada 2007. MC© 2005 COVAN, utilisée sous licence.

# L'ANNÉE 2008 COMMENCE FORT... EN VROUM-VROUM.

vroum-vroum

PROGRAMME MAZDA POUR LES DIPLÔMÉS

AMÉRIQUE DU NORD CAMION DE L'ANNÉE

## CX-9 2008

L'année commence bien avec le CX-9 qui vous offre un parfait équilibre de raffinement, de performance et de commodité. Il bénéficie de trois rangées de sièges facilement accessibles pouvant recevoir sept adultes, d'un habitacle luxueux et bien sûr, de l'attitude « vroum-vroum ». Que pourriez-vous demander de plus ?

**0 % DE FINANCEMENT À L'ACHAT†**

CX-9 GT illustré

## 0 % DE FINANCEMENT

**À L'ACHAT JUSQU'À 60 MOIS SUR TOUS LES MODÈLES 2008 NEUFS†**

**OU OBTENEZ JUSQU'À 7 500 $ EN CRÉDITS DU FABRICANT AUX CONCESSIONNAIRES SUR TOUS LES MODÈLES 2007 NEUFS EN INVENTAIRE.††**

CX-7 GT illustré

## CX-7 2008

La conception des plus polyvalentes du CX-7 permet de confortablement recevoir cinq occupants. Toutefois, son extérieur racé abrite un moteur turbocompressé à injection directe de 244 chevaux. Ainsi, vous pouvez vous récompenser sans que personne ne se doute de rien.

**0 % DE FINANCEMENT À L'ACHAT†**

## mazda 3 2008

La Mazda*3* primée combine des performances dynamiques superbement équilibrées et un stylisme audacieux. Et avec une longue liste de caractéristiques de série, de nombreuses journées de plaisir vous attendent.

**0 % DE FINANCEMENT À L'ACHAT†**

MEILLEUR ACHAT*

Le Guide de l'auto[MC] 2008

Mazda*3* GT illustrée

Mazda*5* GT illustré

## mazda 5 2008

Multi-talentueux et multi-tâche. Le Mazda*5* est un véhicule multi-activité ingénieusement conçu qui combine une configuration six places polyvalente, deux portes latérales coulissantes et votre dose quotidienne de « vroum-vroum ». Tout pour vous permettre de rester vous-même.

**0 % DE FINANCEMENT À L'ACHAT†**

Vous trouverez beaucoup *plus* chez vos concessionnaires Mazda du Québec.

**Pour un concessionnaire près de chez vous, visitez le www.mazda.ca ou téléphonez au 1-800-263-4680.**

mazda

3540926A

3541141

PRÊT À ROULER INSPECTION EN 52 POINTS À LA LIVRAISON • PROGRAMME D'ASSISTANCE ROUTIÈRE • GARANTIE LEADERSHIP MAZDA : PROTECTION COMPLÈTE DE 3 ANS OU 80 000 KM ET DE 5 ANS OU 100 000 KM SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR

† Financement à l'achat aux particuliers de 0 % jusqu'à 60 mois sur tous les modèles Mazda 2008 neufs. Financement consenti par l'entremise de la Banque Scotia. Sur approbation du crédit. Autres taux et termes disponibles. †† Offre seulement disponible sur les modèles 2007 neufs en inventaire. Le crédit de 7 500 $ n'est applicable qu'aux modèles Mazda CX-9 avec traction intégrale 2007 neufs. Les stocks peuvent varier selon les concessionnaires. Un échange peut être nécessaire entre concessionnaires. Voir un concessionnaire participant pour les détails. Aucune combinaison d'offres possible. Offres d'une durée limitée. *Catégorie compactes.

3541181